

aspects statistiques

économie genevoise: rétrospective 1991

avec quelques éléments de prévision pour 1992

n° 86
mars 92

SOMMAIRE:	Page
Table des matières	1
Economie suisse et contexte international	2
Economie genevoise: vue d'ensemble	4
Tableau synoptique	8
Evolution de l'économie genevoise en 1991, examen détaillé	11



Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

Le SCS: un service d'information

Le SCS est un service d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses.

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers. Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

Population

(population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation)

Économie

(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture)

Domaine bâti

(construction, bâtiments et logements, occupation du sol, transactions immobilières)

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,

- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population, les logements et les entreprises),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS,
- organisation et gestion des fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et de prévision.

Diffusion

Les principaux moyens de diffusion du SCS sont les suivants :

Publications

Une douzaine de collections. La liste de ces collections, avec une brève description, figure en fin de cahier.

Centre de documentation

Il est ouvert au public de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures (tél. 787 67 75).

Téléphone

787 67 07 (accès principal)

787 67 67 (répondeur automatique : indice des prix à la consommation).

Vidéotex

*STAT# donne accès à un programme d'informations statistiques sur le canton de Genève et ses communes, à une boîte aux lettres permettant de poser des questions au SCS, à la commande de publications.

Télétexte

Les abonnés au réseau câblé genevois peuvent consulter sur leur écran TV le programme INFOTEXTE, dans lequel l'Etat de Genève occupe les pages 802 à 899.

Pages du Département de l'économie publique : 835 à 869.

Pages SCS : 866 à 869.

Economie genevoise : rétrospective 1991

avec quelques éléments de prévision pour 1992

	Page
Economie suisse et contexte international	2
Economie genevoise : vue d'ensemble	4
Tableau synoptique	8
Evolution de l'économie genevoise en 1991 : examen détaillé	
1. Population résidante	12
2. Emploi	16
3. Main-d'oeuvre étrangère	18
4. Marché du travail	22
5. Agriculture	28
6. Energie	30
7. Industrie	32
8. Secteur de la construction	36
9. Logement	38
10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux	46
11. Hôtellerie	48
12. Trafic aérien	50
13. Commerce de détail	52
14. Faillites	53
15. Banques	54
16. Secteur international	56
17. Commerce extérieur	60
18. Masse salariale	62
19. Prix à la consommation	64

Prix : 15 F

Economie suisse et contexte international

1991

Au début de l'année 1991, les regards étaient tournés vers le Golfe arabo-persique; le recul de la croissance amorcé à l'échelon international en automne 1990 avait passé au second plan. La fin de la guerre n'a pas pour autant relancé l'activité et 1991 se solde, pour l'ensemble des pays de l'OCDE, par une croissance ralentie : le PIB - produit intérieur brut : mesure de la valeur nette des biens et services produits par une économie sur un territoire donné - progresse de 1,1 % en termes réels (chiffre provisoire), contre 2,6 % en 1990. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis enregistrent même une baisse d'activité (respectivement : - 1,9 % et - 0,5 %), tandis que les autres principaux pays voient leur rythme de croissance ralentir, Allemagne et Japon compris. Les politiques monétaires restrictives menées antérieurement par plusieurs banques nationales en raison des menaces de surchauffe et d'inflation ont notablement contribué à cette évolution.

A l'échelon national, c'est bien une diminution du PIB en termes réels (- 0,7 %; chiffre provisoire) qui est enregistrée en 1991 (+ 2,2 % en 1990). Ce mauvais résultat est imputable principalement aux investissements en construction, écrasés par les taux d'intérêts, ainsi qu'aux investissements en équipements, touchés de plus par le ralentissement général de l'activité. Repli aussi, mais moins marqué, pour les exportations, anémiées par le climat économique général, et les importations, ces dernières venant en déduction dans le calcul du PIB. Par contre, la consommation des ménages privés et celle des collectivités publiques continuent d'augmenter, toutefois sans grande vitalité.

Pour les observateurs les plus philosophes de l'économie suisse, la récession de 1991 est vue comme un mouvement de correction après une phase de surchauffe au cours de laquelle le PIB s'est écarté - vers le

haut - de son chemin tendanciel de croissance. On ne saurait nier de plus que le ralentissement actuel est moins brutal que les deux précédents (1974-75 et 1981-82).

Parmi les faits économiques marquants de l'année figure en première place la montée du chômage. L'effectif des chômeurs est multiplié par 2,3 entre fin 1990 et fin 1991; le taux de chômage se fixe à 1,9 % en décembre 1991. A part Fribourg (2,0 %), tous les cantons latins sont particulièrement touchés, Tessin (4,1 %), Genève (3,9 %) et Neuchâtel (3,9 %) en tête. Le fait qu'une part encore importante d'entreprises annonce manquer de main-d'oeuvre qualifiée laisse entendre que le chômage actuel résulte d'inadéquations d'ordre structurel en plus des facteurs conjoncturels.

La hausse du chômage affecte profondément la confiance des consommateurs, comme l'atteste le niveau tombé très bas de l'indice suisse du climat de consommation. Elle érode de plus le revenu global disponible, contribuant ainsi à inhiber la progression de la consommation privée.

L'apparition généralisée de déficits publics constitue aussi l'un des phénomènes saillants de l'année, cela après une période de boni ou d'équilibre pour une large part des collectivités publiques. Parmi les causes purement économiques de cette situation, rappelons que l'accélération du renchérissement est redoutable pour les collectivités publiques car la hausse de leurs recettes, consécutive notamment à l'adaptation des salaires des contribuables, intervient avec une année (ou deux) de décalage par rapport à l'augmentation de leurs charges. Pareille accélération de la hausse du niveau général des prix est intervenue en 1989 et 1990.

Plusieurs pays industrialisés importants, en particulier les plus touchés

par le ralentissement, assouplissent leur politique monétaire en 1991, autorisés en cela par le repli du rythme de renchérissement. Dans ces pays, les taux d'intérêts reculent. Ce n'est pas le cas de l'Allemagne, aux prises avec les conséquences économiques de la réunification, qui continue sur la voie de la rigueur, entraînant à sa suite plusieurs pays, dont la Suisse, pour lesquels elle est un partenaire très important. Un peu assouplie au premier semestre, la politique de la BNS se resserre au second.

En décembre 1991, les taux d'intérêts à court terme sont en retrait par rapport à décembre 1990, après divers mouvements en cours d'année. Il en est de même pour les rendements moyens des obligations suisses. Par contre, les taux d'intérêts des dépôts d'épargne et des hypothèques continuent d'augmenter (anciennes hypothèques de premier rang : 6,87 %, contre 6,48 % en décembre 1990). La structure inversée des taux d'intérêts (taux à court terme supérieurs aux taux à long terme), qui présente un caractère malsain, perdure, mais l'écart entre les deux catégories de taux se réduit, heureusement.

En 1991, le franc suisse faiblit par rapport à toutes les principales monnaies, en valeur nominale aussi bien qu'en termes réels. Le décrochement est plus net vis-à-vis du dollar US et du yen qu'en relativement aux monnaies européennes. La contre-performance de la Suisse en matière de renchérissement est pour beaucoup dans cette évolution. Malgré cela, le franc suisse reste au-dessus du niveau atteint en 1989, qui avait été jugé préoccupant.

A l'échelon international - en fait dans les pays de l'OCDE -, une reprise est attendue en cours d'année 1992 et des signes concrets devraient être visibles avant l'été. Cette relance est particulièrement souhaitée dans les pays anglo-saxons, en récession l'an passé; un redressement est aussi prévu dans les autres pays, notamment en Allemagne et au Japon. Le ralentissement du rythme de renchérissement devrait redonner confiance aux consommateurs et les échanges internationaux gagneront en dynamisme. Ces mouvements positifs s'amplifieront probablement l'année suivante, en 1993.

En Suisse, la politique monétaire devrait enfin commencer à mordre sur le renchérissement, passées les adaptations de prix administrés qui interviennent traditionnellement en début d'année. Tout mythe d'indépendance écarté, la BNS naviguera dans le sillage de la Bundesbank et il faudra attendre que les taux d'intérêts refluent au nord pour en bénéficier ici. Ce recul est espéré au second semestre.

Les prévisions émises par les principaux instituts spécialisés et les grandes banques présentent des divergences qui en rendent la synthèse peu aisée. De plus, certaines prévisions émises en automne ont été révisées à la baisse en hiver.

La reprise des échanges internationaux devrait se répercuter sur les exportations. La part importante des biens d'équipement dans la structure

de celles-ci tendra cependant à retarder cet effet.

Il serait étonnant que le ciel se dégage rapidement dans le domaine de la construction. Si des signes de relance pourraient être perçus en fin d'année, les opérations ne se concrétiseront cependant que plus tard, compte tenu des délais dus aux phases de planification et autorisation. Au bout du compte, 1992 se soldera sans doute encore par un recul de l'activité. Malgré cela, les perspectives sont bonnes à moyen terme; d'ici là, le secteur devra s'adapter aux nouvelles conditions du marché. Les investissements en équipements risquent fort de stagner; les facteurs susceptibles de les relancer ne se déploieront pas à une rapidité telle que leur impact soit sensible en 1992.

Malgré les déficits publics, la consommation des collectivités publiques - très peu souple par nature - continuera de croître.

Sur le front de l'emploi, le creux de la vague n'est vraisemblablement pas encore dépassé et il faut s'attendre à une augmentation du chômage, en début d'année du moins. Les ajustements d'effectifs de la main-d'oeuvre étrangère joueront vraisemblablement un rôle d'amortisseur.

En résultat des négociations sur la compensation du renchérissement, l'évolution des revenus salariaux, conjuguée à la situation de l'emploi, ne

vivifiera pas la consommation des ménages privés. Si celle-ci a constitué le principal pilier de la croissance ces dernières années (surtout avant 1990), elle ne jouera probablement pas les "boute-en-train" cette année. Un repli visible du renchérissement serait de bonne augure pour les consommateurs.

Au total, la variation du PIB de la Suisse en 1992 sera probablement positive, mais faible : reprise hésitante, modeste, attendant la chaleur de la fin du printemps pour apparaître... et 1993 pour mieux s'épanouir.

Aux confins du politique et de l'économique, divers facteurs sont susceptibles d'influer sur l'évolution de l'activité de façon sensible. Si le problème de l'endettement international n'est toujours pas réglé, il ne devrait toutefois pas exercer d'effets perturbateurs. Idem - on l'espère - pour le conflit des Balkans et la crise de l'ex-URSS. A moyen terme, l'amplitude de la relance du commerce mondial dépendra des résultats des négociations du GATT (Uruguay Round); un dénouement heureux constituerait d'emblée un signal positif. En Suisse, une ligne claire dans nos relations avec la Communauté européenne dégagerait l'horizon et désinhiberait les investisseurs. Et d'aucuns souhaitent de plus une évolution de certaines conditions-cadre qui écarte tout malthusianisme économique...

Economie genevoise : vue d'ensemble

En résumé

La Suisse est en récession économique et, de mois en mois, le chômage s'étend, alors que l'évolution politique en Europe et les rapports de notre pays avec la Communauté sont chargés d'incertitude. Dans ce contexte, l'économie genevoise a connu une année 1991 morose et 1992 s'annonce difficile.

C'est l'évolution préoccupante de l'emploi qui domine ce bilan annuel de l'économie genevoise : baisse du volume de l'emploi (- 1,8 % en un an), évolution de la main-d'oeuvre étrangère (on passe d'un gain de 4 600 en 1990 à une perte de 400 en 1991), montée du chômage (4 000 chômeurs à fin 1990, 6 900 à fin 1991) . . .

Par branche, les résultats sont - comme toujours - contrastés : la construction tourne au ralenti; dans l'industrie, la marche des affaires reste maussade et les carnets de commandes sont dans l'ensemble peu garnis (les résultats du commerce extérieur confirment cette situation); le commerce de détail, l'hôtellerie, enregistrent des résultats mitigés; le secteur bancaire estime l'exercice satisfaisant; les prix à la consommation augmentent encore à un rythme relativement élevé (+ 5,5 % à fin 1991), et la décélération se fait attendre.

1. Population résidente

En 1991, la population du canton a augmenté de 2 114 personnes, pour se fixer à 384 657 habitants en fin d'année.

Le **gain total** de 1991 se situe dans la moyenne des cinq années précédentes et il est, à nouveau, le résultat d'une perte de résidents d'origine suisse (- 332 en 1991) et d'un gain élevé (+ 2 446) de résidents étrangers.

Le **mouvement naturel** se traduit pour 1991 par un excédent important (+ 1 331) des naissances sur les décès et les **mouvements migratoires** par un solde encore largement positif (+ 783), bien que nettement plus faible que celui de 1990 (+ 1 630).

Selon l'**origine**, les mouvements migratoires continuent de se chiffrer par de fortes pertes suisses (- 1 774 en 1991; - 12 000 pour les six dernières années), compensées par des gains étrangers qui restent supérieurs à 2 000 par an (+ 2 557 en 1991).

Si la fécondité et la mortalité sont des phénomènes dont les évolutions sont lentes, les migrations, elles, réagissent très directement aux mouvements de l'économie. A Genève, leurs fluctuations peuvent être rapides et de forte amplitude, et les prévisions à court terme sont très aléatoires. Les conditions actuelles (conjuncture économique incertaine, transformations politiques en Europe) incitent plus que jamais à la prudence.

L'évolution du mouvement naturel et celle des changements d'origine sont, elles, moins difficiles à cerner : légère tendance à la hausse pour le premier, à la baisse pour les seconds.

2. Emploi

Selon l'**indice de l'emploi** établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le volume de l'emploi a diminué de 1,8 % dans le canton entre le 3^e trimestre 1990 et le 3^e trimestre 1991, alors qu'il était encore en augmentation - de 1,3 % - durant la période annuelle précédente (3^e trimestre 1989-1990). Sur le plan suisse, le même retournement se produit, mais il est moins prononcé (de + 1,3 % à - 0,6 %).

Au 3^e trimestre 1991, une part importante des entreprises (le quart environ) déclaraient manquer de personnel qualifié : si l'emploi est globalement en recul, des pénuries subsistent. Elles traduisent des inadéquations entre l'offre et la demande d'emplois.

3. Main-d'oeuvre étrangère

Mesuré en août, l'effectif de la **main-d'oeuvre étrangère** a diminué de 415 unités en un an (août 1990-1991). Le retournement est particulièrement frappant puisque les cinq périodes précédentes s'étaient soldées par des gains annuels compris entre 2 900 (1988-1989) et 4 600 (1989-1990). A relever notamment le recul des travailleurs saisonniers (- 1 864 d'août 1990 à août 1991) et des frontaliers (- 422). Sur le plan suisse, l'effectif des travailleurs étrangers était encore en expansion durant la même période (+ 34 500, soit + 3,6 %).

Il est admis que la main-d'oeuvre étrangère travaillant en Suisse joue un rôle d' "amortisseur conjoncturel". On avait pu le constater lors de récessions antérieures (notamment en 1975-76). Mais cette soupape a de moins en moins d'effets, car la composition de la main-d'oeuvre étrangère se modifie au bénéfice des travailleurs établis (permis C).

4. Marché du travail

La dégradation observée dès le milieu de 1990 sur le marché du travail à Genève s'est poursuivie tout au long de l'année dernière : le nombre total de **chômeurs** est ainsi passé de 4 009 à 6 934 (+ 73,0 %) entre le début janvier et la fin décembre 1991 tandis que les **offres d'emploi** diminuaient de 1 242 à 1 032 (- 16,9 %). En deux ans, le chômage aura plus que triplé à Genève (de 2 011 à 6 934, soit + 244,8 %), comme d'ailleurs dans l'ensemble de la Suisse (+ 236,8 %). "Parti de plus bas", le **taux de chômage** suisse (1,9 % à fin 1991) est encore notablement plus bas que le taux genevois (3,9 %). Seul le Tessin (4,1 %) enregistre un taux plus élevé que Genève, tous les cantons romands se situant au-dessus de la moyenne suisse.

La montée du chômage et la réduction des offres d'emplois ont un caractère général : toutes les branches, tous les groupes de professions sont plus ou moins touchés, et les jeunes en particulier ne sont pas épargnés.

5. Agriculture

Dans l'ensemble, l'année 1991 a été bonne pour l'agriculture genevoise. Malgré des conditions climatiques défavorables (gel d'avril), la viticulture a finalement enregistré de bons résultats. Les cultures fruitières en revanche n'ont produit que 30 % environ d'une bonne récolte. Bons résultats pour les céréales, le colza et les cultures maraîchères.

6. Energie

La quantité d'énergie fournie dans le canton durant la dernière période de chauffage (juillet 1990 - juin 1991) est de 2,7 % supérieure à celle de la période précédente. L'accroissement n'était que de 0,8 % lors de l'exercice antérieur. Cette évolution est principalement due aux conditions climatiques. En effet, c'est du côté des agents énergétiques destinés au chauffage que les fournitures ont augmenté, et en particulier du gaz (+ 19 %). En revanche, les livraisons d'électricité (+ 2,2 %) enregistrent une crois-

sance inférieure à la moyenne des dernières années, reflétant ainsi le ralentissement des activités économiques.

7. Industrie

L'**indicateur synthétique** de la marche des affaires dans l'industrie genevoise a enregistré une forte baisse dès la deuxième partie de 1989 et jusqu'au début de 1991. Depuis lors, on constate une certaine stabilité : en 1991, la marche des affaires est restée maussade mais ne s'est plus dégradée. L'indicateur synthétique est même mieux orienté à fin 1991 à Genève que sur le plan suisse.

Les **résultats** de 1991 ne sont guère réjouissants : par rapport à 1990, l'entrée des commandes, l'état des carnets de commandes ainsi que la production ont baissé; le bénéfice brut est en recul, alors que le nombre de personnes occupées est souvent jugé trop élevé.

Le bilan est toutefois variable **d'une branche à l'autre** : c'est dans la chimie qu'il est le plus satisfaisant; dans les arts graphiques, la métallurgie et l'industrie du bois et du meuble qu'il est le moins bon; l'horlogerie-bijouterie, qui avait connu auparavant de belles années, accuse un ralentissement.

Pour 1992, les perspectives sont généralement médiocres, sauf dans la chimie.

8. Secteur de la construction

Alors que 1990 était encore, dans son ensemble, une bonne année pour la construction à Genève, 1991 fut franchement mauvaise. Pour les trois premiers trimestres de l'année, le recul - en valeur - est de 33 % par rapport à 1990 (au niveau suisse, il n'est que de 5 %). Il affecte aussi bien le génie civil (- 32 %) que le gros oeuvre du bâtiment (- 34 %). Les mises en chantier ne reculent "que de" 5 % par rapport à 1990, mais après un précédent recul (entre 1989 et 1990) de 32 %.

Les perspectives pour 1992 ne sont pas bonnes : tant les réserves de travail que la valeur des bâtiments autorisés en 1991 (baisse de 58 % par rapport à 1990) sont au plus bas.

9. Logement

Le nombre de **logements inoccupés** a fortement augmenté entre juin 1990 (2 328) et juin 1991 (3 015). Le gain annuel (+ 687) se décompose inégalement entre loge-

ments vides (+ 20; on en dénombrait 1 525 en juin 1991) et logements vacants (+ 667; il y en avait 1 490). Des changements sont intervenus dans les méthodes d'enquête : il faut donc être prudent dans les comparaisons entre les chiffres de 1991 et ceux des relevés antérieurs. Néanmoins, il apparaît clairement qu'il y avait autant de logements vides que de vacants en juin 1991 (environ 1 500 de chaque); que le nombre des logements vides est stable, celui des logements vacants en forte augmentation; que le taux de vacance reste bas (le marché est encore loin d'être détendu). Enfin, sur les 1 490 logements vacants, environ 900 sont des appartements à louer et leur loyer est en général assez élevé.

10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux

204 000 m² de **nouveaux locaux** ont été mis sur le marché en 1991, un peu moins que durant les trois années précédentes (de 240 000 à 290 000 m²). A relever la chute des surfaces mises en chantier (- 43 % en un an) et des surfaces autorisées (- 73 %).

Selon l'enquête menée au début juin, les **surfaces vacantes** ont doublé (+ 103 %) de 1990 à 1991, passant à 117 000 m². Les surfaces de bureaux en particulier (64 000 m² en 1991, plus de la moitié du total) ont plus que triplé (+ 205 %). A signaler qu'une partie des surfaces de bureaux vacantes (16 000 m² en 1991) sont situées dans des zones industrielles, en lien avec des activités industrielles.

11. Hôtellerie

La reprise de l'activité observée dans l'hôtellerie genevoise dès la fin de l'année 1988 avait été stoppée par la crise dans le Golfe. Néanmoins, les résultats de l'année 1990 étaient globalement bons, avec une hausse des **nuitées** de 5,7 % par rapport à 1989. Mais en 1991, le nombre de nuitées baisse (- 5,1 %) et le **taux d'occupation** des lits recule de 48,6 % à 46,0 %.

Les grands absents sont les Américains (- 24,1 % de nuitées) et les Japonais (- 14,2 %). En revanche - effet du 700° ? - les Helvètes sont de retour (+ 3,7 % de nuitées). Ces différences se reflètent dans les catégories d'hôtels : les une à trois étoiles résistent mieux que les établissements de luxe (quatre et cinq étoiles) : baisse des nuitées de moins de 1 % pour les premiers, de 11 % pour les seconds.

Les résultats de l'enquête conjoncturelle menée chaque trimestre par le SCS montrent que le début de l'année sera difficile pour l'hôtellerie genevoise.

12. Trafic aérien

Comparativement aux années précédentes, les résultats de 1991 ne sont globalement pas très bons : par rapport à 1990, baisse du trafic passagers (- 7,1 %) et de la poste et fret (- 7,8 %).

Touffefois, l'appréciation doit être nuancée : d'abord parce que les résultats de 1989 et 1990 étaient exceptionnels; ensuite parce qu'une reprise s'est amorcée en fin d'année 1991.

13. Commerce de détail

Pour 1991, les données suisses sur les chiffres d'affaires dans le commerce de détail indiquent une progression de 4,3 % en valeur nominale, contre 5,1 % en 1990 (chiffres à fin décembre). En termes réels, les ventes plafonnent pratiquement, comme en 1990.

Pour Genève, les données statistiques font défaut. A partir des informations d'ordre qualitatif qu'elle a recueillies, la Chambre de commerce et d'industrie de Genève relève que la crise du Golfe et le ralentissement conjoncturel ont durement touché le commerce de luxe (moins de clientèle étrangère); ils ont d'autre part incité les consommateurs indigènes à la prudence dans leurs dépenses (vente de voitures notamment).

En définitive, comme toujours, le bilan peut être assez différent d'un secteur de vente à l'autre.

Les pronostics sont très réservés dans cette branche.

14. Faillites

1 229 faillites définitives ont été enregistrées dans le canton en 1991, soit nettement plus qu'en 1990 (962). En se limitant aux faillites d'entreprises - au sens large, indépendants compris -, on constate qu'elles ont fortement augmenté les deux dernières années, passant de 167 en 1989 à 222 en 1990 (+ 32 %), puis à 407 en 1991 (+ 83 %), témoignant de l'ampleur du refroidissement conjoncturel.

15. Banques

L'exercice 1991 fut globalement satisfaisant pour le secteur bancaire suisse, qui développe de manière significative ses activités à l'étranger.

Sur le plan intérieur, le marasme sur le marché immobilier a conduit les banques à constituer des provisions importantes pour répondre aux difficultés d'une partie de leur clientèle, ce qui a pesé sur les résultats des activités de crédit.

Dans le climat de morosité et d'incertitude actuel, le Groupement des établissements de crédit de la place reste optimiste et considère que Genève dispose encore de bons atouts pour surmonter les difficultés.

16. Secteur international

De mars 1990 à mars 1991, le nombre d'**emplois** dans le secteur international tel que défini dans l'enquête annuelle du SCS a augmenté de 0,6 % pour atteindre 27 476. Les trois composantes de ce secteur enregistrent des résultats inégaux : croissance de 0,9 % dans les organisations internationales gouvernementales (OIG), baisse de 4,1 % dans les missions permanentes et croissance de 4,4 % dans les dix principales organisations non gouvernementales (OING) - ces dernières rassemblent environ 3/4 des effectifs de l'ensemble des OING à Genève.

Réunions internationales, nombre de délégués et experts : tous les records ont été - largement - battus en 1990 (les chiffres de 1991 ne sont pas connus).

En 1990, les **dépenses** des organisations internationales (OIG et dix principales OING) ont progressé de 5,0 % (en termes réels : + 0,4 %), contre 9,9 % (en termes réels : + 6,1 %) en 1989. Ces dépenses représentent une somme de quelque 2,38 milliards de francs, dont 1,32 milliard versé en Suisse.

Les perspectives communiquées au printemps 1991 laissaient attendre une stabilité en termes d'emplois et de dépenses.

17. Commerce extérieur

La baisse du commerce extérieur, amorcée en 1990, s'est accentuée en 1991 : l'an dernier, les **importations** ont baissé de 9,3 %, les **exportations** de 8,4 %.

La réduction de la valeur des importations touche l'ensemble des marchandises. Elle est particulièrement forte pour les biens de consommation durables (- 11,9 %), objets d'art notamment. L'accentuation du recul des importations de biens d'équipement (- 10,3 % en 1991, après un - 4,3 % en 1990) est également à relever. En ce qui concerne les exportations, seules la bijouterie et la chimie enregistrent des résultats comparables à ceux de 1990. Dans les autres branches, ils sont moins bons : horlogerie

(- 3,3 %) , métaux précieux, pierres gemmes (- 7,8 %), machines et appareils (- 6,9 %) . . .

Pour l'ensemble de la Suisse, dans le prolongement de la (légère) reprise enregistrée à fin 1991, les prévisions pour 1992 sont assez optimistes : les exportations, comme les importations, augmenteraient, en valeur, de 2 % à 3 %.

18. Masse salariale

La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales non comprises) devrait connaître en 1991 un taux de croissance de 3 à 4 % en termes nominaux, ce qui signifierait, par rapport à 1990, recul en valeur réelle. Des problèmes d'enregistrement des données doivent toutefois inciter à considérer les résultats 1989 et 1990 de cette statistique avec prudence.

Sur le plan suisse, les diverses prévisions macro-économiques établies à fin 1991 annonçaient une croissance, en termes nominaux, de l'ordre de 5,5 % pour 1992. A Genève, on restera probablement au-dessous de ce chiffre.

19. Prix à la consommation

Le taux annuel de renchérissement reste élevé en **Suisse** : depuis trois ans (1989-1991), il atteint ou dépasse les 5 % (5,2 % en 1991). Notre pays figure actuellement dans le peloton de queue des pays de l'OCDE en la matière (17^e sur 24), après en avoir été longtemps un des bons élèves.

En ne prenant pas en compte les prix des produits pétroliers, dont l'évolution perturbe toujours l'analyse, le renchérissement serait même d'un demi-point plus marqué à fin décembre 1991.

A **Genève**, le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,5 % à fin 1991, donc sensiblement plus haut qu'en 1989 (4,6 %) et 1990 (4,7 %). La hausse des loyers (+ 8,0 % en 1991) ayant été légèrement plus faible qu'en 1990 (+ 8,2 %), c'est d'abord aux services, et notamment aux services publics (+ 12,2 % en 1991, contre 0,6 % en 1990) que l'on doit cette accélération de l'inflation.

Les analystes retiennent pour la Suisse une fourchette d'augmentation des prix de 4,0 à 4,5 % en moyenne annuelle (rappel : en 1991, cette moyenne annuelle était de 5,9 %).

Pour Genève, selon le SCS, c'est une fourchette de 4,5 % à 5,5 % qui peut être raisonnablement retenue pour le taux annuel de renchérissement de décembre à décembre.

Economie genevoise : tableau synoptique 1991

	Unité	Situation ou période	1990	1991	Variation 1990 - 91	
					absolue	en %
Population						
Suisses	Nombre	Fin décembre	243 375	243 043	- 332	- 0,1
Etrangers	"	"	139 168	141 614	2 446	1,8
Totál	"	"	382 543	384 657	2 114	0,6
Naissances	"	Total annuel	4 359	4 723	364	8,4
Décès	"	"	3 257	3 392	135	4,1
Gain naturel	"	"	1 102	1 331	///	///
Gain migratoire	"	"	1 630	783	///	///
dont Suisses	"	"	- 1 979	- 1 774	///	///
Etrangers	"	"	3 609	2 557	///	///
Gain total	"	"	2 732	2 114	///	///
Emploi						
Indice de l'emploi ¹⁾	3e trim 85 = 100	3e trimestre	105,9	104,0	///	- 1,8
Travailleurs étrangers, total	Nombre	Août	122 870	122 455	- 415	- 0,3
• permis B + C ²⁾	"	"	69 793	71 770	1 977	2,8
• frontaliers ²⁾	"	"	31 793	31 371	- 422	- 1,3
• saisonniers ²⁾	"	"	7 132	5 268	- 1 864	- 26,1
• exempts ³⁾	"	"	14 152	14 046	- 106	- 0,7
Marché du travail						
Chômeurs, total	"	Moyenne annuelle	2 507	5 509	3 002	119,7
• sans emploi	"	"	2 399	5 214	2 815	117,3
• partiellement sans emploi	"	"	108	295	187	173,1
Travailleurs subissant une réduction d'horaire	Nombre	"	78	1 482	1 404	///
Heures chômées	Milliers	Total annuel	104	1 115	1 011	///
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	1,4	3,1	///	///
Offres d'emploi, total	Nombre	"	2 275	1 336	- 939	- 41,3
• à plein temps	"	"	2 149	1 246	- 903	- 42,0
• à temps partiel	"	"	126	90	- 36	- 28,6
Agriculture, production						
Viticulture	hl	Total annuel	147 525	130 870	- 16 655	- 11,3
Céréales	q	"	201 000	227 800	26 800	13,3
Colza	q	"	31 210	38 310	7 100	22,7
Energie, consommation						
Electricité	MWh	Saison (juillet-juin)	2 310 011	2 361 261	51 250	2,2
Combustibles liquides	"	"	4 122 498	4 195 255	72 757	1,8
Carburants	"	"	3 026 136	2 967 938	- 58 198	- 1,9
Industrie						
Indicateur synthétique de la marche des affaires	Indice	4e trimestre	- 8	- 15	///	///
Logements, construction						
Autorisés	Nombre	Total annuel	2 300	1 508	- 792	- 34,4
Mis en chantier	"	"	1 520	1 161	- 359	- 23,6
Construits	"	"	2 066	2 139	73	3,5
Logements inoccupés						
dont vacants non meublés	"	1er juin	2 328	3 015	687	29,5
vacants meublés	"	"	795	1 473	678	85,3
vides	"	"	28	17	- 11	- 39,3
vides	"	"	1 505	1 525	20	1,3

1) Source : OFS.

2) Source : Office fédéral des étrangers.

3) Source : SCS.

(suite)

	Unité	Situation ou période	1990	1991	Variation 1990 - 91	
					absolue	en %
Hôtellerie						
Arrivées	Millier	Total annuel	1 050,5	927,1	- 123,4	- 11,7
Nuitées	"	"	2 452,2	2 327,0	- 125,2	- 5,1
dont hôtes de l'étranger	"	"	2 044,2	1 903,9	- 140,3	- 6,9
Lits disponibles	Nombre	Moyenne annuelle	13 835	13 851	16	0,1
Taux d'occupation des lits disponibles	%	"	48,6	46,0	///	///
Aéroport (trafic commercial)						
Mouvements d'avions	Nombre	Total annuel	98 594	97 876	- 718	- 0,7
Trafic passagers local	"	"	5 504 196	5 144 758	- 359 438	- 7,0
Fret local	Tonnes	"	55 869	50 472	- 5 397	- 9,7
Secteur international						
Emplois, total	Nombre	Mars	27 319	27 476	157	0,6
dont OIG	"	"	21 020	21 207	187	0,9
missions permanentes	"	"	3 592 ^e	3 443 ^e	- 149	- 4,1
dix principales OING	"	"	2 707	2 826	119	4,4
Commerce extérieur						
Importations	Mio F	Total annuel	7 121	6 461	- 660	- 9,3
Exportations	"	"	8 861	8 120	- 741	- 8,4
Masse salariale	Mio F	Janvier-septembre	8 953	9 255	302	3,4
Voitures						
Effectif (immatriculées)	Nombre	Fin décembre	203 081	205 304	2 223	1,1
Prix à la consommation						
Biens importés	Indice	"	128,4	135,5	///	5,5
Biens et services indigènes	"	"	112,7	114,6	///	1,7
	"	"	135,1	144,2	///	6,8
Poursuites et faillites						
Réquisitions de poursuite	Nombre	Total annuel	141 196	164 858	23 662	16,8
Séquestres	"	"	769	898	129	16,8
Faillites définitives	"	"	962	1 229	267	27,8
dont successions répudiées	"	"	685	756	71	10,4
Economie suisse : quelques indicateurs						
Indice de l'emploi	Indice	3e trimestre	106,4	105,8	///	- 0,6
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	0,6	1,3	///	///
Indicateur synthétique de la marche des affaires	Indice	"	1,6	- 25,7	///	///
Produit intérieur brut ¹⁾	Mio F	Total annuel	312 355 ^p	327 955 ^e	///	- 0,7
dont dépenses des ménages	"	"	177 605 ^p	189 405 ^e	///	0,8
formation de capital fixe	"	"	84 535 ^p	83 460 ^e	///	- 4,2
exportations	"	"	115 105 ^p	117 175 ^e	///	- 0,7
importations	"	"	113 555 ^p	112 755 ^e	///	- 1,2
solde balance commerciale	"	"	1 550 ^p	4 420 ^e	///	///
Prix à la consommation	Indice	Fin décembre	124,7	131,2	///	5,2
Taux d'intérêt des dépôts d'épargne	%	Moyenne annuelle	4,55	5,05	///	///
Indice Pictet des actions suisses (capital)	Indice	Moyenne décembre	141,3	155,8	///	///
Monnaie de banque centrale désaisonnalisée	Mio F	Moyenne annuelle	28 898	29 274	376	1,3
Cours du \$ US	Franc	"	1,39	1,44	///	3,6
Cours effectif du franc	Indice	Moyenne décembre	150,7	142,7	///	- 5,3

1) Variations 1990-91 en termes réels.

Evolution de l'économie genevoise en 1991 : examen détaillé (pages 12 – 67)

	Page
1. Population résidante	12
2. Emploi	16
3. Main-d'oeuvre étrangère	18
4. Marché du travail	22
5. Agriculture	28
6. Energie	30
7. Industrie	32
8. Secteur de la construction	36
9. Logement	38
10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux	46
11. Hôtellerie	48
12. Trafic aérien	50
13. Commerce de détail	52
14. Faillites	53
15. Banques	54
16. Secteur international	56
17. Commerce extérieur	60
18. Masse salariale	62
19. Prix à la consommation	64

Les pages qui suivent passent en revue les faits pour lesquels des données significatives sont disponibles sur le plan cantonal. Pour la plupart, il s'agit de données figurant dans le bulletin statistique trimestriel du SCS. Deux chapitres – 13. Commerce de détail et 15. Banques – se différencient des autres dans la mesure où l'on ne dispose sur le plan cantonal que d'informations de nature qualitative; les données statistiques font défaut, hélas, pour ces deux branches. L'ordre des 19 chapitres du rapport annuel sur l'économie genevoise correspond à celui des domaines de la statistique cantonale, qui en comporte 26.

1. Population résidante

1991 Population résidante selon l'origine

A fin décembre 1991, la population résidante du canton s'élève à 384 657, dont 141 614 personnes d'origine étrangère. La population suisse se monte à 243 043. La part de la population étrangère poursuit sa lente mais régulière progression et se rapproche encore de la plus forte proportion étrangère qu'a connue le canton (42 % en 1912-13).

Notons que, selon la nationalité, la communauté italienne demeure encore, à la fin 1991, la plus importante du canton avec 28 032 résidents (sans les saisonniers). Elle avait atteint son apogée au milieu des années septante, avec plus de 36 000 ressortissants. Elle est suivie par la population d'origine espagnole qui, cette année, se monte à 23 305. Cette dernière a également amorcé, depuis la fin de la décennie quatre-vingt, une régression. En revanche, la communauté portugaise connaît un développement accéléré. Se limitant à moins de 2 000 résidents (sans saisonniers) jusqu'en 1980, en une dizaine d'années, elle a été multipliée par dix. En 1991, elle compte 22 265 ressortissants.

Ces trois nationalités (Italiens, Espagnols, Portugais) forment plus de la moitié de la population étrangère du canton.

Rappelons encore que la population étrangère résidante du canton est composée, à fin 1991, à plus de 80 % de ressortissants européens et que les trois continents : américain, africain et asiatique, se partagent, à parts presque égales (environ 6 % chacun), la quasi-totalité du solde.

D'autre part, on peut relever que si la population originaire d'Europe comprend moins de dix pour cent (8 %) de fonctionnaires internationaux (résidents titulaires d'un permis "Exempt", délivré par le Département fédéral des affaires étrangères), cette proportion s'élève à plus du quart (28 %) parmi les ressortissants du continent américain, au tiers (33 %) parmi ceux d'Afrique et à plus de 42 % parmi les résidents asiatiques.

Mouvement démographique selon l'origine

En 1991, la population du canton a augmenté de 2 114 personnes. Compte tenu de ses variations importantes à court terme, la progression annuelle 1991 se situe dans la moyenne des années 1985-1990.

Cette année encore, et cela depuis 1988, le bilan de la population suisse du canton se solde par une perte (- 332). En revanche, on enregistre un gain étranger de 2 446. Ce dernier se compose de l'addition d'un gain naturel (naissances-décès) de 1 122 et d'un gain migratoire de 2 557, dont est soustrait le passage de 1 233 personnes d'origine étrangère parmi la population suisse, par changement de nationalité. Il faut d'ailleurs signaler que sans ce transfert de population étrangère par changement d'origine, le bilan de la population suisse du canton (solde naturel + solde migratoire) serait constamment déficitaire depuis 1979. Cette tendance s'est nettement accentuée dès le milieu des années quatre-vingt par une aggravation des pertes migratoires annuelles de Suisses qui, depuis lors, fluctuent entre environ - 1 500 et - 2 000.

En outre, 1991 confirme, en tous cas momentanément, l'évolution du régime naturel amorcée en 1988. En effet, dès cette date, on a pu constater une augmentation constante du gain naturel total (1991 : + 1 331), due essentiellement à la progression des naissances qui atteignent, en 1991, le nombre remarquable de 4 723, qui n'avait plus été réalisé depuis le "baby boom" des années soixante.

Le relèvement, depuis trois ans, de l'indice conjoncturel de fécondité, qui mesure l'intensité du phénomène, laisse supposer que l'on assiste à l'amorce de changements importants dans le domaine de la natalité et de la fécondité. Mais, quoique l'on constate des tendances analogues tant au niveau suisse que dans certains pays d'Europe occidentale, il est encore prématuré d'affirmer qu'il s'agit là d'un changement de régime profond et durable.

1992 *devrait encore confirmer la tendance profonde de l'évolution globale de la population du canton : augmentation, mais ralentie par la détérioration de la conjoncture économique; population suisse en légère régression, mais compensée par l'apport de population étrangère; gain naturel prenant une part encore plus grande dans l'évolution de la population du canton.*

Tableau 1.1

Canton de Genève

Population résidante selon l'origine¹⁾

	Nombres absolus			Pour mille		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1986	243 961	130 573	374 534	651	349	1 000
1987	244 592	132 341	376 933	649	351	1 000
1988	244 401	134 086	378 487	646	354	1 000
1989	243 967	135 844	379 811	642	358	1 000
1990	243 375	139 168	382 543	636	364	1 000
1991	243 043	141 614	384 657	632	368	1 000

1) Chiffres au 31 décembre.

Tableau 1.2

Canton de Genève

Mouvement démographique selon l'origine¹⁾

	Gain naturel			Gain migratoire			Changements d'origine ²⁾			Gain total		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Total	
1986	- 12	797	785	- 2 025	3 331	1 306	2 723	- 1 701	686	2 427	3 113	
1987	- 149	854	705	- 1 589	2 228	639	2 369	- 1 314	631	1 768	2 399	
1988	9	1 011	1 020	- 2 101	2 635	534	1 901	- 1 901	- 191	1 745	1 554	
1989	86	989	1 075	- 2 263	2 512	249	1 743	- 1 743	- 434	1 758	1 324	
1990	77	1 025	1 102	- 1 979	3 609	1 630	1 310	- 1 310	- 592	3 324	2 732	
1991	209	1 122	1 331	- 1 774	2 557	783	1 233	- 1 233	- 332	2 446	2 114	

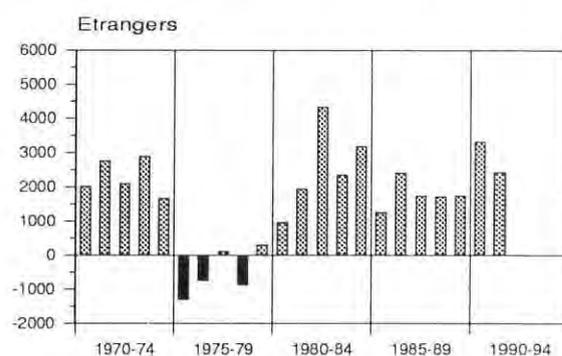
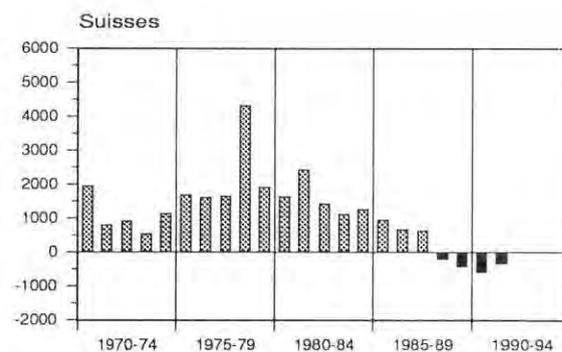
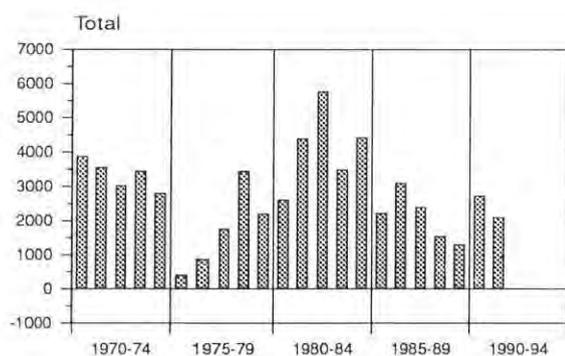
1) Gain naturel = naissances - décès;
 gain migratoire = immigrants - émigrants;
 gain total = gain naturel + gain migratoire.

2) Y compris, pour les années 1986 et 1987, les corrections résultant du changement de méthode d'élaboration de la statistique de la population du canton au 1er janvier 1989.

Graphique 1.a

Variation de la population selon l'origine

Gain annuel



1. Population résidante (suite)

1991 Mouvement migratoire (sans saisonniers)

Depuis le début des années cinquante et jusqu'au début des années septante, la progression de la population du canton reposait essentiellement sur l'évolution des mouvements migratoires. Ceux-là ont d'ailleurs produit un gain maximum de près de 10 000 personnes en 1962 (9 473). Ce solde migratoire s'affaiblit au cours de la décennie 1970 pour même changer de signe en 1975 et 1976, deux années de pertes migratoires nettes (- 116 et - 602). Par la suite, principalement pendant les années quatre-vingt, le gain migratoire annuel se relève et fluctue largement entre 1 500 et 4 500, pour connaître un nouveau tassement très net dès 1985. 1991, avec un gain total de 846 (sans saisonniers), prolonge ce profil migratoire bas du canton depuis quelques années.

Globalement, on peut encore relever que 1991 marque la dixième année consécutive de solde migratoire négatif de la population d'origine suisse (1991 : - 1 774). Cette perte est toujours largement compensée par l'apport migratoire étranger (+ 2 620).

Le déficit migratoire suisse est de tout temps composé d'une majorité de personnes dites actives (exerçant une activité professionnelle) alors que le solde positif étranger demeure relativement équilibré entre actifs et inactifs (n'exerçant pas d'activité professionnelle). 1991 semble marquer une rupture dans la composition du gain migratoire étranger, avec une chute brutale de la part des "actifs" (+ 259). S'agit-il là d'un "accident statistique" ponctuel ou du premier indice des effets induits, sur les flux de travailleurs étrangers établis dans le canton, d'une conjoncture économique défavorable ? Il est encore trop tôt pour le dire mais ce phénomène de "reflux" des actifs étrangers a déjà pu être constaté lors de la période économiquement troublée des années 1975 à 1980.

1992 *Au vu de la situation économique et du marché du travail à fin 1991, 1992 devrait enregistrer un ralentissement du gain migratoire, imputable vraisemblablement à une poursuite de la perte migratoire nette de Suisses et à une baisse du solde positif étranger.*

Sont présentés ici les mouvements migratoires du canton **sans saisonniers**. Ces résultats ne peuvent donc être comparés sans autre avec ceux des pages précédentes. D'autre part, conséquence d'un changement de méthode de calcul, l'année 1989 marque une rupture avec les années antérieures. Les chiffres depuis 1989 se singularisent principalement par une réduction du **gain migratoire étranger**, qui, contrairement aux années antérieures, est amputé des transformations de permis A (saisonnier) en B (annuel). En effet, avec l'ancien mode de calcul, le passage de permis A en permis B en cours d'année s'effectuait à travers un mouvement migratoire (départ d'un permis A; arrivée d'un permis B), alors qu'avec la nouvelle statistique (dès janvier 1989) cette opération s'effectue automatiquement à la date de transformation, sans création d'un double mouvement migratoire.

Tableau 1.3

Canton de Genève

Mouvement migratoire selon l'origine (sans saisonniers)

	Suisse			Etrangers				Gain total
	Immigrés	Emigrés	Gain	Immigrés	Emigrés	Transformations de permis ¹⁾	Gain ²⁾	
1986	6 407	8 432	- 2 025	12 790	9 459	...	3 331	1 306
1987	6 672	8 261	- 1 589	11 593	9 365	...	2 228	639
1988	6 561	8 662	- 2 101	12 332	9 697	...	2 635	534
1989	7 105	9 368	- 2 263	12 597	11 503	1 384	2 478	215
1990	6 797	8 776	- 1 979	12 811	10 593	1 371	3 589	1 610
1991	6 681	8 455	- 1 774	13 304	11 891	1 207	2 620	846

1) Transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées sous "immigrés" jusqu'en 1988).

2) Immigrés - émigrés + transformations de permis.

Tableau 1.4

Canton de Genève

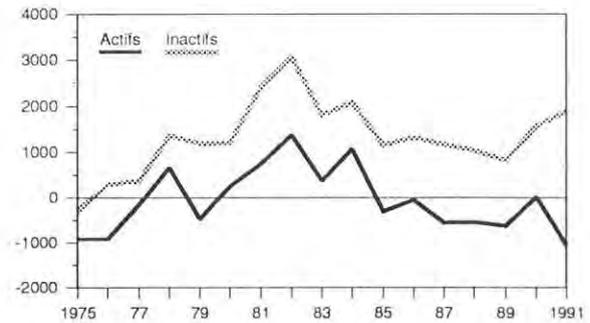
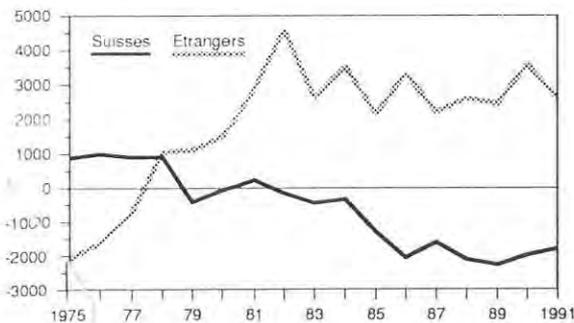
Gain migratoire selon l'origine et l'activité (sans saisonniers)

	Suisse		Etrangers		Total	
	Inactifs	Actifs	Inactifs	Actifs ¹⁾	Inactifs	Actifs ¹⁾
1986	- 366	- 1 659	1 708	1 623	1 342	- 36
1987	- 170	- 1 419	1 348	880	1 178	- 539
1988	- 547	- 1 554	1 603	1 032	1 056	- 522
1989	- 710	- 1 553	1 549	929	839	- 624
1990	- 653	- 1 326	2 244	1 345	1 591	19
1991	- 467	- 1 307	2 361	259	1 894	- 1 048

1) Y compris les transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées directement sous "actifs" jusqu'en 1988).

Graphique 1.b

Gain migratoire selon l'origine ou l'activité



2. Emploi

1991 La situation sur le marché de l'emploi s'est fortement dégradée l'an passé dans le canton de Genève. En effet, les principaux indicateurs susceptibles d'éclairer l'observateur de la "conjoncture genevoise" ont évolué négativement au cours des douze derniers mois, signe du très net ralentissement qui a frappé l'activité économique dans le canton. Les statistiques que nous présentons dans les chapitres 2 (emploi), 3 (main-d'oeuvre étrangère) et 4 (marché du travail) témoignent de ce recul; on peut en juger à l'aide des 5 résultats suivants :

- a) Baisse de l'indice de l'emploi de 1,8 % entre les troisièmes trimestres de 1990 et 1991;
- b) Diminution du nombre de travailleurs étrangers non résidents : - 1 864 saisonniers et - 422 frontaliers en un an selon les dénombrements effectués en août 1990 et août 1991;
- c) Forte progression du taux de chômage, qui s'élève à 3,9 % de la population active à fin 1991 (6 934 chômeurs au total), contre 2,2 % à fin 1990 (4 009 chômeurs);
- d) Sensible baisse du nombre d'offres d'emploi (places vacantes) annoncées par les employeurs, dont l'effectif annuel moyen passe de 2 275 en 1990 à 1 336 en 1991;
- e) "Explosion" des réductions de l'horaire de travail : au total plus d'un million d'heures ont été chômées l'an passé, soit 10 fois plus qu'en 1990.

De fait, le renversement de la conjoncture était déjà perceptible à partir des derniers mois de 1990, ainsi que le montrent clairement l'évolution des courbes des chômeurs et des offres d'emploi (voir le graphique 4.a de la page 23) ainsi que celle des réductions de l'horaire de travail (graphique 4.b page 27).

Indice de l'emploi

L'indice de l'emploi, calculé chaque trimestre par l'Office fédéral de la statistique à partir des données recueillies auprès des établissements informateurs de l'enquête (environ 45 000 établissements pour l'ensemble du pays, dont 1 700 à Genève), permet de suivre l'évolution relative de l'emploi en Suisse et dans chaque canton.

Pour Genève, au troisième trimestre 1991, l'indice de l'emploi (base 3^e trimestre 1985 = 100) a atteint 104,0 points contre 105,9 un an auparavant. La diminution du volume de l'emploi est donc de 1,8 % en douze mois; elle résulte des baisses conjuguées de l'emploi dans les secteurs secondaire (- 4,1 %) et, fait nouveau, tertiaire (- 1,3 %). Alors que l'indice de l'emploi enregistrait encore une progression annuelle de plus de 2,0 % au premier trimestre de 1990, le renversement de la tendance est manifeste à partir du second trimestre, avec un affaiblissement progressif du taux de croissance puis, dès le premier trimestre 1991, des variations négatives allant en s'amplifiant (voir le graphique 2).

Sur le plan suisse, la baisse de l'emploi (- 0,6 % en un an) est sensiblement moins forte qu'à Genève, le recul de l'activité dans le secondaire (- 2,4 %) étant partiellement compensé par la poursuite de l'expansion dans le tertiaire (+ 0,6 %). Parmi les 26 cantons, plus de la moitié (15) voient l'emploi reculer. Les plus fortes baisses ont eu lieu à Shaffhouse (- 3,0 %), Neuchâtel (- 2,3 %), Genève (- 1,8 %), Vaud (- 1,2 %), Soleure (- 1,2 %), et Valais (- 1,1 %). A l'exception de Fribourg (+ 1,3 %), tous les cantons romands et le Tessin enregistrent des résultats inférieurs à la moyenne suisse. D'autres résultats de 1991 le démontrent, la Suisse romande et le Tessin ont été plus durement touchés par la récession que la Suisse alémanique.

1992 *Le mini-recensement des entreprises de septembre 1991, dont les résultats devraient être publiés en été 1992, fournira d'utiles enseignements quant aux premiers effets de la récession économique sur le volume de l'emploi à Genève et sur sa répartition par branche d'activité.*

Quant à la situation sur le marché de l'emploi en 1992, il n'est guère aisé de faire des prévisions. Bornons-nous à mentionner que lors de l'enquête sur l'emploi du 3^e trimestre de 1991, un quart des établissements questionnés ont déclaré manquer de personnel qualifié, alors que pour le personnel semi-qualifié et non qualifié la pénurie ne touchait respectivement que 4,0 % et 1,9 % des établissements.

Tableau 2.1

Canton de Genève

Emplois selon l'activité économique

	Nombres absolus			Répartition en pour cent		Variation 1975-85
	1975	1982	1985	1975	1985	
Secteur primaire	3 763	4 037	4 348	1,9	1,8	585
Secteur secondaire	51 945	49 010	49 894	25,6	20,5	- 2 051
Secteur tertiaire	147 073	171 546	189 531	72,5	77,7	42 458
Total	202 781	224 593	243 773	100,0	100,0	40 992
dont emplois à plein temps	179 948	195 001	208 726	88,7	85,6	28 778
emplois à temps partiel	22 833	29 592	35 047	11,3	14,4	12 214

Source : RFE 75 et 85, enquête cantonale de 1982

Tableau 2.2

Canton de Genève - Suisse

Indices de l'emploi dans le canton de Genève et en Suisse (3e trimestre 1985 = 100)

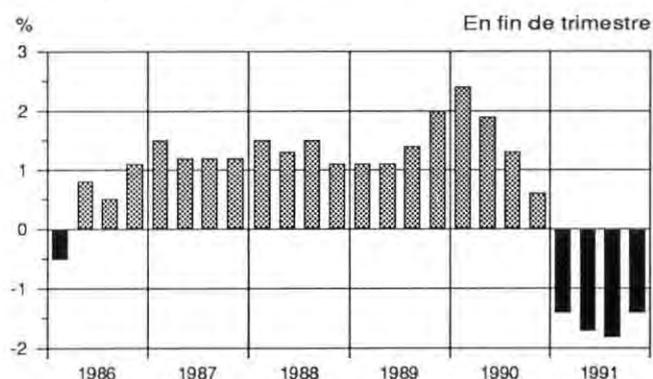
	Total		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %
Genève						
3e trim. 1988	103,2	1,5	103,1	1,7	103,3	1,4
3e trim. 1989	104,6	1,4	102,6	- 0,5	105,6	2,2
3e trim. 1990	105,9	1,3	100,8	- 1,7	107,3	1,6
3e trim. 1991	104,0	- 1,8	96,7	- 4,1	105,9	- 1,3
Suisse						
3e trim. 1988	103,7	1,1	101,8	0,6	105,0	1,5
3e trim. 1989	105,1	1,4	103,1	1,2	106,5	1,5
3e trim. 1990	106,4	1,3	104,2	1,0	108,0	1,4
3e trim. 1991	105,8	- 0,6	101,7	- 2,4	108,7	0,6

Source : Office fédéral de la statistique

Graphique 2

Indice de l'emploi dans le canton de Genève

Variations annuelles, en %



3. Main-d'oeuvre étrangère

1991 Après treize années de croissance ininterrompue, l'effectif des travailleurs étrangers actifs dans le canton de Genève s'est légèrement contracté, passant de 122 870 en août 1990 à 122 455 en août 1991. La baisse de 415 unités en un an (- 0,3 %) recouvre des évolutions divergentes selon le type de permis, les travailleurs non résidents étant les premiers touchés par le ralentissement de l'activité économique. C'est ainsi que l'on enregistre une très nette diminution du nombre de saisonniers (- 1 864 ou - 26,1 %) et un léger recul de celui des frontaliers (- 422 ou - 1,3 %) et des fonctionnaires internationaux (- 106 ou - 0,7 %), alors que globalement le nombre de travailleurs résidents (établis et "annuels") progresse de près de 2 000 unités (+ 1 977 ou + 2,8 %).

Evolution au cours des 20 dernières années

Après avoir dépassé les 100 000 unités en août 1973, les travailleurs étrangers allaient être durement touchés par la crise économique du milieu des années septante puisqu'au total leur nombre se réduisait de 15 300 entre août 1973 et août 1977 (- 15,1 %) : la main-d'oeuvre saisonnière perdait près de 60 % de son effectif en quatre ans, les frontaliers plus de 20 % et les étrangers résidents (établis et "annuels") plus de 10 %.

La progression des effectifs allait reprendre dès 1978, d'abord modérément, puis de manière plus rapide à partir de 1980. Les pertes subies entre 1973 et 1977 étaient "récupérées" dès août 1984 : on compte alors 101 512 travailleurs étrangers. Au cours des six années suivantes, la croissance allait être très soutenue et, en août 1990, le canton recense 122 870 travailleurs étrangers sur son territoire (l'augmentation annuelle moyenne entre 1984 et 1990 se chiffre ainsi à 3 560 ou + 3,2 %). L'évolution des douze derniers mois met donc fin à une longue période de croissance de l'emploi étranger dans le canton de Genève.

Près d'un travailleur étranger sur deux est titulaire d'un permis d'établissement

Près de la moitié de la main-d'oeuvre étrangère du canton est au bénéfice d'une autorisation d'établissement (47,2 % en 1991 contre 40,3 % en 1989); la croissance de l'effectif des établis (+ 10 094 en deux ans) est due en partie à l'obtention de ce type de permis par d'anciens travailleurs étrangers titulaires d'une autorisation de séjour à l'année, dont l'effectif a chuté de 4 974 en deux ans. La part des "annuels" a ainsi passé de 16,0 % en 1989 à 11,4 % en 1991. La proportion des "exempts" (fonctionnaires internationaux) diminue légèrement (de 11,8 % à 11,5 %) alors que celle des frontaliers représente toujours un peu plus du quart de l'effectif total (25,6 % en 1991). Quant aux travailleurs saisonniers, leur contribution à l'emploi s'élève à 4,3 % contre 6,4 % deux ans auparavant.

Les travailleurs étrangers en Suisse : on frôle le million¹

L'augmentation du nombre de travailleurs étrangers s'est poursuivie au cours des douze derniers mois en Suisse où l'on en a dénombré près d'un million en août 1991 (989 457; + 34 517 ou 3,6 % par rapport à août 1990). En plus de Genève (- 309), seuls deux autres cantons ont enregistré des reculs de l'emploi étranger : Schaffhouse (- 89) et Neuchâtel (- 519). Parmi les autres cantons romands, on note des augmentations supérieures à 1 000 unités à Fribourg (+ 1 368) et en Valais (+ 1 200), alors que le Jura (+ 459) et Vaud (+ 364) se signalent par des hausses plus modérées.

Diminution des effectifs d'Espagnols, de Français et d'Italiens actifs dans le canton¹

En un an, le nombre de ressortissants originaires d'Espagne, de France, d'Italie ou du Portugal – soit les quatre pays qui constituent la zone de recrutement privilégiée de la main-d'oeuvre étrangère locale – a globalement diminué de 1 261 unités (- 1,4 %), passant de 91 027 personnes en août 1990 (soit le 83,7 % du total) à 89 766 en août 1991 (82,8 %). Cette évolution résulte de la baisse des effectifs de saisonniers (- 1 776) et de frontaliers (- 433), qui n'a pas pu être compensée par l'augmentation du nombre d'étrangers établis ou "annuels" (+ 948 au total)².

1. Fonctionnaires internationaux non compris.

2. La diminution du nombre d'étrangers en provenance de ces pays n'est pas due uniquement à des motifs conjoncturels, mais résulte également, pour une partie d'entre eux, de l'acquisition de la nationalité suisse.

Tableau 3.1

Canton de Genève

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

	Type de permis					Totaux		
	Etablis- sement	Annuel	Exempt	Saisonnier	Frontalier	Total général	Total sans exempt	Sous contrôle ¹⁾
Effectif en août								
1986	46 355	15 163	13 352	7 980	25 556	108 406	95 054	48 699
1987	46 775	16 857	13 549	7 634	27 376	112 191	98 642	51 867
1988	47 256	17 897	13 614	7 687	28 977	115 431	101 817	54 561
1989	47 666	18 984	13 979	7 511	30 154	118 294	104 315	56 649
1990	52 159	17 634	14 152	7 132	31 793	122 870	108 718	56 559
1991	57 760	14 010	14 046	5 268	31 371	122 455	108 409	50 649
Variation								
1985-86	993	1 218	131	400	1 114	3 856	3 725	2 732
1986-87	420	1 694	197	- 346	1 820	3 785	3 588	3 168
1987-88	481	1 040	65	53	1 601	3 240	3 175	2 694
1988-89	410	1 087	365	- 176	1 177	2 863	2 498	2 088
1989-90	4 493	- 1 350	173	- 379	1 639	4 576	4 403	- 90
1990-91	5 601	- 3 624	- 106	- 1 864	- 422	- 415	- 309	- 5 910

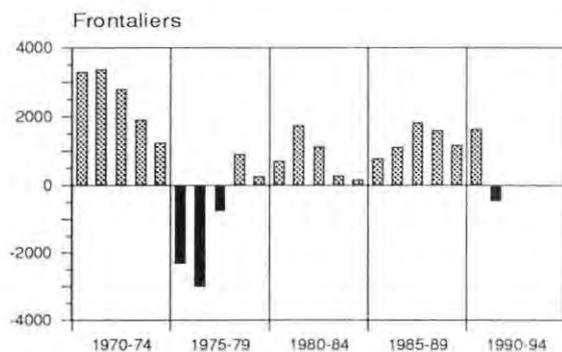
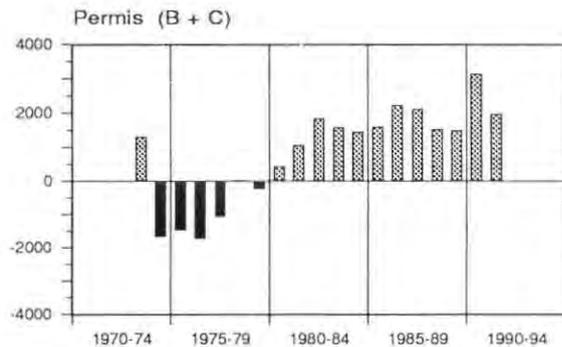
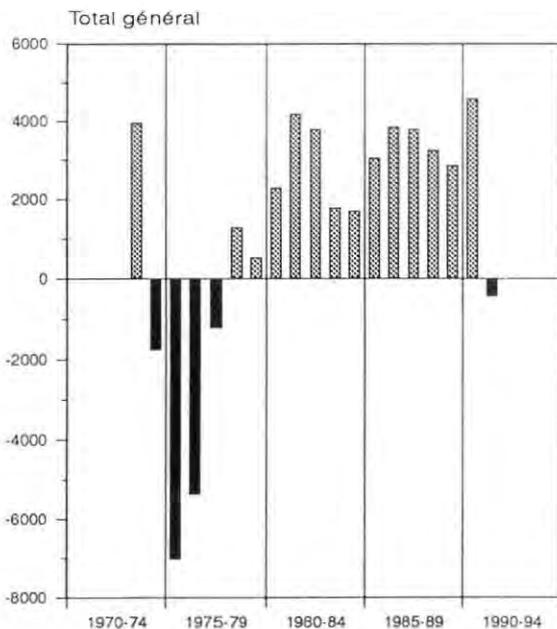
1) Travailleurs étrangers sous contrôle : détenteurs de permis annuels, saisonniers et frontaliers.

Source : Office fédéral des étrangers, à l'exception des exempts dont le nombre est tiré de l'enquête annuelle du SCS auprès des Organisations internationales gouvernementales et de la statistique progressive des missions permanentes tenue par le SCS.

Graphique 3.a

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

Variations annuelles, chiffres en août



3. Main-d'oeuvre étrangère (suite)

Dans ce groupe de pays, seul le Portugal accroît le nombre de ses actifs (+ 18), en dépit d'une forte chute de l'effectif des saisonniers (- 1 179). Relevons qu'au cours des onze dernières années, le nombre de travailleurs portugais dans le canton a été multiplié par 4,3; ils représentent désormais 15,3 % de la main-d'oeuvre étrangère contre 4,9 % seulement en 1980. Pour les ressortissants des trois autres pays cités, les évolutions sont négatives entre août 1990 et août 1991 :

Italiens : - 189 travailleurs (leur effectif n'a cessé de décroître au cours des années quatre-vingt : de 18 722 en 1980 à 17 077 en 1991);

Espagnols : - 692 travailleurs (depuis le maximum de 1987, lorsqu'on en a recensé 16 507, leur nombre diminue régulièrement et ils ne sont plus "que" 14 863 en 1991);

Français : - 398 travailleurs (la réduction du nombre de frontaliers de 429 unités est à l'origine de cette évolution négative qui met un terme à la forte croissance de la décennie écoulée : + 12 301 actifs français entre 1980 et 1990).

Parmi les actifs originaires d'un autre pays (18 643 personnes au total, dont plus de 95 % sont des résidents établis ou "annuels"), relevons la présence dans le canton de 2 613 ressortissants des Balkans (1 588 Yougoslaves, 717 Turcs et 308 Grecs), de 1 842 Allemands et 454 Autrichiens.

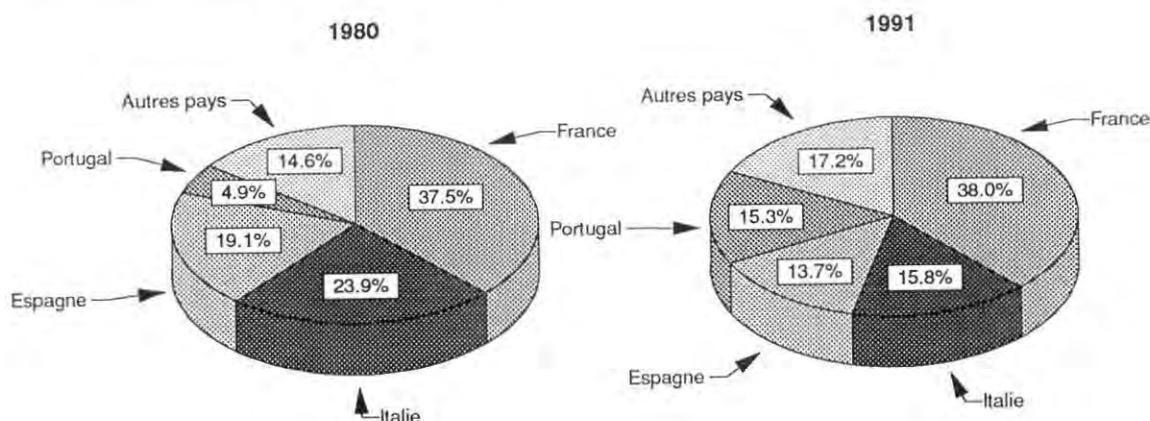
Forte réduction de l'emploi dans le bâtiment et le génie civil

Le tableau 2.5 présente la répartition des travailleurs étrangers selon le type de permis¹ et un choix de branches économiques. Les activités du domaine de la construction ont été touchées les premières par le ralentissement conjoncturel et les conséquences sur le volume de l'emploi s'y sont rapidement manifestées. L'industrie métallurgique (y compris la métallurgie du bâtiment et les installations électriques) a ainsi "perdu" près de 300 travailleurs étrangers en douze mois (- 293 ou - 5,0 %) et le bâtiment et le génie civil plus de 1 800 (- 1 868 ou - 12,4 %). Dans les activités de services, des suppressions d'emploi ont été opérées dans le commerce² (- 276) et dans l'hôtellerie et la restauration (- 107). Signalons encore que pour l'ensemble de l'industrie et des arts et métiers, les effectifs sont en légère augmentation (+ 311), il en va de même pour les secteurs primaire (+ 146) et tertiaire (+ 1 152).

1992 Il est fort probable que le recul des effectifs de travailleurs non résidents (saisonniers et frontaliers) et de titulaires d'un permis à l'année (B) se poursuive au cours des prochains mois. Cependant, la situation n'est pas comparable à celle qui prévalait au milieu des années septante, la part des établis dans le total de la main-d'oeuvre étrangère ayant fortement augmenté, de 30 % en 1973-74 à près de 50 % en 1991. A l'opposé, les permis A et B ne représentent plus que 16 % de la main-d'oeuvre étrangère, contre plus de 30 % en 1973-74. Le rôle d'amortisseur conjoncturel des travailleurs étrangers est donc amoindri.

Graphique 3.b

Main-d'oeuvre étrangère selon la nationalité



1. Fonctionnaires internationaux non compris.

2. Commerce de gros et de détail, sans distinction.

Tableau 3.2

Canton de Genève

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis et la nationalité, en août 1991

	Etablissement	Annuel	Saisonnier	Frontalier	Total	Variation 1990-91
Espagne	13 383	860	553	67	14 863	- 692
France	8 600	1 705	139	30 808	41 252	- 398
Italie	16 036	611	241	189	17 077	- 189
Portugal	9 203	3 555	3 776	40	16 574	18
Autres Etats	10 538	7 279	559	267	18 643	952
Total	57 760	14 010	5 268	31 371	108 409	- 309

Tableau 3.3

Canton de Genève

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis et l'activité économique, en août 1991

	Etablissement	Annuel	Saisonnier	Frontalier	Total	Variation 1990-91
Agriculture, horticulture	780	274	647	188	1 889	146
Mines, carrières	21	6	8	64	99	- 35
Industrie et métiers	12 316	1 684	257	10 210	24 467	311
dont métallurgie	2 481	246	29	2 808	5 564	- 293
machines, appareils	4 114	438	2	2 414	6 968	354
Bâtiment et génie civil	6 664	1 829	2 010	2 735	13 238	- 1 868
Electricité, gaz, eau	51	4	-	15	70	- 3
Services	37 911	10 205	2 346	18 159	68 621	1 152
dont commerce	8 372	1 993	61	5 991	16 417	- 276
banques, assurances	3 350	838	-	1 806	5 994	303
services commerciaux	4 467	1 329	5	1 872	7 673	418
transports, communications	3 189	616	1	1 631	5 437	145
hôtellerie	4 320	2 077	2 215	2 377	10 989	- 107
hygiène, soins corporels	4 711	774	1	2 427	7 913	105
Activité indéterminée	17	8	-	-	25	- 12
Total	57 760	14 010	5 268	31 371	108 409	- 309

Source : Office fédéral des étrangers (Berne)

4. Marché du travail

1991 Trois fois plus de chômeurs à Genève en deux ans

Avec près de 7 000 chômeurs dans le canton à la fin de l'année passée, le taux de chômage s'élève à 3,9 % de la population résidante active¹, contre 2,2 % à fin 1990 et 1,1 % à fin 1989. En deux ans, le chômage a donc plus que triplé à Genève (+ 244,8 %), phénomène que l'on observe également pour l'ensemble du pays (+ 236,8 %) où, cependant, il n'atteint pas la même intensité, puisque le taux de chômage y a passé de 0,6 % à fin 1989, à 0,8 % à fin 1990 et à 1,9 % à fin 1991.

Comment en est-on arrivé là ? Stable de la mi-85 à la mi-90 – le taux de chômage a fluctué à Genève dans des marges relativement étroites, comprises entre 0,9 % et 1,2 % – le chômage s'est mis à augmenter à partir d'août 1990, mois au cours duquel le nombre de chômeurs (2 353) dépasse à nouveau celui des offres d'emploi (2 011), ce qui ne s'était plus produit depuis le premier trimestre 1987 (voir le graphique 4.a). La hausse du chômage va se poursuivre jusqu'en juin 1991 (en 11 mois l'on est passé de 1,2 % à 3,1 % de chômeurs), puis intervient durant les mois d'été une brève période de stabilité, suivie d'une nouvelle progression à partir de l'automne : le taux de chômage augmente de 0,2 point en octobre (3,3 %) et de 0,3 point en novembre (3,6 %) et en décembre (3,9 %). En résumé, après un doublement du chômage entre fin 1989 et fin 1990 (+ 99,4 %), le chômage a encore progressé de 73,0 % au cours des douze derniers mois. Notons qu'en Suisse le chômage a davantage progressé en 1991 (+ 133,0 %) qu'en 1990 (+ 44,6 %).

Dans le même temps, la courbe des offres d'emploi s'est affaïssée; après une phase de croissance régulière entre 1984 (avec une moyenne annuelle de près de 1 600 offres) et 1989 (3 000 offres), le volume des places vacantes diminue à partir du second trimestre 1990. Le bilan des deux dernières années montre l'ampleur du recul : 2 275 offres en moyenne en 1990 (- 24,1 % par rapport à 1989), 1 336 offres en 1991 (- 41,3 % par rapport à 1990).

Le chômage en Suisse : la Suisse romande et le Tessin les plus touchés

A fin décembre, 58 580 personnes étaient inscrites auprès des offices du travail de Suisse en tant que chômeurs, contre 25 141 à fin 1990. En nombres absolus, ce sont les cantons de Vaud (8 086 chômeurs), de Zurich (7 734) et de Genève (6 934) qui en comptent le plus; ils rassemblent à eux trois près de 40,0 % des personnes privées d'emploi (38,8 %). Par région, la répartition des personnes au chômage est la suivante : un peu plus de la moitié (51,9 %) résident en Suisse alémanique, 40,1 % en Suisse romande et 8,0 % au Tessin. Plus pertinent du point de vue économique est le classement des cantons en fonction de leur taux de chômage. Celui-là révèle un pays coupé en deux parties : d'une part, la Suisse romande et le Tessin, avec des taux supérieurs à la moyenne suisse (1,9 % à fin 1991); d'autre part, la Suisse alémanique où, à l'exception de Bâle-Ville (2,6 %) et de Schaffhouse (2,0 %), tous les cantons se situent au-dessous de cette moyenne. En Suisse romande, Fribourg se distingue avec 2,0 % de chômeurs "seulement" contre 2,9 % en Valais, 3,2 % dans le canton de Vaud, 3,3 % dans le Jura, 3,9 % à Neuchâtel et Genève, alors que le Tessin est le canton le plus touché du pays avec un taux de chômage de 4,1 %.

Résultats annuels moyens

Jusqu'ici, nous avons décrit l'évolution du chômage principalement à partir des résultats en *fin d'année*. Une autre manière de l'appréhender est de tenir compte des *résultats annuels moyens*. C'est ainsi que l'an passé, Genève a compté en moyenne 5 509 chômeurs contre 2 507 en 1990 (+ 119,7 %) et la Suisse respectivement 39 222 et 18 133 (+ 116,3 %). Il y a donc eu doublement du chômage, entre 1990 et 1991, à Genève comme en Suisse. Mais si l'on compare les résultats annuels moyens sur trois ans, on note une progression nettement plus forte du chômage à Genève (+ 196,2 % entre 1989 et 1991) qu'en Suisse (+ 124,7 %). Enfin, s'agissant du taux de chômage, la moyenne nationale s'établit à 1,3 % en 1991. Les cantons romands et le Tessin accusent un taux annuel moyen de 2,4 %, résultat trois fois plus élevé que celui de la Suisse alémanique (0,8 %), Genève (3,1 %) et le Tessin (3,0 %) étant les cantons les plus touchés.

1. Le taux de chômage est égal à la somme des chômeurs complets et partiellement sans emploi, en pour-cent de la population résidante active selon le recensement fédéral de la population de 1980.

Tableau 4.1

Canton de Genève

Marché du travail : chômeurs et offres d'emploi

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
• Situation à fin décembre						
Chômeurs, total	2 078	2 050	1 749	2 011	4 009	6 934
Sans emploi	2 015	1 961	1 596	1 927	3 843	6 553
Partiellement sans emploi	63	89	153	84	166	381
Taux de chômage, en % ¹⁾						
Genève	1,2	1,1	1,0	1,1	2,2	3,9
Suisse	0,9	0,8	0,7	0,6	0,8	1,9
Offres d'emploi, total						
A plein temps	1 584	2 021	2 101	2 407	1 171	967
A temps partiel	337	404	372	112	71	65
• Moyennes annuelles						
Chômeurs, total	1 858	2 080	1 924	1 860	2 507	5 509
Sans emploi	1 781	1 996	1 794	1 704	2 399	5 214
Partiellement sans emploi	77	84	130	156	108	295
Taux de chômage en % ¹⁾						
Genève	1,0	1,2	1,1	1,0	1,4	3,1
Suisse	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	1,3
Offres d'emploi, total						
A plein temps	1 628	1 907	2 117	2 868	2 149	1 246
A temps partiel	351	405	423	130	126	90

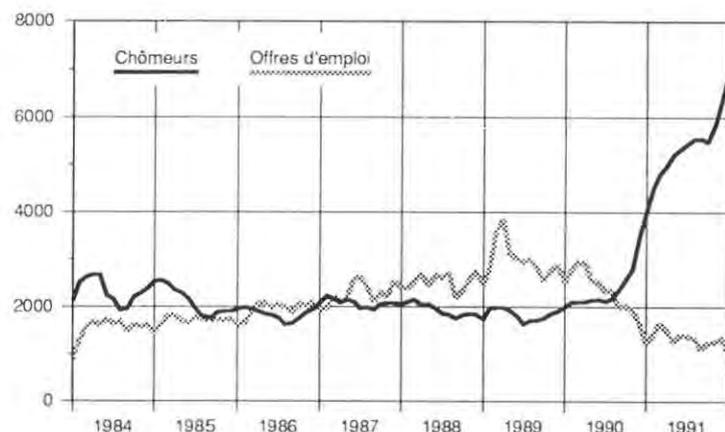
1) Somme des chômeurs complets et partiellement sans emploi, en pour-cent de la population active selon le recensement fédéral de la population de 1980.

Source : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

Graphique 4.a

Chômeurs et offres d'emploi

Situation en fin de mois



4. Marché du travail (suite)

Le chômage à Genève : portrait statistique

Comme le montrent les pages précédentes, le nombre de chômeurs a plus que doublé entre 1990 et 1991. Pour les **femmes**, la progression en une année est de 113 % en moyenne, pour les hommes de 124 %. Globalement, on compte 40,1 % de femmes parmi les chômeurs, proportion légèrement inférieure au chiffre de 1990. Quant aux **étrangers**, ils constituent 39,9 % des personnes au chômage, ce qui correspond à un recul de leur part relative par rapport à 1990 où ils représentaient 44,3 % des chômeurs.

Avec la détérioration de la situation sur le marché de l'emploi, la **durée du chômage** s'est allongée un peu, comme on pouvait s'y attendre. La part des personnes inscrites au chômage depuis plus de trois mois au moment du relevé mensuel est de 55 % (contre 43 % en 1990), celle des personnes au chômage depuis plus de six mois de 27 % (20 % en 1990). La répartition par **âge** des chômeurs est la suivante: 1,2 % ont moins de 20 ans, 30,7 % entre 20 et 29 ans, 29,4 % sont âgés de 30 à 39 ans, 21,1 % de 40 à 49 ans et 17,7 % ont au moins 50 ans. Par rapport à 1990, on peut parler d'un certain rajeunissement de cette population ou, autrement dit, l'augmentation du chômage a été plus prononcée chez les personnes jeunes. 61,3 % des chômeurs ont en effet moins de 40 ans.

Quant aux **professions des chômeurs**, le groupe de loin le plus important est toujours celui de "bureau et administration" où l'on trouve 27,4 % de l'effectif total. Autres groupes importants: les professions de l'hôtellerie et des services de maison, de la vente ainsi que de l'industrie de la métallurgie et des machines. Par rapport aux moyennes observées en 1990, on peut constater dans tous les groupes de professions une progression des effectifs. C'est dans le bâtiment et le génie civil, la métallurgie et dans les professions techniques que les augmentations ont été les plus sensibles. Les **offres d'emploi**, fortement en recul en 1991, ont diminué dans pratiquement toutes les professions. Rappelons qu'il s'agit ici uniquement des offres enregistrées auprès de l'office de l'emploi. Si les chiffres absolus ne sont pas significatifs en eux-mêmes, la tendance observée reflète cependant bien le retournement de la conjoncture. C'est curieusement dans les professions de l'hôtellerie qu'on enregistre en moyenne l'effectif d'offres le plus important, puis dans celles des bureaux et administrations, et ensuite de la vente.

Quelle est la **branche économique** du dernier emploi occupé par les chômeurs recensés? Se référant aux chiffres de décembre 1991, où l'on comptait 6 934 chômeurs, on constate que 21 % ont travaillé auparavant dans le secteur secondaire, 65 % dans les services et 13 % sont à la recherche d'un premier emploi ou désirent reprendre une activité après une interruption. La quasi-totalité des activités économiques semblent être touchées. Les effectifs les plus importants sont recensés dans les services commerciaux et informatiques avec 14,8 % des chômeurs; suivent l'ensemble de l'industrie avec 12,3 %, le bâtiment et le génie civil 8,6 %, le commerce de détail 7,7 %, l'hôtellerie et la restauration 7,5 %, les banques et sociétés financières 6,5 %. En comparant la situation avec celle de décembre 1990, on observe des augmentations sensibles dans la plupart des branches.

1992 *Pour la plupart des observateurs, le chômage ne devrait pas reculer au cours des prochains mois et l'on envisage plutôt son aggravation, "au moins jusqu'au milieu de 1992". En ce qui concerne Genève, les prévisions pour 1992 sont plutôt pessimistes et, à fin janvier, on compte déjà plus de 7 300 chômeurs, soit le 4,1 % de la population résidante active.*

Tableau 4.2

Canton de Genève

Chômeurs¹⁾ selon le sexe ou l'origine

Moyennes annuelles

	Total	Sexe		Origine	
		Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
1986	1 781	994	787	994	787
1987	1 996	1 218	778	1 086	910
1988	1 794	1 080	714	964	830
1989	1 860	1 059	801	1 032	828
1990	2 507	1 471	1 036	1 396	1 111
1991	5 509	3 301	2 208	3 310	2 199

1) 1986 - 1988 : uniquement les chômeurs complets.

Chômeurs¹⁾ selon la durée du chômage et le groupe d'âges, en 1991

Moyennes annuelles

Groupe d'âges	Durée en mois						Total
	0-1	>1-2	>2-3	>3-6	>6-12	>12	
Moins de 20 ans	17	19	13	16	4	-	68
20-29 ans	318	339	252	468	284	29	1 689
30-39 ans	249	261	201	462	389	55	1 618
40-49 ans	171	174	130	318	317	50	1 160
50 ans ou plus	118	119	96	257	309	74	973
Total	874	912	692	1 522	1 302	208	5 509

1) Chômeurs sans emploi et partiellement sans emploi.

Offres d'emploi¹⁾ et chômeurs²⁾ selon la profession

Moyennes annuelles

	Offres d'emploi			Chômeurs		
	1990	1991	Variation	1990	1991	Variation
Production végétale et animale	29	11	- 17	22	48	26
Arts graphiques	13	7	- 7	30	58	28
Métallurgie, machines	274	113	- 161	140	407	267
Horlogerie, bijouterie	25	46	22	6	70	63
Bâtiment et génie civil	108	72	- 36	80	323	243
Autres ouvriers de la production	186	57	- 129	119	146	27
Professions techniques	172	63	- 109	121	320	199
Bureau, administration	283	155	- 128	675	1 508	833
Vente	177	125	- 52	234	446	213
Transports et communications	69	25	- 44	156	341	185
Hôtellerie, service de maison	477	364	- 113	233	496	263
Hygiène, nettoyage	108	61	- 47	93	175	82
Droit, sûreté, maintien de l'ordre	6	7	1	31	54	23
Soins médicaux	170	125	- 44	68	116	48
Professions scientifiques et artistiques	80	55	- 25	185	315	130
Enseignement, assistance sociale	54	36	- 18	81	141	60
Autres professions	46	15	- 32	232	546	314
Total	2 274	1 336	- 938	2 507	5 509	3 002

1) A plein temps et à temps partiel.

2) Chômeurs sans emploi et partiellement sans emploi.

Source : OFIAMT (statistique PLASTA)

4. Marché du travail (suite)

Réduction de l'horaire de travail : plus d'un million d'heures perdues en 1991

Le canton a connu l'an passé une très forte augmentation des réductions de l'horaire de travail pour des motifs économiques, puisque l'on a enregistré au total plus d'un million d'heures chômées (1,115 mio) contre un peu plus de cent mille (0,104 mio) en 1990. C'est à partir de septembre 1990 que les entreprises du canton ont dû à nouveau recourir au "chômage partiel"¹, lequel avait été quasi inexistant en 1989 (6 232 heures chômées) et durant les 8 premiers mois de l'année suivante (5 832). L'évolution pour les 16 derniers mois est la suivante :

Septembre – décembre 1990 : 98,6 mille heures chômées au total (en moyenne, 223 travailleurs touchés);
1er trimestre 1991 : 153,7 mille heures chômées (591 travailleurs);
2e trimestre 1991 : 341,1 mille heures chômées (1 617 travailleurs);
3e trimestre 1991 : 235,1 mille heures chômées (1 487 travailleurs);
4e trimestre 1991 : 385,4 mille heures chômées (2 234 travailleurs).

Au cours du seul mois de décembre, 101 entreprises ont annoncé des réductions d'horaire, ce qui a entraîné la mise au "chômage partiel" de 2 271 travailleurs et la perte de 135,6 mille heures de travail. Ce résultat mensuel est le plus mauvais de l'année 1991 et il ne présage rien de bon pour l'année 1992, les réductions d'horaire pouvant déboucher, à plus ou moins long terme, sur des suppressions d'emplois.

Dans quelles activités économiques a-t-on le plus recouru à ce type de mesure ? Au premier rang figure l'industrie des machines, appareils et véhicules (468,2 mille heures chômées, soit le 42,0 % du total), suivent le bâtiment et le génie civil (180,5; 16,2 %), l'industrie des métaux (93,9; 8,4 %), l'industrie horlogère et la bijouterie (76,5; 6,9 %), les arts graphiques (60,2; 5,4 %), l'industrie du bois et du meuble (42,2; 3,8 %). Les autres branches de l'industrie et des arts et métiers totalisent 136,9 mille heures chômées (12,2 %); à relever l'absence de tout "chômage partiel" dans l'industrie chimique. Dans les activités de service (56,9 mille heures chômées, soit le 5,1 % du total), les activités de transports et de communications arrivent en tête avec 41,2 mille heures perdues, elles précèdent le commerce de gros et de détail qui totalisent 11,5 mille heures chômées.

Pertes de travail pour cause d'intempéries : surtout dans le bâtiment et le génie civil

Sur un total de 74,3 mille heures chômées pour cause d'intempéries (76,4 mille heures en 1990), 65,5 l'ont été au cours du premier trimestre. Durant le seul mois de février, près de 1 600 travailleurs de 83 entreprises ont dû réduire leur activité, ce qui a entraîné une perte de 38,6 mille heures de travail (soit en moyenne 24 heures par travailleur). Ce sont les activités du bâtiment et du génie civil qui ont le plus souffert des conditions climatiques avec 68,8 mille heures chômées, loin devant l'horticulture et la sylviculture (5,1 mille).

1. S'agissant des réductions de l'horaire de travail par des entreprises, l'OFIAMT parle également de chômage partiel, mais celui-ci ne doit pas être confondu avec les chômeurs partiellement sans emploi, lesquels sont des personnes occupées déjà à temps partiel et qui cherchent à occuper un emploi à plein temps ou un autre emploi à temps partiel.

Tableau 4.3

Canton de Genève

Marché du travail : réduction de l'horaire de travail, pertes de travail pour cause d'intempéries

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Réduction de l'horaire de travail						
Entreprises ¹⁾	2	8	7	1	6	65
Travailleurs touchés ¹⁾	22	293	571	6	78	1 482
Heures chômées (en milliers) ²⁾	18,8	228,7	461,0	6,2	104,4	1 115,3
Pertes de travail pour cause d'intempéries						
Entreprises ¹⁾	10	20	5	2	12	12
Travailleurs touchés ¹⁾	256	274	120	79	291	292
Heures chômées (en milliers) ²⁾	99,4	143,9	17,0	9,1	76,4	74,3

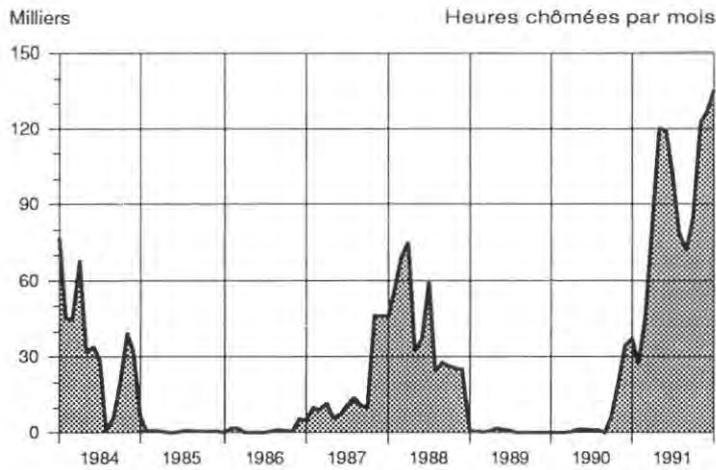
1) Moyennes annuelles.

2) Totaux annuels.

Source : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

Graphique 4.b

Réduction de l'horaire de travail



5. Agriculture (rapport rédigé par le Service de l'agriculture)

1991 Après deux années supérieures à la moyenne (1988 et 1989) et une année moyenne (1990), 1991 a été, à quelques exceptions près, une année où les rendements ont été assez importants, mais caractérisée par une augmentation considérable des coûts et par une baisse massive des prix à la production de viande de boeuf.

Viticulture

L'année viticole 1991 restera gravée dans les mémoires par l'important gel du mois d'avril. Mis à part les vignobles situés le long de la rive gauche, la plupart des régions viticoles ont été touchées à un degré variable. Une diminution de récolte de 25 % fut d'abord envisagée, mais durant l'été la vigne combla son retard. Néanmoins, il y eut des dégâts et des pertes de rendement résiduelles, surtout en ce qui concerne les cépages précoces (gamay, aligoté, pinot noir et chardonnay), à l'inverse du chasselas. Les vendanges se sont déroulées du 17 septembre au 17 octobre 1991. Elles ont permis l'encavage de 13,100 millions de litres de moût, dont 6,365 de chasselas et 4,805 de gamay.

Les 15 périmètres d'appellations d'origine contrôlée (AOC) ont produit 1,020 millions de kg de raisin provenant de 11 cépages différents.

L'année 1991 s'inscrira parmi les bons millésimes de la dernière décennie.

Céréales panifiables et fourragères

La production de céréales panifiables s'est caractérisée par une forte croissance. La mise en valeur de la récolte 1991 des céréales fourragères n'a pas posé de problèmes particuliers, contrairement à ce qui s'est passé en 1990.

Cultures protéagineuses

Les pois protéagineux (362 ha) et le soja (113 ha) ont conduit à des rendements faibles, essentiellement en raison de la sécheresse.

Colza

Les surfaces ensemencées en colza ont été de 1 251 ha, alors que le contingent cantonal a été fixé à 1 260 ha. L'année 1991 a été favorable à cette culture.

Cultures fruitières

L'année restera gravée dans nos mémoires comme une année désastreuse. Le gel catastrophique du printemps a été suivi d'une sécheresse estivale et de fortes précipitations en automne. La moyenne des rendements s'est située à environ 30 % d'une bonne récolte.

Cultures maraîchères

Dans son ensemble, l'année 1991 a été favorable. L'automne exceptionnel a permis une commercialisation optimale de presque tous les légumes, et ceci jusqu'à la fin de la saison.

Elevage

Dans le domaine de la production de viande bovine, l'offre a été largement supérieure à la demande et les prix se sont effondrés.

Tableau 5

Canton de Genève

Principales productions de l'agriculture genevoise

Surface et production des vignes

	Surface (ha) ¹⁾				Production (hectolitres)			
	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total
	Crus rouges	Crus blancs			Crus rouges	Crus blancs		
1986	570,5	869,5	2,0	1 442,0	46 592	78 424	122	125 138
1987	575,0	870,0	2,0	1 447,0	53 174	97 667	196	151 037
1988	585,5	860,5	2,0	1 448,0	66 455	82 077	213	148 745
1989	620,0	847,0	2,0	1 469,0	64 104	107 484	292	171 880
1990	632,5	840,0	1,5	1 474,0	51 658	95 686	181	147 525
1991	643,5	833,0	1,5	1 478,0	54 288	76 330	252	130 870

1) Y compris les vignes cultivées en France (130 ha).

Valeur de la vendange (en milliers de F)

	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total
	Crus rouges	Crus blancs		
1986	17 705	27 840	34	45 579
1987	20 109	33 665	55	53 829
1988	25 253	29 137	59	54 449
1989	24 360	38 156	82	62 598
1990	19 630	33 968	50	53 648
1991	20 629	16 029	70	36 728

Surface de céréales panifiables et livraisons de céréales panifiables à la Confédération

	Surface (ares)			Livraisons (quintaux)			Valeur de la livraison (1 000 F)
	Froment	Seigle	Total	Froment	Seigle	Total	
1986	341 042	6 813	347 855	170 521	2 725	173 246	18 421
1987	323 514	7 132	330 646	196 373	3 923	200 296	21 079
1988	324 630	9 630	334 260	178 547	4 815	183 362	19 384
1989	352 536	8 080	360 616	197 420	4 040	201 460	21 146
1990	196 300	4 800	201 000	19 000
1991 ^e	218 170	9 630	227 800	22 000

Surface et récolte de colza

	Producteurs	Surface (ha)	Récolte	
			Quintaux	1 000 F
1986	275	1 220	30 617	6 360
1987	281	1 260	40 574	8 317
1988	284	1 260	35 040	7 183
1989	271	1 260	35 200	7 200
1990	264	1 229	31 210	6 416
1991	275	1 251	38 310	7 500

Source : Service de l'agriculture (Genève)

6. Energie

1991¹ Le taux de croissance de l'ensemble des fournitures énergétiques du canton (2,7 %) reflète principalement la détérioration relative des conditions climatiques par rapport à la période précédente. La morosité économique est, quant à elle, responsable du ralentissement de la consommation des agents énergétiques qui ne sont pas destinés au chauffage.

Electricité

La croissance de 2,2 % pour la période juillet 1990 – juin 1991, peut être considérée comme assez faible en comparaison avec les variations précédentes (4 % d'augmentation par an en moyenne depuis 1982). En tenant compte du fait que le 60 % du courant consommé est consacré aux activités économiques, on peut en déduire que le ralentissement de la croissance des fournitures d'électricité s'explique principalement par le tassement de l'activité économique du canton.

Combustibles

La croissance exceptionnelle de la consommation de **gaz** (+ 19,0 %) mérite d'être soulignée. En partie elle est le fait des rigueurs du climat de la saison 1990-91. Le 90 % des consommations de gaz étant consacrées au chauffage (eau chaude et chauffage à distance compris), les 14 % de degrés-jours supplémentaires par rapport à la saison précédente se répercutent entièrement sur la hausse de la consommation.

Toutefois, après correction du facteur climatique, les 9 % de croissance restants peuvent s'expliquer par l'extension du parc des installations fonctionnant au gaz. En effet la part de cet agent passe de 11,2 % à 13,0 % du total des fournitures énergétiques du canton.

Le **mazout** est le principal tributaire de cette modification structurelle. Si l'on exclut du calcul les agents énergétiques non destinés au chauffage et l'électricité, le transfert de parts du marché entre les différentes sources d'énergie apparaît clairement. De la période 1989-90 à la période 1990-91, les combustibles liquides perdent 3 points de leur contribution au total (de 77,2 % à 74,4 %), au seul bénéfice du gaz (de 22,4 % à 25,3 %).

La flambée des prix du pétrole consécutive à la crise du Golfe a certainement joué un rôle dans le comportement des agents énergétiques. Il faut néanmoins rappeler qu'en ce qui concerne les huiles de chauffage, les chiffres disponibles couvrent uniquement les ventes. Le comportement réel des consommateurs finaux peut être masqué partiellement par la politique de stockage appliquée par les propriétaires des installations de chauffage.

Les **combustibles solides** poursuivent leur lente, mais apparemment inéluctable, disparition progressive du marché énergétique. Par rapport à 1989-90, le recul des ventes en volume se chiffre à - 25,2 %. En 1990-91, les combustibles solides ne représentent plus que le 0,1 % de l'ensemble des fournitures énergétiques du canton et le 0,3 % des agents destinés au chauffage (exclusion faite de l'électricité).

Carburants

Le fléchissement du volume des ventes de carburants, - 1,9 % entre juillet 1990 et juin 1991, traduit vraisemblablement la détérioration du climat de consommation enregistrée en Suisse depuis l'été 1990. Paradoxalement, le parc automobile n'a cessé de croître (+ 1,7 % de voitures immatriculées entre juin 90 et juin 91), bien qu'à une vitesse moins soutenue que précédemment (1989-90 : 2 %). Faut-il lire, dans la rigidité relative de la demande de ce moyen de transport, l'engouement des genevois pour la voiture?

1. Période juillet 1990-juin 1991.

Tableau 6

Canton de Genève

Fourniture d'énergie pour les périodes de juillet à juin

	Electricité	Gaz	Combustibles solides	Combustibles liquides	Carburants	Total
Energie fournie (MWh)¹⁾						
1985-86	2 003 913	1 078 614	39 899	5 560 908	2 522 043	11 205 377
1986-87	2 077 681	1 128 519	36 325	4 715 500	2 800 324	10 758 349
1987-88	2 156 885	1 100 057	27 297	4 365 937	2 733 681	10 383 857
1988-89	2 243 651	1 176 225	25 115	4 252 905	2 892 267	10 590 163
1989-90	2 310 011	1 197 813	19 669	4 122 498	3 026 136	10 676 126
1990-91	2 361 261	1 425 693	14 703	4 195 255	2 967 938	10 964 850
Variation par rapport à la période précédente (%)						
1985-86	5,0	8,1	- 8,3	6,6	0,2	4,9
1986-87	3,7	4,6	- 9,0	- 15,2	11,0	- 4,0
1987-88	3,8	- 2,5	- 24,9	- 7,4	- 2,4	- 3,5
1988-89	4,0	6,9	- 8,0	- 2,6	5,8	2,0
1989-90	3,0	1,8	- 21,7	- 3,1	4,6	0,8
1990-91	2,2	19,0	- 25,2	1,8	- 1,9	2,7
Part de chaque agent à l'approvisionnement genevois (%)						
1985-86	17,9	9,6	0,4	49,6	22,5	100,0
1986-87	19,3	10,5	0,3	43,8	26,0	100,0
1987-88	20,8	10,6	0,3	42,0	26,3	100,0
1988-89	21,2	11,1	0,2	40,2	27,3	100,0
1989-90	21,6	11,2	0,2	38,6	28,4	100,0
1990-91	21,5	13,0	0,1	38,3	27,1	100,0

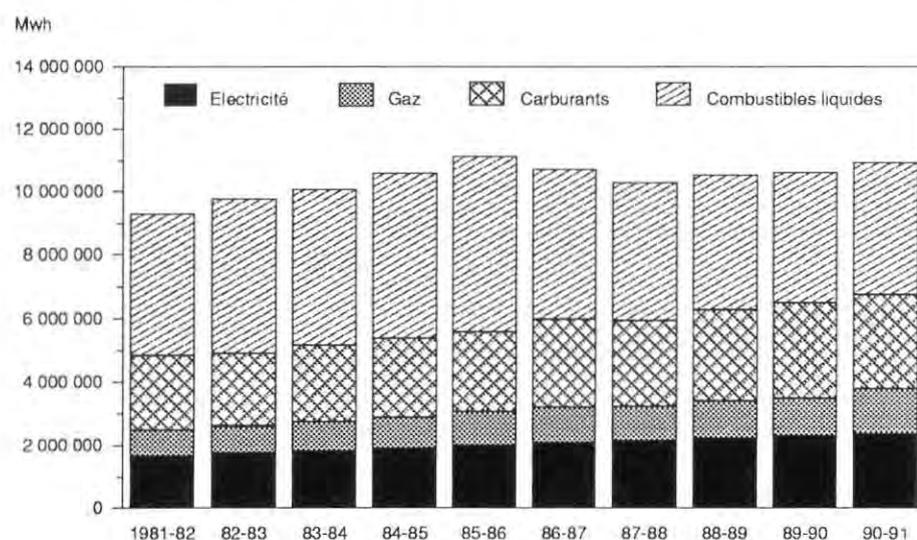
1) Les réseaux de distribution ne correspondent pas toujours au territoire du canton.

Sources : Services industriels de Genève et SCS

Graphique 6

Fourniture d'énergie dans le canton

Chiffres annuels, période de juillet à juin



7. Industrie

1991 Evolution dans l'ensemble de l'industrie

La chute de l'indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie genevoise, commencée à fin 1989, s'est terminée en début d'année 1991. La stagnation prévaut depuis lors : la marche des affaires est restée maussade pendant toute l'année, sans pour autant se dégrader davantage, ni être franchement mauvaise.

Au contraire, à l'échelon suisse, l'indicateur synthétique a poursuivi sa baisse au cours de 1991 - bien que moins rapidement qu'en 1990. Ainsi, en fin d'année, le niveau atteint est plus bas qu'à Genève.

Sur le plan cantonal, que ce soit l'entrée de commandes, la production ou l'état des carnets de commandes, les résultats sont moins bons que l'année précédente. Les carnets de commandes étaient jugés trop peu garnis durant toute l'année, la production a stagné ou diminué légèrement et les entrées de commandes ont globalement diminué. Seuls les stocks de produits en cours de fabrication et de produits finis ont conservé leur niveau satisfaisant de 1990. Les entreprises ont donc ajusté rapidement leur production à la baisse.

Cette baisse de régime, de 1990 à 1991, s'est aussi répercutée sur les facteurs de production. La capacité technique de production, jugée trop faible en 1990, était satisfaisante en 1991 et le nombre de personnes occupées, aussi trop faible en 1990 en moyenne, est devenu trop élevé en 1991. On assiste aussi à une baisse de la part des heures supplémentaires, baisse qui s'est nettement accélérée au quatrième trimestre de 1991. Par contre, le degré d'utilisation de la capacité technique de production des entreprises s'est maintenu (en moyenne annuelle, plus de 85 %).

Après deux années de croissance (1988 et 1989), le bénéfice brut a baissé dès 1990; en 1991, il a reculé pratiquement sans cesse d'un trimestre à l'autre.

Graphique 7

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

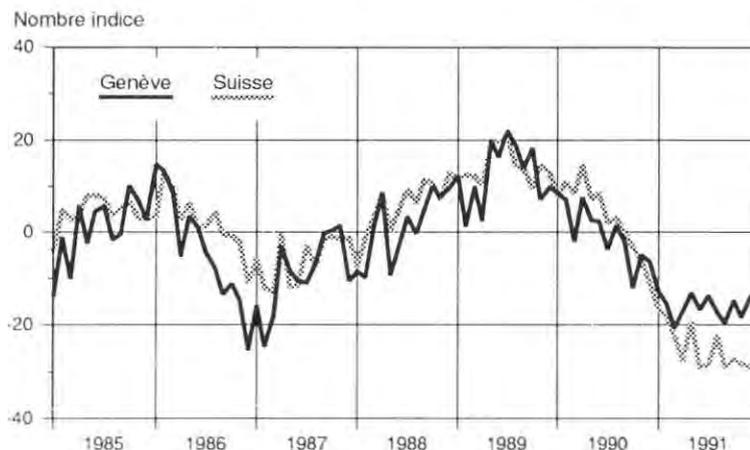


Tableau 7

Canton de Genève

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

Référence :
 Situation satisfaisante 0
 très mauvaise - 100
 très bonne + 100

Moyennes trimestrielles de résultats mensuels

	Ensemble de l'industrie	Alimentation, boissons, tabacs	Arts gra- phiques	Bois ¹⁾	Chimie	Métallurgie	Machines et appareils	Horlogerie- bijouterie
1er trimestre 1986	6	6	5	- 21	44	35	- 24	16
2me	0	2	- 12	- 53	28	7	- 14	7
3me	- 11	- 14	- 10	- 8	17	1	- 35	6
4me	- 19	5	- 10	- 1	- 32	- 20	- 35	3
1er trimestre 1987	- 15	1	3	- 12	- 12	- 19	- 37	- 3
2me	- 10	4	- 9	- 7	14	- 41	- 33	6
3me	- 3	- 8	0	1	21	- 31	- 14	5
4me	- 6	3	1	- 5	12	- 30	- 20	1
1er trimestre 1988	0	- 9	9	- 9	48	- 30	- 22	6
2me	- 3	- 13	13	- 12	49	18	- 44	14
3me	3	- 8	10	0	51	15	- 41	43
4me	10	0	2	- 10	49	19	- 30	62
1er trimestre 1989	5	- 22	13	- 19	54	10	- 30	47
2me	20	11	21	- 22	45	37	- 11	62
3me	17	4	4	- 18	34	45	- 8	66
4me	9	15	15	- 5	- 8	19	- 14	52
1er trimestre 1990	4	7	7	- 23	0	16	- 15	52
2me	0	22	0	- 36	9	8	- 17	41
3me	- 4	23	- 7	- 39	- 9	- 8	- 12	38
4me	- 8	15	- 20	- 33	8	- 22	- 16	31
1er trimestre 1991	- 18	15	- 28	- 36	- 13	- 44	- 24	7
2me	- 14	- 2	- 28	- 21	17	- 41	- 19	- 12
3me	- 17	6	- 43	- 33	17	- 40	- 22	- 13
4me	- 15	5	- 41	- 47	21	- 43	- 27	- 3

1) Représentativité incertaine.

Sources : Centre de recherches conjoncturelles (KOF) et Service cantonal de statistique (SCS)

7. Industrie (suite)

1991 Evolution dans les principales branches de l'industrie

Après trois années euphoriques, l'**horlogerie-bijouterie** a subi pleinement le retournement de la conjoncture. Les carnets de commandes, encore surchargés en janvier 1991, ne l'étaient plus pendant le reste de l'année, en raison d'une forte diminution des entrées de commandes. La production, quant à elle, n'a progressé que lentement en 1991. La capacité technique de production, trop faible auparavant, est devenue suffisante, mais son degré d'utilisation reste très élevé. Le bénéfice brut est encore en progression, bien que plus lentement qu'auparavant.

Après un accès de faiblesse au premier trimestre, l'**industrie chimique** a repris le chemin de la croissance pendant le reste de 1991. Faisant fi de la morosité ambiante dans l'industrie, les entrées de commandes et la production ont augmenté constamment du deuxième au quatrième trimestres. Selon l'appréciation des répondants, les carnets de commandes auraient pu être remplis davantage, malgré l'utilisation déjà intensive de la capacité technique de production. La situation bénéficiaire des entreprises de la branche s'est améliorée en 1991.

L'indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'**industrie métallurgique** a stagné à un très bas niveau tout au long de 1991. La demande, trop faible, a forcé les entreprises à revoir leur production à la baisse. Les facteurs de production ont aussi accusé le coup : baisse prononcée du degré d'utilisation de la capacité technique de production, et réduction notable de la part des heures supplémentaires de 1990 à 1991. Le bénéfice brut, quant à lui, s'est replié de trimestre en trimestre.

Stagnation également dans la branche des **machines et appareils** : la marche des affaires reste maussade en 1991. La demande, déjà trop faible en 1990, s'est encore affaiblie en 1991, à cause d'un recul des entrées de commandes. Toutefois, le degré d'utilisation de la capacité technique de production a légèrement augmenté et reste au-dessus de 80 %. La situation bénéficiaire s'est détériorée.

A part un bref répit en mars-avril 1991, les **arts graphiques** ont subi la récession de plein fouet tout au long de l'année écoulée. Une demande beaucoup trop faible, une production en diminution quasi constante, des effectifs en surnombre et un bénéfice brut en recul ont caractérisé l'année, pour cette branche.

Une marche des affaires globalement un peu moins bonne qu'en 1990, mais encore satisfaisante, a régné dans l'**industrie alimentaire, des boissons et du tabac**. Les facteurs de production semblent être à leur niveau optimal. La situation bénéficiaire des entreprises de la branche, après avoir reculé au premier semestre, a évolué très favorablement pendant la seconde moitié de l'année.

La récession dans le secteur de la construction à Genève et en Suisse influençant toujours négativement la marche des affaires dans l'**industrie du bois et du meuble**, cette branche a continué de souffrir, en 1991, de carnets de commandes trop peu garnis, d'entrées de commandes et de production en baisse. Pour l'ensemble des entreprises, le bénéfice brut s'est replié pendant cette même année. L'emploi dans la branche s'en ressent : le nombre de personnes occupées était nettement trop élevé au deuxième semestre 1991 et la part des heures supplémentaires reste nulle depuis plus d'une année.

1992 *Stagnation et marche des affaires maussade en 1991, hélas les perspectives pour la première moitié de 1992 s'inscrivent dans cette tendance. Au premier trimestre 1992, la demande pourrait diminuer. Par conséquent, les achats de matières premières et produits semi-finis et la production diminueraient aussi. Au-delà, la marche des affaires pourrait encore se dégrader.*

Dans la branche de l'horlogerie-bijouterie, la situation actuelle devrait se maintenir durant la première moitié de l'année 1992. Pour l'industrie chimique, les perspectives au-delà du premier trimestre 1992 sont très bonnes. Par contre, l'industrie métallurgique et les arts graphiques, déjà dans les chiffres rouges, pourraient subir encore une baisse de leurs entrées de commandes et une dégradation de la marche de leurs affaires.

Dans la branche des machines et appareils, la morosité marquera encore le début d'année 1992, sans toutefois empirer. Stagnation des entrées de commandes, baisse de la production et des achats de matières premières et produits semi-finis, telles sont les perspectives pour l'industrie de l'alimentation, des boissons et du tabac au premier trimestre 1992. Au-delà, toutefois, la marche des affaires devrait se maintenir.

Dans l'industrie du bois et du meuble, les perspectives sont très mauvaises : la situation pourrait se détériorer encore en 1992.

Les données utilisées pour l'analyse de la situation dans l'industrie sont tirées du test conjoncturel pour l'industrie genevoise. Cette enquête n'est pas une statistique au sens strict; elle reflète les appréciations d'un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions sur la marche de leurs affaires.

8. Secteur de la construction

1991 La fièvre qui a agité le secteur de la construction en 1990 est retombée. Les entreprises ne tablent plus sur une relance spectaculaire de la conjoncture et se sont même vues rappeler certaines failles structurelles par quelques-uns de leurs ténors. Elles se sont donc attelées à traverser tant bien que mal (et parfois plus mal que bien) cette phase d'incertitude et de transition.

Alors que 1990 a été encore une très bonne période pour la construction, du moins dans son ensemble, 1991 est l'année de tous les retournements. D'après une estimation sur la base des résultats de l'enquête trimestrielle de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), l'activité du secteur principal de la construction à Genève (génie civil et gros oeuvre du bâtiment) représenterait 723 millions de francs pour l'année, soit une diminution drastique de 24 % par rapport à 1990 (à titre de comparaison, cette diminution est de 7 % au niveau suisse). Le recul affecte le génie civil (- 17 %) et encore plus le gros oeuvre du bâtiment (- 28 %). Et encore, pour ce dernier, la construction de logements a heureusement pris le relais des constructions pour l'artisanat et l'industrie. En définitive, l'activité du secteur principal de la construction se situerait (en termes réels) environ 8 % au-dessous du niveau 1987.

D'autres indicateurs témoignent de la chute. Pour les trois premiers trimestres de 1991, le nombre moyen d'emplois à l'exploitation passe à 15 877 : 14 % de moins qu'en 1990, au-dessous du niveau 1985. Les livraisons de matériaux se contractent fortement. Le tonnage de ciment fourni aux entreprises du canton a diminué de 27 % en une année et se retrouve finalement au-dessous du tonnage 1984. Quant au tonnage de plâtre, il se réduit de 20 % par rapport à 1990 et de 25 % par rapport à 1989. Le recul s'amplifie donc dans le second oeuvre.

Tous les signes annonciateurs en 1990 d'une baisse notable de l'activité se sont matérialisés et leur chute parfois vertigineuse se reflète maintenant dans l'ampleur du reflux constaté.

1992 *Que disent les différents indicateurs ? La valeur des bâtiments mis en chantier s'établit finalement à 906 millions de francs pour 1991, encore 5 % plus bas qu'en 1990 (et 32 % plus bas qu'en 1989). Le nombre des logements mis en chantier atteint un niveau annuel jamais connu depuis vingt ans : 1 161. Les réalisations nouvelles restent donc en panne. Les projets valent-ils beaucoup mieux ? L'entrée des commandes du secteur principal de la construction a bien augmenté de 22 % par rapport à 1990, entraînant une croissance de 11 % des réserves de travail. Mais ces accroissements ne doivent pas trop faire illusion : les niveaux 1990 étaient particulièrement bas. Quant à la valeur des bâtiments autorisés, la baisse est de 58 %, pas moins.*

Les perspectives immédiates ne sont pas bonnes parce que la demande n'a pas redémarré. Les pouvoirs publics ont bien lancé, par exemple, le projet du nouveau siège social des Services industriels, qui développera peu à peu tous ses effets et contribuera à soutenir l'activité de la construction. Néanmoins, l'attitude générale chez les maîtres d'ouvrage semble plutôt être, pour le moment, d'attendre et de voir venir. Ce n'est que pour plus tard que la reprise timide des projets dans le bâtiment, comme dans le génie civil, laisse entrevoir une éclaircie.

Une secousse comme celle que connaît actuellement la construction ne peut que faire des dégâts. Inévitablement, des entreprises vont disparaître. C'est déjà le cas de quelques-unes. Ce coût est aussi le prix à payer pour asseoir le secteur sur des bases plus solides et mieux adaptées aux changements à venir.

Tableau 8

Canton de Genève

Entrée des commandes dans le secteur principal de la construction, en millions de francs
Chiffres annuels

	1987	1988 ¹⁾	1989	1990	1991
Génie civil	309	326	306	208	277
Bâtiment	624	757	677	434	503
dont logements	243	278	332	224	192
Total	933	1 083	983	642	780

1) La participation des entreprises genevoises n'a pas été suffisante au troisième trimestre. Les bases de l'estimation 1988 ne sont donc pas tout à fait aussi sûres que les autres.

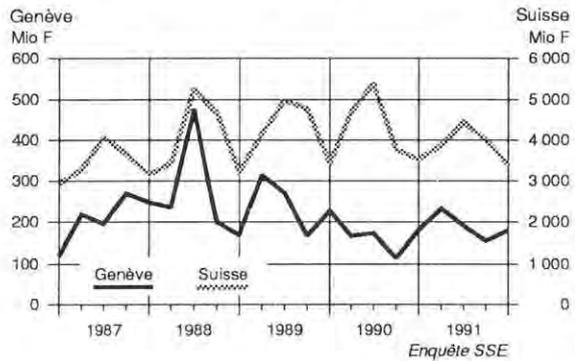
Source : enquête SSE

Graphique 8.a

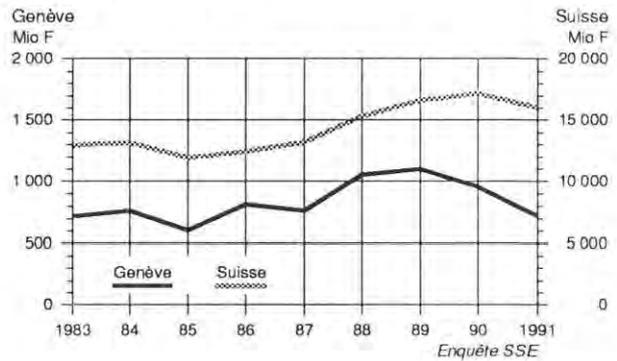
Suisse-Genève

Secteur principal de la construction

Entrée des commandes (chiffres trimestriels)



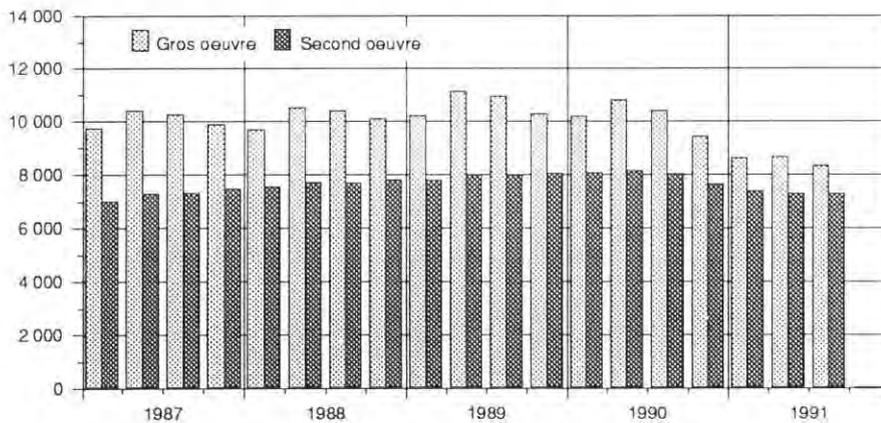
Activité du secteur (chiffres annuels)



Graphique 8.b

Canton de Genève

Personnes occupées à l'exploitation dans la construction



9. Logement

1991 Parc d'habitation

Au 31 décembre, on a compté dans le canton 188 677 logements. En dix ans, le parc de logements s'est accru de 13 %. Dans les années 60, il avait augmenté de 56 % et, dans les années 70, de 25 %. Les grandes périodes de construction semblent bien terminées.

Ces 188 677 logements se répartissent dans 33 352 bâtiments, parmi lesquels 18 310 maisons individuelles et 15 042 immeubles. Le stock de villas s'est tout particulièrement accru au cours des vingt dernières années : pas moins de 40 % d'entre elles ont été construites pendant cette période, manifestement à la faveur d'une économie florissante dans son ensemble et d'une forte augmentation des revenus.

Les bâtiments d'habitation et les logements anciens représentent une part importante du parc. C'est le cas, en particulier, des immeubles : 5 000 (soit 29 000 logements) ont été construits avant 1920 et 3 700 (comprenant 77 000 logements) entre 1920 et 1960. Autrement dit, le tiers des bâtiments d'habitation collective a au moins 70 ans et presque les deux tiers ont 30 ans et plus. Finalement, seuls 1 700 immeubles (soit 12 % de l'ensemble) ont moins de 10 ans; ils représentent 17 000 logements.

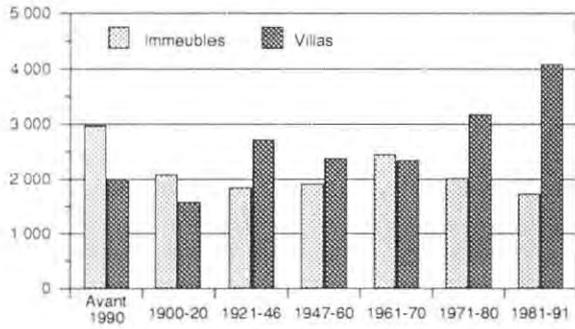
Comment se répartissent bâtiments et logements dans le canton ? En ce qui concerne les immeubles, 5 830 sont situés en ville de Genève et 9 212 dans les autres communes. Quant aux villas, il en existe (il en reste ?) 943 en ville de Genève mais on en compte 17 337 dans le reste du canton. Les communes – sans la ville de Genève – ne groupent donc pas moins de 61 % des immeubles et 95 % des villas du territoire. C'est à partir des années 60 que l'on a commencé à bâtir fortement à l'extérieur de la ville de Genève, d'abord des immeubles puis des villas. En 30 ans, on y a ainsi construit plus de 14 000 bâtiments, dont un peu plus de 3 000 immeubles, qui représentent au total 66 000 logements. Dans le même temps, on a édifié en ville de Genève "seulement" 1 700 bâtiments (presque tous des immeubles) contenant 36 000 logements. Actuellement, la ville de Genève et l'ensemble des autres communes se partagent presque équitablement les logements du canton : 51 % pour la première et 49 % pour les autres. Deux de ces communes – Vernier et Lancy – en comprennent plus de 10 000. Trois autres – Carouge, Meyrin, Onex – plus de 7 000.

La moitié des logements existants dans le canton se compose de trois ou quatre pièces. Les logements de cinq ou six pièces représentent 23 % du parc, ceux de une et deux pièces 19 % et ceux de sept pièces ou plus 7 %. Depuis une vingtaine d'années, les "cinq" et "six pièces" ont gagné en importance notamment au détriment des tout petits appartements. Des différences sensibles existent également entre immeubles et villas : les trois quarts des logements dans les immeubles comprennent jusqu'à quatre pièces tandis que les deux tiers des villas se composent de six pièces ou davantage. Enfin, les appartements de taille restreinte sont plus nombreux en ville de Genève que dans les autres communes.

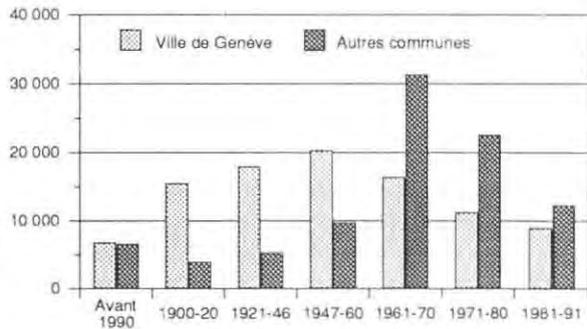
Graphique 9.a

Bâtiments et logements selon la période de construction, en 1991

Bâtiments d'habitation

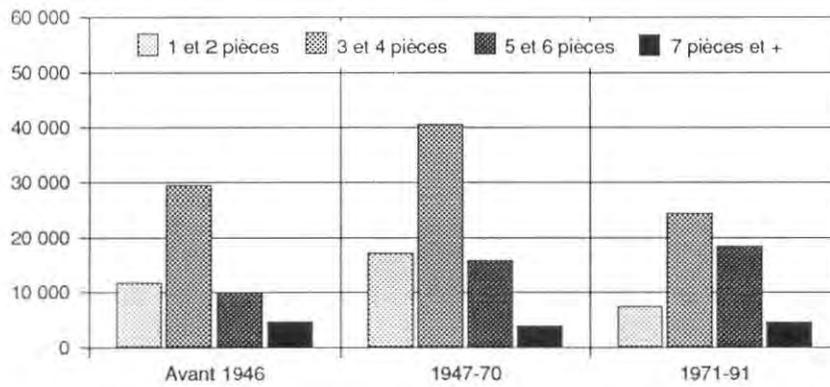


Logements existants



Graphique 9.b

Logements selon le nombre de pièces et la période de construction, en 1991



9. Logements (suite)

1991 Construction de logements

Ce sont 2 139 logements neufs qui ont été mis sur le marché. Depuis une douzaine d'années, l'accroissement annuel maximum est de cet ordre. Compte tenu des transformations et des démolitions, le gain total des logements s'élève à 2 223.

A première vue, le nombre de logements neufs peut paraître surprenant : avec tout ce que l'on entend sur les difficultés de l'immobilier et de la construction ... Parmi les raisons possibles : à défaut de nouveaux projets dans le logement mais aussi dans la construction artisanale ou industrielle, l'industrie du bâtiment rabat ses facteurs de production sur les ouvrages en cours, en particulier sur la masse de logements mis en chantier dans les années précédentes et retardés dans leur achèvement au profit d'autres réalisations.

Qu'a-t-on construit en 1991 ? Cela ne surprendra personne : très peu de maisons individuelles, 155 en tout, encore deux fois moins qu'en 1990. Dans l'ensemble, on a surtout construit des logements de taille moyenne. En revanche, très peu de petits appartements et encore moins de très grands. Presque les deux tiers sont situés en dehors de la ville de Genève et les pouvoirs publics financent ou subventionnent la moitié d'entre eux.

1992 *Et pour la suite ? A fin 1991, le bilan des réalisations en cours et des projets s'établit ainsi : 3 756 logements en construction (4 651 au 31 décembre 1990), 1 161 mis en chantier (1 520 en 1990 et 2 943 en 1989), 1 508 autorisés (2 300 en 1990) et 2 116 pour lesquels une requête a été déposée (2 832 une année plus tôt).*

Le nombre de logements en construction, grossi notamment par les mises en chantier des années 88 et 89, reste important (parmi les plus élevés des dix dernières années). Toutefois, la diminution commencée en 1990 s'accélère en 1991 faute de réalisations nouvelles. En effet, le coup d'arrêt est donné aux ouvertures de chantier. Jamais, depuis vingt ans, on n'avait atteint un niveau annuel aussi bas et la chute se poursuit pour la deuxième année consécutive. Les nombreux logements autorisés auparavant n'ont donc pas débouché sur des constructions effectives. Maintenant, c'est au tour des permis de construire délivrés de "plonger" et les requêtes déposées ont elles aussi bien diminué.

Autrement dit, les ouvertures de chantier sont repoussées à plus tard, les constructions en cours deviennent prioritaires – à moins qu'elles ne soient interrompues, cela s'est déjà produit – et beaucoup de projets portent sur de lointaines réalisations. Le premier problème de la construction de logements reste celui du financement. En 1992, les taux hypothécaires devraient au moins se stabiliser, sinon commencer à décroître légèrement. Cela suffira-t-il ? Dans l'immobilier comme dans d'autres domaines, l'heure n'est pas aux réalisations hardies mais plutôt à la circonspection, à l'observation, à la reformulation des choix, à la préparation des évolutions nécessaires et aux restructurations, bref à l'assimilation des nouvelles données du marché, qui se traduiront par une adaptation des genres d'immeubles produits.

Des logements, il y en a encore un bon nombre à terminer. A condition, bien sûr, que des problèmes financiers n'amènent pas à multiplier les arrêts de chantier. En revanche, le retard pris dans les nouvelles réalisations est beaucoup plus inquiétant. On en retrouvera inévitablement la trace dans la production prochaine.

Tableau 9.1

Canton de Genève

Construction de logements

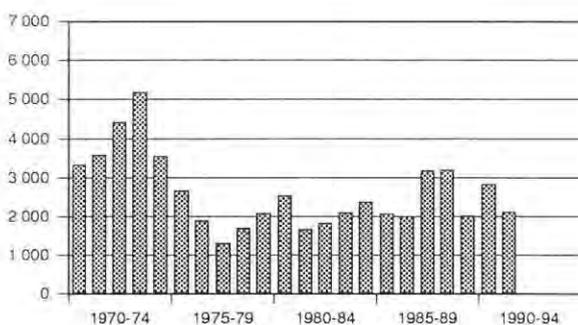
	Mouvement annuel					Gain total	Logements existants au 31 décembre
	Logements construits	Gain des transformations	Logements démolis	Changement d'affectation	Correction ¹⁾		
1986	1 813	202	- 325	-	- 11	1 679	179 057
1987	1 666	166	- 183	-	- 35	1 614	180 671
1988	2 097	170	- 169	- 3	- 39	2 056	182 727
1989	1 565	206	- 217	-	-	1 554	184 281
1990	2 066	203	- 96	-	-	2 173	186 454
1991	2 139	190	- 106	-	-	2 223	188 677

1) Epuration permanente du fichier des logements.

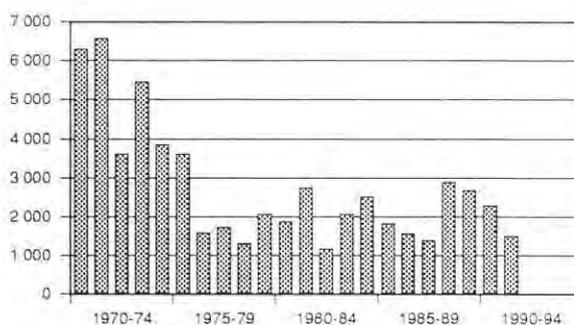
Graphique 9.c

Mouvement de la construction de logements

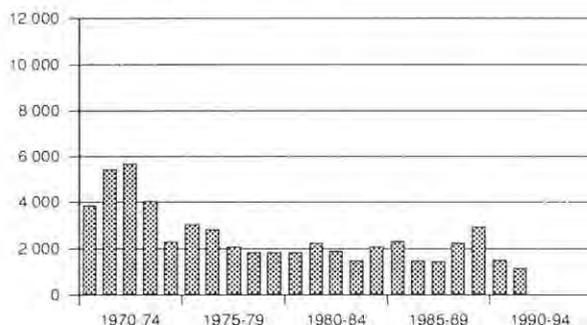
Requêtes déposées pour des logements neufs



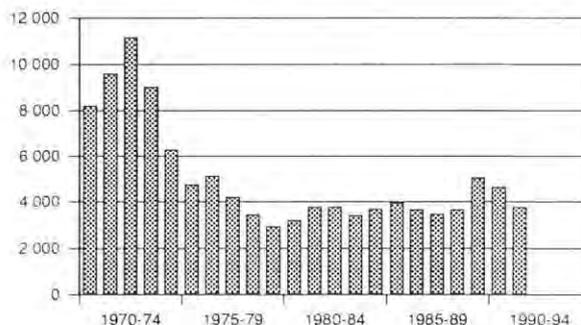
Logements autorisés



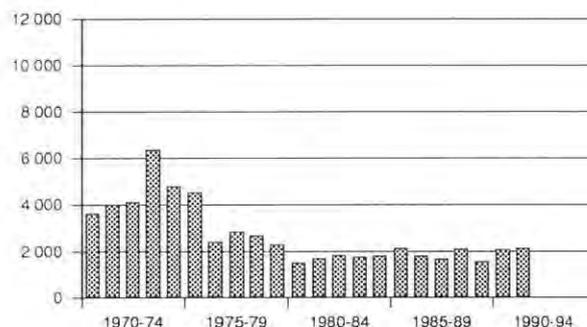
Logements mis en chantier



Logements en construction



Logements construits



9. Logement (suite)

1991 Logements inoccupés

Au 1er juin 1991, on a dénombré dans le canton de Genève 3 015 logements inoccupés :

- 1 525 vides;
- 1 490 vacants, non meublés dans leur presque totalité (99 %).

Précisons d'emblée que le nombre de logements inoccupés ne peut guère être comparé à celui des années précédentes : il est partiellement le produit d'un changement de la méthode d'enquête. La hausse constatée (+ 687) doit être interprétée dans les limites des définitions et des moyens choisis.

Rappelons qu'un **logement vide** est inoccupé parce que retiré du marché par son propriétaire dans la perspective d'une démolition, d'une rénovation ou d'une transformation. L'enquête se fonde sur l'exploitation de données en provenance de services administratifs – dossiers de requêtes en autorisation de construire ou de démolir déposés à la Police des constructions et demandes de logements faites auprès de l'Office du logement social par des personnes dont le logement actuel doit être démoli ou transformé. Sur la base de ces informations, le Service cantonal de statistique (SCS) procède à une enquête sur le terrain.

Un **logement vacant** est inoccupé et offert à une location durable ou à la vente. Pour en connaître le nombre, le SCS interroge les régies ainsi que d'autres intervenants sur le marché immobilier (fondations immobilières, coopératives d'habitation, caisses de retraite, grandes banques, fiduciaires, organismes publics, etc.). Cette année, la méthode de collecte des données a fait l'objet d'une révision puisque l'enquête a été effectuée par voie postale auprès de tous les informateurs potentiels.

L'ensemble des logements vides et des logements vacants constitue la catégorie des **logements inoccupés**.

Il y avait donc 1 525 logements vides au 1er juin 1991. Une année plus tôt, on en comptait 1 505. C'est donc la stabilisation. Ce ne sont pas tous les mêmes logements pour autant. Le stock tourne dans une mesure assez importante : 43 % des logements vides sont nouveaux. Autrement dit, "seulement" 57 % d'entre eux figuraient déjà dans les logements vides de l'année précédente. Signalons encore que le phénomène touche d'abord la ville de Genève : 57 % des logements vides y sont situés.

L'enquête sur les logements vacants a abouti, pour sa part, au chiffre de 1 490. On en dénombrait 823 en 1990. Que signifie cette augmentation ? Y aurait-il quelque chose de nouveau dans la situation du logement à Genève ?

En tout état de cause, on ne peut écarter l'hypothèse de l'influence du changement de méthode, c'est à dire d'un effet statistique. L'accroissement constaté en résulte certainement en partie. D'un autre côté, on ne peut ignorer le fait que les mêmes informateurs en 1990 et 1991 ont signalé nettement plus de logements vacants cette année. On peut, par conséquent, affirmer que l'offre de logements est quantitativement plus importante.

La principale information issue de cette enquête porte sur le degré de tension du marché du logement. On mesure cette tension avec le taux de vacance, qui est le rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre de logements existants. Au 1er juin 1991, le canton de Genève comptait 187 118 logements. Le taux de vacance est donc à cette date de 0,80 % contre 0,44 % une année plus tôt. Ce presque doublement doit aussi être apprécié en tenant compte de l'effet statistique. Le taux de vacance s'est vraisemblablement un peu amélioré mais, quoi qu'il en soit, on est toujours très loin du 1,5 % – voire 2 % – considéré généralement comme le signe d'un marché du logement détendu.

Les logements non meublés, appartements ou villas, constituent la presque totalité des logements vacants. Parmi eux, on a compté 897 appartements à louer (271 en 1990) et 257 à vendre (169 en 1990) ainsi que 319 villas à vendre ou à louer (355 en 1990).

L'évolution la plus notable concerne les appartements à louer : + 626. Rappelons une fois encore que, comme pour l'ensemble des logements vacants, leur augmentation dans la statistique 1991 résulte à la fois d'un changement de méthode et d'une offre supplémentaire. Néanmoins, la tension persiste sur le marché du logement locatif. Un indice : les appartements à louer ne restent vacants que peu de temps (44 % moins de trois mois et 60 % moins de six).

Dans l'ensemble, les loyers des appartements vacants sont plutôt chers : 52 % de ceux-ci affichent un loyer mensuel à la pièce supérieur à 400 francs. La moitié d'entre eux comprennent 3 à 4 pièces et 30 % sont des 1 ou 2 pièces. Enfin, 87 % appartiennent au secteur libre.

Quant aux villas vacantes, leur nombre peut paraître faible quand on observe ce qui se passe actuellement sur ce marché particulier. Rappelons qu'il s'agit de villas mises sur le marché et inoccupées. Il existe manifestement un marché latent – des villas mises en vente mais toujours occupées par leur propriétaire – que l'on ne peut appréhender par l'enquête actuelle.

Parmi les informations fournies par l'enquête, signalons que la frontière entre les villas à vendre ou à louer devient floue : à défaut de la première possibilité, on se résigne à l'autre. En outre, 39 % ont été construites au cours des quatre dernières années, 70 % de celles qui sont à vendre dépassent le million de francs et celles qui sont à louer requièrent un loyer mensuel à la pièce toute proche des 600 francs.

Tableau 9.2

Canton de Genève

Logements inoccupés

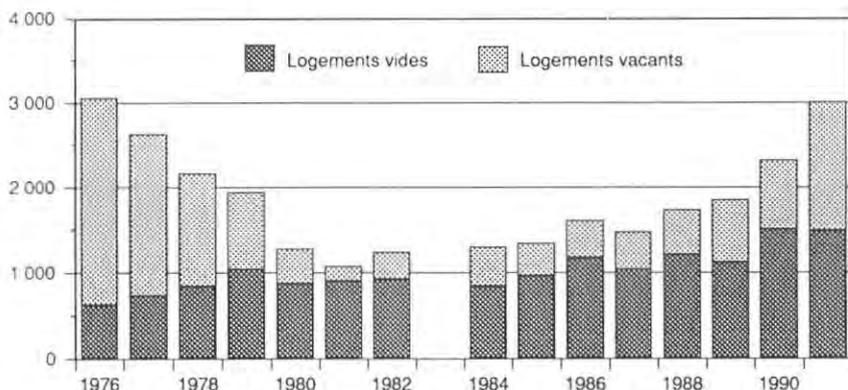
Relevés au 1er juin

	Vacants						Total inoccupés
	Vides	Vacants meublés	Vacants non meublés			Total	
			Villas	Appartements à louer	Appartements à vendre		
1986	1 170	47	136	158	102	443	1 613
1987	1 034	38	120	211	79	448	1 482
1988	1 216	24	145	256	104	529	1 745
1989	1 118	27	181	412	116	736	1 854
1990	1 505	28	355	271	169	823	2 328
1991	1 525	17	319	897	257	1 490	3 015

Source : OFS (Berne) – SCS (Genève)

Graphique 9.d

Logements inoccupés



Jusqu'en 1982, relevé au 1er décembre ; en 1983, pas de relevé ; depuis 1984, relevé au 1er juin.

9. Logement (suite et fin)

1991 Loyers

En novembre 1991, le loyer mensuel moyen d'un logement de 3 pièces habitables ("4 pièces genevois") se fixe à 856 fr. Cette moyenne résulte cependant de loyers individuels très dispersés. En effet :

- 10 % de ces logements - les moins chers - ont un loyer inférieur à 470 fr.;
- 10 % - les plus chers - ont un loyer supérieur à 1 320 fr.;
- entre les deux, 80 % de ces logements ont un loyer compris entre 470 et 1 320 fr.

Parmi les facteurs disponibles pour analyser les loyers, plusieurs concourent à expliquer ces écarts, notamment : le mode ou l'absence de subventionnement, l'époque de construction de l'immeuble et le fait que le logement ait changé de locataire récemment ou non.

La concrétisation du subventionnement est aussi patente que peu surprenante. A époque de construction équivalente, les logements subventionnés selon la loi cantonale (HBM, HLM et HCM) sont meilleur marché que les logements à loyer libre et la gradation qui existe entre eux est conforme aux objectifs de la loi (HBM meilleur marché et HCM plus chers que les HLM). La catégorie Ville/Fondations comprend les logements des immeubles propriété de la Ville de Genève, de la Fondation HLM de Carouge et de la Fondation des logements pour personnes âgées, ceux de la Ville en constituant la plus grande partie. De manière plus ou moins directe, ces logements sont subventionnés. Dans la fixation du loyer, la Ville de Genève tient compte du revenu du locataire.

Au sein d'une catégorie, un logement tend à être d'autant plus cher que l'immeuble est récent. Les immeubles anciens forment toutefois une tranche très hétérogène. Les différences peuvent être énormes entre des immeubles entièrement rénovés, offrant des appartements aux espaces généreux, situés dans des quartiers centraux, et des immeubles entretenus de façon beaucoup plus sommaire. A l'autre extrême, les logements neufs sont beaucoup plus chers que la moyenne.

Enfin, les changements de locataire restent l'occasion de fréquentes adaptations de loyer (3 cas sur 4 en 1991 pour les logements à loyer libre). En conséquence, le loyer a une tout autre dimension selon qu'un ménage occupe déjà un logement ou qu'il cherche à en louer un. Ce phénomène tend à instituer une véritable rente de situation pour les locataires occupant le logement au détriment de ceux qui doivent en changer et des nouveaux arrivés dans le canton.

Contrairement à certaines idées, la localisation du logement (commune/quartier de la Ville de Genève) ne joue qu'un rôle marginal, n'apparaissant qu'après celui des facteurs précités. Toutes choses égales par ailleurs, la Ville de Genève et le Grand-Saconnex apparaissent comme étant plus chers que les autres communes. Par contre, les villes de la couronne, Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier ainsi que Bernex et Thônex sont meilleur marché. Le centre est plus coûteux que la périphérie - ce n'est pas surprenant ! A l'intérieur de la Ville de Genève, le sens des écarts, ici aussi, n'étonnera personne. En haut : Cité-Centre, Champel, Florissant, Sécheron; en bas : la Cluse, Jonction, St-Jean.

En comparaison avec les autres grandes villes de Suisse et l'ensemble du pays, Genève ne détient pas la palme des loyers moyens les plus élevés : celle-ci revient sans conteste à Zurich. De manière très générale, les loyers des grandes villes sont supérieurs à la moyenne des loyers suisses et Genève ne se démarque pas nettement de celles-là.

Tableau 9.3

Canton de Genève

Loyer mensuel moyen ¹⁾, en francs, en novembre 1991

	Logement de ... pièces habitables				
	1	2	3	4	5
Ensemble des logements	515	644	856	1 104	1 484
- à loyer libre	555	667	860	1 136	1 512
- subventionnés	337	556	843	1 054	1 432
Logements neufs ²⁾	846	947	1 205	1 543	2 047
- à loyer libre	1 392	1 446	1 783	[3 496]	-
- subventionnés	599	818	1 147	1 459	2 047
Logements ayant changé de locataire ³⁾	681	916	1 210	1 464	2 049
- à loyer libre	728	979	1 253	1 545	2 220
- subventionnés	387	555	1 031	1 212	1 423

1) Loyer sans les charges, locations de garage et surtaxes exclues.

2) Mis sur le marché au cours du premier semestre 1991.

3) Entre mai et novembre 1991.

Tableau 9.4

Canton de Genève

Loyer mensuel moyen ¹⁾ par pièce ²⁾, en francs, selon la nature du logement et la période de construction, en novembre 1991

	HBM	HLM	HCM	Ville Fondations ³⁾	Ensemble des subventionnés	A loyer libre	Ensemble
Avant 1951	105	250	268	146	152	229	224
1951-1960	80	121	///	127	105	230	223
1961-1970	90	134	///	134	123	249	230
1971-1980	119	211	263	187	209	309	256
1981-1990	[230]	242	339	287	274	417	307
Ensemble	97	209	319	155	201	250	238

1) Loyer sans les charges, locations de garage et surtaxe exclues.

2) Le loyer par pièce est calculé en considérant la cuisine comme une pièce (une demi-pièce le cas échéant).

3) Ville de Genève, Fondation HLM de Carouge et Fondation des logements pour personnes âgées.

10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux

1991 Construction de locaux

Les locaux mis sur le marché représentent une surface de 204 276 m². Dans les trois années précédentes, on oscillait entre 240 000 et 290 000 m². A la différence des années précédentes, la moitié de la surface (107 225 m²) est destinée à des bureaux et des commerces.

Le nombre encore très important de surfaces en cours de construction (625 038 m² au total) est alimenté cette année par la mise en oeuvre du nouveau siège des Services industriels de Genève (SIG). Si on en fait abstraction, le reflux est net (- 19 % en une année). C'est encore plus évident pour les surfaces nouvellement mises en chantier (- 43 %, toujours en éliminant le bâtiment SIG). Quant aux projets, ils "dégringolent" littéralement : - 73 % en une année pour les surfaces autorisées.

Locaux vacants

L'enquête annuelle réalisée au 1^{er} juin a abouti aux résultats suivants : 395 locaux commerciaux, industriels et artisanaux, représentant 116 827 m² étaient vacants. Parmi eux, on compte 198 bureaux (63 569 m²), 108 arcades (18 874 m²), 39 ateliers (28 894 m²), 49 dépôts (5 064 m²) ainsi qu'un local de 426 m² dont l'usage n'était pas fixé a priori.

Comparée à celle de 1990, l'offre excédentaire de locaux commerciaux, industriels et artisanaux a doublé (+ 103 %). L'augmentation est forte et générale, quoique dans des proportions très différentes selon l'affectation du local : bureaux : + 205 %; arcades : + 112 %; ateliers : 10 %; dépôts : + 578 %.

Incontestablement, il y a eu un effet statistique. La surface totale recensée en 1991 est influencée par les améliorations apportées à l'enquête. Comme celle des logements vacants, sa base a été élargie et la méthode de collecte des données révisée. Les accroissements constatés résultent en partie de ces changements. Cela dit, les mêmes informateurs ont signalé beaucoup plus de surfaces vacantes en 1991 qu'en 1990. Sur la base de cette comparaison, on peut estimer que l'augmentation de l'offre excédentaire réelle est de 56 %.

On a beaucoup bâti à Genève ces dernières années et à un rythme soutenu. Entre 1971 et 1980, ce sont presque deux millions de m² de surfaces destinées à des activités économiques qui ont été construites. Pour la décennie suivante, on en compte près de deux millions et demi. Or, une partie de ces locaux arrive sur le marché alors que s'amorce le recul conjoncturel que l'on connaît aujourd'hui. Après huit années de croissance soutenue, l'activité économique a ralenti et les premières difficultés se sont fait sentir, d'abord dans le commerce puis dans d'autres secteurs. Dès lors, rien d'étonnant à ce que des bureaux, des arcades, des ateliers soient mis ou remis sur le marché sans trouver aussitôt preneur. L'augmentation des locaux vacants en 1991 est le produit du retournement de la conjoncture : l'offre ne correspond plus à la demande du moment.

L'offre excédentaire se compose surtout (54 %) de bureaux. Les surfaces d'ateliers ne représentent cette année que 25 % du total et les surfaces d'arcades 16 %. Quelle que soit l'affectation, il ne s'agit presque que de surfaces à louer : le marché du local commercial ou industriel reste essentiellement locatif.

Une partie importante des locaux est implantée en zone industrielle : des ateliers bien sûr (26 647 m²) et des dépôts (815 m²); mais aussi des bureaux (16 115 m²) et des arcades (1 806 m²) qui, rappelons-le, ne peuvent être mis à disposition qu'en lien avec une activité industrielle.

Et les prix ou plutôt les loyers annuels bruts ? Mises à part les surfaces des dépôts, rien ou presque au-dessous de 200 francs. En ce qui concerne les surfaces de bureaux, dont une partie non négligeable se trouve en zone industrielle, 34 % affichaient un loyer entre 200 et 350 francs, 18 % entre 350 et 500 et 28 % au-delà. Le niveau atteint dépend également du lieu : 428 francs en moyenne en ville de Genève, 506 francs au centre-ville et 278 francs en zone industrielle. On trouve 25 % des surfaces d'arcades entre 200 et 350 francs, 33 % entre 350 et 500 et 22 % - pas moins - à partir de 800 francs. Pour les surfaces d'atelier, enfin, 42 % se situent entre 200 et 350 francs, 3 % entre 350 et 500, et rien au-delà. Une proportion importante des surfaces vacantes se trouve dans les catégories de loyers les plus élevés.

Tableau 10

Canton de Genève

Locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants

Relevé au 1er juin

	Bureaux		Arcades		Ateliers		Dépôts		Autres ¹⁾		Total	
	nb	m ²	nb	m ²	nb	m ²	nb	m ²	nb	m ²	nb	m ²
1986	15	4 690	11	2 642	1	756	11	2 573	-	-	38	10 661
1987	29	9 916	18	2 298	4	436	8	1 197	-	-	59	13 847
1988	36	13 590	16	2 058	7	3 205	2	152	-	-	61	19 005
1989	97	32 522	28	4 050	6	904	9	1 446	-	-	140	38 922
1990	86	20 816	39	8 919	14	26 362	6	746	1	700	146	57 543
1991	198	63 569	108	18 874	39	28 894	49	5 064	1	426	395	116 827

1) Dont l'affectation n'a pas été déterminée a priori.

11. Hôtellerie

1991 L'évolution de l'activité hôtelière dans le canton a été influencée par trois événements. Le premier est bien entendu la guerre du Golfe, le deuxième, l'exposition "Telecom" (en octobre), et le troisième, plus diffus peut-être, a été le 700ème anniversaire de la Confédération.

En 1991, on a enregistré 2,327 millions de nuitées, soit près de 126 000 de moins (ou - 5,1 %) que l'année précédente. Comme les installations d'accueil n'ont pratiquement pas varié (13 851 lits, en 1991), le taux d'occupation a diminué de plus de 2 points, passant de 48,6 % à 46,0 %.

Les grands absents des hôtels genevois ont été les Américains (des Etats-Unis). Ils ont "consommé" 219 000 nuitées, soit près d'un quart de moins qu'en 1990 (- 24,1 %). Autre vide constaté : les hôtes japonais, qui ont passé 189 000 nuitées (soit 31 000 de moins ou - 14,2 %). Cette récession touche également la clientèle européenne : on est passé au-dessous du million de nuitées (997 000, soit - 16 000 ou - 1,5 % par rapport à 1990). La baisse a été sensible pour les hôtes de France (- 5,3 %) alors qu'elle était plus réduite pour ceux de Grande-Bretagne (- 1,0 %) et d'Italie (- 0,8 %). En revanche, il semble que les Suisses ont redécouvert, peut-être à l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération, qu'au-delà de la côte vaudoise, existe encore un petit coin d'Helvétie que l'on peut visiter sans avoir à sortir de passeport. Avec un total de 423 000, contre 408 000 en 1990, les nuitées d'hôtes suisses sont en augmentation de 3,7 %.

La classification des hôtels selon le nombre d'étoiles permet une analyse plus fine de l'évolution. Nous envisageons ici le parc d'hôtels selon deux groupes : d'une part les hôtels à une, deux et trois étoiles, et, d'autre part, les hôtels à quatre et cinq étoiles.

Les hôtels de une à trois étoiles ont connu une année très semblable à 1990. Pour ces établissements, qui représentent 34 % de l'offre d'hébergement et absorbent, en 1991, 40 % de la demande, le nombre de nuitées s'est réduit de moins de 1 % et le taux d'occupation est passé de 56 % à 55 %.

C'est la catégorie de luxe qui a subi le gros de la crise. Elle offre 66 % des possibilités d'accueil et répond à 60 % de la demande. Pour ces établissements, le nombre de nuitées s'est restreint de 11 %, soit une perte de 153 000 nuitées. Le taux d'occupation a chuté : il est passé de 48 % à 43 %.

On dispose, depuis 1989, d'un nouvel instrument d'investigation. Il s'agit d'une enquête conjoncturelle portant sur l'évolution de l'activité, trimestre après trimestre, dans l'hôtellerie et la restauration. Le recul manque encore pour une interprétation fine des résultats (les données sont principalement qualitatives); néanmoins, on observe les grandes tendances qui suivent : dans l'ensemble de l'hôtellerie-restauration, le volume d'activité a baissé tout au long de l'année. Cependant, cette baisse s'est sensiblement ralentie et l'indicateur s'est rapproché d'un niveau satisfaisant. Baisse également pour le chiffre d'affaires, mais un retournement de tendance s'est produit au dernier trimestre. Dans la restauration plus particulièrement, on a signalé une baisse du débit quantitatif depuis le milieu de 1990 déjà, mais le recul qui était au plus fort au début 1991 s'atténuait lentement à l'approche de la fin de l'année.

1992 *Les seules indications disponibles sont tirées de l'enquête conjoncturelle, et leur horizon ne se situe pas au-delà du premier trimestre. Les perspectives sont mitigées. Dans l'hôtellerie, on s'attend à plus de nuitées, mais les répondants qui dessinent cette tendance sont moins nombreux au 4^e trimestre qu'au 3^e. Dans la restauration, les grands établissements prévoient une amélioration, tandis que les autres confirment leur pessimisme. Pour l'ensemble de la branche hôtellerie-restauration, le premier trimestre 1992 devait marquer un recul d'activité.*

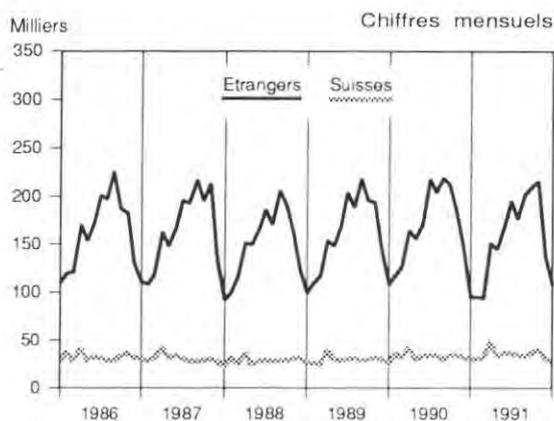
Mouvement hôtelier à Genève

	Hôtes de		Total	Variation par rapport à la période précédente			Lits disponibles	Taux d'occupation
	Suisse	l'étranger		Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger	Total		
	Milliers			%				
1986	391,9	1 977,9	2 369,8	- 1,6	- 11,2	- 9,8	13 333	48,7
1987	366,3	1 952,5	2 318,8	- 6,5	- 1,3	- 2,2	13 276	47,9
1988	351,0	1 828,4	2 179,4	- 4,2	- 6,4	- 6,0	13 021	45,7
1989	361,0	1 959,7	2 320,7	2,9	7,2	6,5	12 994	48,9
1990	408,0	2 044,2	2 452,2	13,0	4,3	5,7	13 835	48,6
1991	423,1	1 903,9	2 327,0	3,7	- 6,9	- 5,1	13 851	46,0

Source : OFS (Berne)

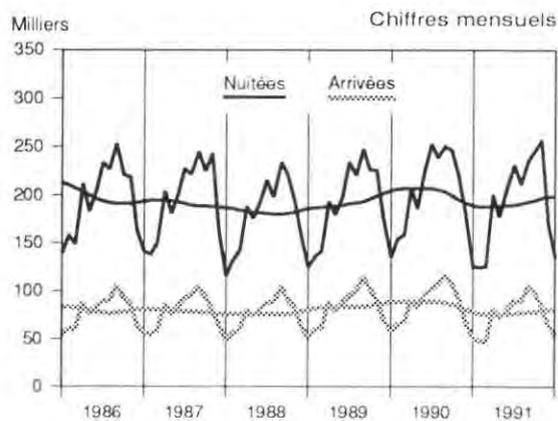
Graphique 11.a

Nuitées enregistrées dans les hôtels genevois selon la provenance des hôtes



Graphique 11.b

Arrivées et nuitées dans les hôtels genevois



12. Trafic aérien

1991 Sans surprise, les résultats pour l'aéroport en cette année difficile. En termes relatifs et en moyenne annuelle, ils sont globalement mauvais, sous l'effet combiné et pernicieux de la guerre du Golfe et de la crise qui s'est installée depuis chez nous et ailleurs. La perte globale par rapport à 1990 se chiffre à près de 8 %, toute activité confondue.

L'évolution du trafic passagers est moins mauvaise que celle des marchandises. Une reprise semble s'amorcer dès octobre déjà, malgré la persistance du ralentissement économique. Pendant ce dernier mois, avec décembre, Cointrin retrouve et dépasse les bons résultats enregistrés une année plus tôt (respectivement 9,9 % et 1,8 % de plus). Autre constatation : le trafic local continue d'enregistrer des résultats meilleurs (ou, pour 1991, moins mauvais) que le trafic de transit.

Le trafic de marchandises empruntant la piste de Cointrin marque, quant à lui, un ralentissement aussi net que l'activité économique locale. Le recul pour le seul fret local avoisine les dix pour cent en moyenne annuelle. Inquiétant si on l'additionne à l'observation de la tendance: pas de signes clairs de reprise à l'horizon de fin d'année 1991. Les résultats de décembre, malgré une légère amélioration, restent encore de 8 % inférieurs à ceux de 1990.

Il faut toutefois nuancer ces observations. D'une part, la référence à 1990 peut être trompeuse, dans la mesure où il s'agit peut-être d'une année exceptionnelle pour Cointrin (avec 1989 ?). D'autre part, le transport aérien a été un des secteurs les plus touchés par la crise et la guerre du Golfe. La plupart des compagnies aériennes en ont souffert.

Somme toute on peut suggérer que Cointrin ne s'est pas porté aussi mal que les chiffres annuels de 1991 le laissent apparaître. En termes absolus, le nombre de passagers demeure assez impressionnant (5,5 millions pour l'année, pas loin de 500 000 passagers par mois !). Gageons que 1992 viendra confirmer cet optimisme.

Tableau 12

Canton de Genève

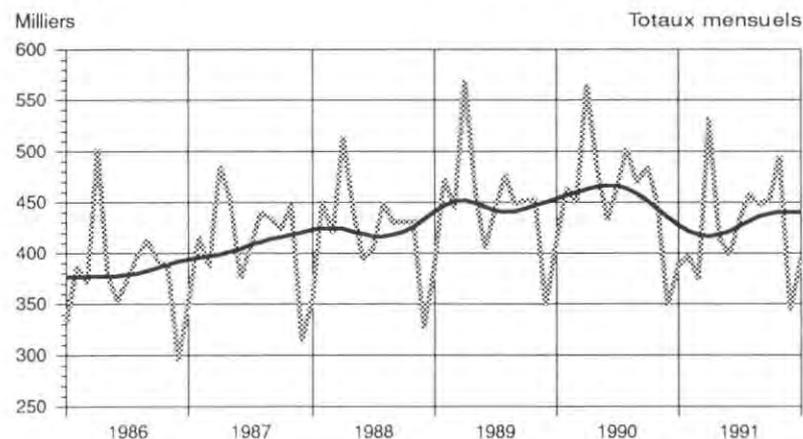
Trafic commercial à l'aéroport de Cointrin

	Trafic passagers				Variation par rapport à l'année précédente			
	Trafic passagers		Poste et fret	dont fret local	Trafic passagers		Poste et fret	dont fret local
	Total	dont local			Total	dont local		
	Nombre		Tonnes		%			
1986	5 175 894	4 604 259	86 008	45 182	0,5	1,7	- 3,8	- 2,5
1987	5 553 934	4 939 704	92 110	47 918	7,3	7,3	7,1	6,1
1988	5 660 551	5 082 185	94 425	52 505	1,9	2,9	2,5	9,6
1989	5 883 638	5 379 322	92 978	53 782	3,9	5,8	- 1,5	2,4
1990	5 973 545	5 504 196	90 189	55 869	1,5	2,3	- 3,0	3,9
1991	5 547 593	5 144 758	83 125	50 472	- 7,1	- 6,5	- 7,8	- 9,7

Source : Aéroport de Genève-Cointrin

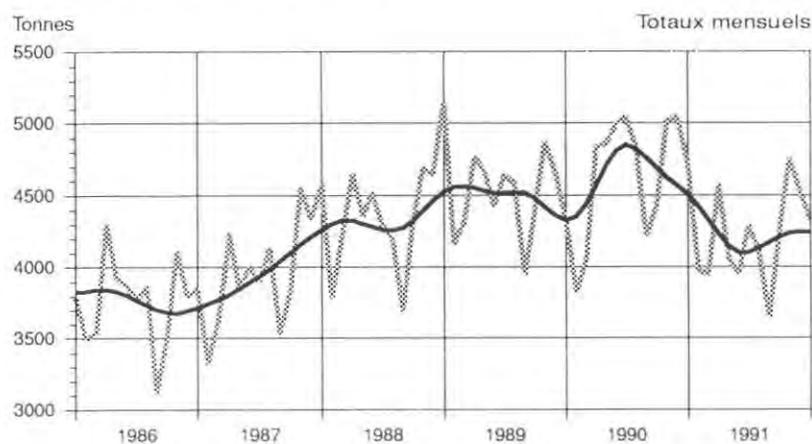
Graphique 12.a

Passagers du trafic commercial local à l'aéroport de Cointrin



Graphique 12.b

Fret local à l'aéroport de Cointrin



13. Commerce de détail (Résultats genevois : enquête annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève)

A l'échelon national, les chiffres d'affaires du commerce de détail progressent de 4,3 % en une année (chiffre à fin décembre) en valeur nominale. En termes réels, l'augmentation se fixe à 0,7 %, soit à peine plus que celle de 1990 (+ 0,4 %). Rappelons que la statistique fédérale, source de ces chiffres, porte par définition sur les marchandises; elles ne couvre donc pas les services.

L'évolution est positive pour l'alimentation (+ 1,1 % en termes réels), qui continue de progresser assez régulièrement. Par contre, la dégrue se poursuit - toujours en termes réels, c'est-à-dire en quantités physiques - pour l'habillement et les textiles (- 0,5 %). Il faut remonter à 1986 pour trouver une augmentation; selon cette statistique, les ventes de ce groupe sont donc en baisse pour la cinquième année de suite ! Pour les autres marchandises (hors alimentation et habillement), la hausse réelle se fixe à 0,7 %. Au sein de cette catégorie, l'analyse des variations en volume ne peut pas être affinée, mais les variations nominales suggèrent que les évolutions ont été satisfaisantes pour les produits pharmaceutiques, les articles de toilette, l'horlogerie-bijouterie et les articles de sport. Par contre, et comme l'atteste de plus l'effectif des voitures neuves mises en circulation, le chiffre d'affaires global de ce secteur se replie en 1991.

En cours d'année, et en comparaison avec la période correspondante de 1990, le deuxième trimestre apparaît nettement comme le pire alors que le quatrième laisse entrevoir une reprise des ventes. Pour ce dernier, l'évolution positive est imputable principalement au mois d'octobre, mais décembre est maussade.

D'une manière générale, à l'échelon cantonal, le commerce de détail se plaint de la désaffection touristique enregistrée à Genève pour les motifs liés essentiellement à la crise du Golfe (les données de la statistique fédérale de l'hôtellerie indiquent une forte baisse de la clientèle extra-européenne durant les 6 premiers mois de l'année 1991, notamment dans les hôtels de Genève).

Ainsi le commerce de luxe, fortement dépendant d'une clientèle étrangère fortunée, a-t-il dû faire le poing dans la poche en attendant des jours meilleurs, alors que le commerce en général subit les contrecoups de la conjoncture locale, à savoir que l'augmentation massive du chômage a marqué les esprits et incite les consommateurs à être plus prudents dans leurs dépenses et, peut-être, à différer certains achats (voitures, notamment).

Quelques résultats plus spécifiques :

Grands magasins, entreprises à succursales multiples : stabilisé ou baisse des résultats; l'année 1992 s'annonce difficile et des réductions d'effectifs sont à craindre.

Alimentation, boissons et tabacs : Ventes généralement stables en 1991, à l'exception notable des boissons et des tabacs, pour lesquels les affaires ont été très difficiles et risquent de le rester. Les détaillants en boissons s'attendent à ce que la libéralisation des importations de vins ait des effets négatifs.

Textiles : stabilité ou orientation positive en 1991 pour la confection, les articles de cuir et les chaussures. Mauvaise année par contre pour la mercerie et le haut de gamme, qui restent pessimistes pour 1992.

Horlogerie-bijouterie : baisse du chiffre d'affaires et de la rentabilité en 1991, essentiellement en liaison avec les problèmes du tourisme.

Articles de sports : les ventes d'articles de sports d'hiver ont encore marqué le pas en raison de saisons peu marquées, mais on espère un coup de fouet à l'occasion des J.O. d'Albertville.

14. Faillites

1991 En 1991, l'Office des poursuites et des faillites (OPF) a enregistré 1 229 faillites définitives. Parmi celles-ci, 756 sont des successions répudiées et 66 concernent des particuliers non inscrits au RC (Registre du commerce); le reste, soit 407 faillites, se rapporte à des entreprises au sens large, c'est-à-dire indépendants compris. Les successions répudiées sont dues principalement à l'épuisement des ressources financières de personnes âgées placées en maison de retraite. Les faillites de particuliers non inscrits au RC résultent d'une procédure par laquelle ils demandent eux-mêmes leur mise en faillite. Ces particuliers sont, pour la plus grande part, des salariés; les autres sont de petits indépendants. Sur le plan conjoncturel, c'est l'évolution des faillites des entreprises au sens large (indépendants compris) inscrits au RC qui présente le plus d'intérêt.

Entre 1980 et 1989, cet effectif est resté inférieur à 200. En 1990, une augmentation nette est enregistrée (+ 32,9 % par rapport à l'année précédente); en 1991, le saut est marqué : de 222 à 407, soit + 83,3 %. Indéniablement, le tassement de l'activité économique a fait des victimes parmi les entreprises les plus vulnérables.

Quelques nuances sont nécessaires : dans ces chiffres, une faillite est une faillite, quelle que soit la taille de l'entreprise, et il n'est pas possible d'isoler les "grosses faillites" de celles qui touchent les petits indépendants, par exemple. Notons entre parenthèses que la taille de l'entreprise pertinente dans cette problématique est sans doute plus celle atteinte en période de santé économique que celle du moment de la faillite. De plus, quelle que soit la situation conjoncturelle, des entreprises connaissent pour des raisons diverses des difficultés suffisamment aiguës pour les faire couler, ce qui explique une sorte de seuil incompressible de faillites, comme il existe un "volant de manoeuvre" pour l'emploi (taux de chômage minimum).

Il n'en reste pas moins que le nombre de faillites d'entreprises a plus que doublé en 1991 par rapport à la fin des années quatre-vingt. Malgré les difficultés bien connues du secteur de la construction, l'effectif des faillites y reste relativement faible et son augmentation n'est pas très marquée. Il est hautement probable que les entreprises de la branche ont accumulé des réserves lors des exercices fructueux et que celles-ci leur assurent une marge de manoeuvre ... cependant limitée dans le temps. La progression est forte pour les commerces et la catégorie "autres", qui comprend une grande part de petits indépendants (travaillant dans des secteurs autres que l'industrie, le commerce, la banque, les assurances, l'hôtellerie-restauration et les transports). Dans le commerce comme dans cette dernière catégorie, il est vraisemblable que les entreprises touchées sont pour la plupart de petite taille.

Le nombre de réquisitions de poursuite passe de 141 196 en 1990 à 164 858 en 1991, enregistrant une progression de 16,8 %. Cette hausse témoigne aussi du refroidissement économique.

Tableau 14

Canton de Genève

Faillites enregistrées dans le canton

	Entreprises et particuliers inscrits au RC (Registre du commerce)					Particuliers non inscrits au RC	Successions répudiées	Total général
	Industrie	Commerce	Services auxiliaires ¹⁾	Autres	Total			
1987	58	70	30	—	158	23	581	762
1988	35	80	27	42	184	36	592	812
1989	20	96	31	20	167	45	666	878
1990	22	129	32	39	222	55	685	962
1991	28	251	40	88	407	66	756	1 229

1) Banques, assurances, sociétés immobilières, hôtels, restaurants, transports.

Sources : OPF - Genève

15. Banques (texte préparé par le Groupement des établissements de crédit de la place de Genève)

1991 Sur le plan local, on peut qualifier l'**exercice 1991** comme étant globalement satisfaisant pour l'ensemble des grandes banques suisses. Les résultats positifs proviennent de manière désormais significative des opérations réalisées avec l'étranger. Dans ce contexte, il convient de relever que les banques commerciales et les banques privées, en particulier, disposent depuis quelques années déjà de sièges et représentations implantés dans les principales places financières étrangères. Ce développement devrait encore se poursuivre ces prochaines années par la consolidation en Europe, voire dans des pays du Sud-Est asiatique.

En ce qui concerne l'**économie en général**, pour la Suisse et particulièrement pour Genève, on peut estimer que cet exercice ne fut pas bon. La situation difficile que nous connaissons maintenant depuis près de deux ans a mis en difficulté de nombreuses entreprises, et dans des domaines autres que l'immobilier. La restauration, les garages, les commerces, l'industrie sont notamment des secteurs affectés par ce qu'il convient de clairement nommer une crise économique profonde et persistante. Ce sérieux "réajustement" ne touche pas chaque particulier mais laissera des cicatrices très nettes au niveau de bon nombre d'entreprises.

Quant à l'**immobilier**, la chute des prix s'est poursuivie, dans un marché inactif, essentiellement dominé par l'offre. Une reprise des ventes - appartements - semble s'esquisser depuis le printemps, alors que le marché de la villa manifeste quelques indices d'animation depuis l'été. Il ne s'agit toutefois pas encore d'une courbe nettement amorcée et il semble encore trop tôt pour en tirer des déductions significatives.

En début d'exercice, l'**épargne** a continué de régresser, pour amorcer une stabilisation depuis l'automne. Pour les emprunteurs, les taux demeurent élevés et il n'est guère réaliste de s'attendre à une baisse dans les prochains mois. L'économie et les privés doivent convenir de cet état de fait et une adaptation, parfois drastique, doit continuer à s'opérer.

On constate également, conséquence logique de la situation générale, une stagnation des **investissements**. Les demandes de crédits ont surtout été motivées par des besoins en fonds de roulement, découlant trop fréquemment du retard dans le paiement des débiteurs. Les banques ont donc dû faire face à ces difficultés d'une partie de leur clientèle en constituant des provisions importantes; cet élément négatif a pesé notablement sur les résultats des **activités domestiques de crédits**.

Sur le **plan financier**, la victoire rapide de la coalition alliée dans la guerre du Golfe a conféré aux Etats-Unis un statut politique et militaire dominant dans les affaires mondiales. Les principales places financières internationales, qui avaient subi des pertes importantes suite à l'invasion du Koweït par l'Irak, se sont ressaisies dès mi-janvier. Ce "trend" haussier dura jusqu'à fin mars et permit aux marchés financiers de récupérer les baisses de cours causées par cette crise. Les devises américaine et japonaise se sont fortement appréciées durant cette période pour des raisons différentes. La hausse du dollar fut le reflet d'un leadership retrouvé et d'une anticipation de la reprise économique aux USA. L'appréciation du yen confirmait la bonne santé de l'économie nippone.

La croissance économique dans les grands pays industriels a été faible cette année et les autorités monétaires ont tenté de relancer la conjoncture par une baisse des **taux d'intérêts**, politique rendue possible grâce à une maîtrise de l'inflation. Si l'objectif premier n'a pas été atteint partout, nous avons cependant assisté à une baisse du rendement des obligations dans de nombreux pays.

Les problèmes liés à la dette des pays en voie de développement et du bloc de l'Est se sont aggravés. Si plusieurs pays parmi les plus pauvres ont vu leurs dettes supprimées, d'autres se sont vu accorder des moratoires. Cette situation a conduit les pays créanciers à étudier d'une manière plus sérieuse la solvabilité des **débiteurs** lors de nouveaux prêts.

Le taux moyen d'inflation en Suisse s'est élevé à 5,9 % en 1991, se situant ainsi au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Le niveau élevé des **taux d'intérêts** dans notre pays a provoqué un tassement conjoncturel et une crise dans le secteur immobilier, ce qui a eu pour corollaire une forte augmentation du chômage. Les déficits budgétaires des pouvoirs publics se sont nettement aggravés cette année.

1992 *Le proche avenir ne présente pas encore des signes clairement positifs de reprise économique, en Suisse comme sur le plan international.*

Les Etats-Unis semblent découvrir certaines réalités économiques intérieures qui auront sans nul doute des effets sur le taux du dollar et la bourse. L'Europe se trouve désormais au seuil du grand chambardement et de nombreuses questions, politiques, juridiques, sociales demeurent encore non résolues. On peut toutefois s'attendre à une baisse de l'inflation intérieure.

1992, voire même 1993, seront des années où l'économie genevoise (pour certains secteurs en tout cas) restera dans le creux de la vague et verront encore malheureusement de nombreuses faillites, des fusions et restructurations de sociétés. L'abolition des principales conventions bancaires déploiera ses effets, la concurrence sera plus dure et les différences se marqueront essentiellement par la qualité des services et prestations, même si celles-ci doivent dorénavant être tarifées logiquement.

Sur le plan fiscal, qui influe substantiellement sur les résultats des entreprises, il faut espérer que les collectivités publiques sauront adapter leurs besoins à une capacité fiscale tolérable, ne pénalisant pas la place genevoise en lui permettant de supporter la comparaison.

En 1992, la Suisse devra exprimer clairement sa position quant à une éventuelle demande d'adhésion à la CEE. Encore qu'il soit difficile d'émettre un pronostic, notre pays devrait connaître une croissance économique nulle à modérée l'année prochaine, malgré des taux d'intérêts toujours élevés par rapport aux années précédentes, avec bien sûr des différences selon les branches.

Le marasme économique qui sévit dans les pays de l'Est et en URSS se poursuivra en 1992 et impliquera, de la part des pays occidentaux, une aide financière et technologique importante. L'année 1992 verra l'Allemagne s'affirmer de plus en plus comme la puissance économique dominante en Europe. Les pays occidentaux devraient connaître une reprise économique modérée l'année prochaine, due au prix du pétrole relativement bas et à une tendance des taux d'intérêts à la baisse.

En conclusion, et pour tempérer ces commentaires quelque peu moroses bien que réalistes, nous dirons que Genève dispose de toute une série d'atouts parmi lesquels nous citerons, sans que cela soit exhaustif, le caractère international de Genève, une infrastructure de qualité, une main-d'oeuvre qualifiée, tout un tissu d'entreprises capables de s'adapter, etc. En les activant, nul doute que les difficultés actuelles seront surmontées et n'auront eu qu'un caractère temporaire.

16. Secteur international

1991 Emplois

En mars 1991, le nombre de personnes occupées dans le secteur international¹ s'établit à 27 476, soit 0,6 % de plus qu'en 1990 à pareille époque.

Depuis la dernière enquête, l'effectif du personnel occupé dans les **15 organisations internationales gouvernementales** (OIG) est passé de 21 020 à 21 207, enregistrant une progression de 0,9 %. Il a augmenté dans 11 organisations, reculé dans 3, est resté stable dans l'une d'entre elles.

La dérive des lieux de résidence et le repli des fonctionnaires d'origine suisse se poursuivent. L'effectif des fonctionnaires résidant dans le canton recule de 2,3 % au profit quasi exclusif de la France voisine (+ 3,8 %). En mars 1991, 45,4 % des fonctionnaires habitent dans le canton de Genève, 9,1 % dans un autre canton et 45,5 % en France. Comme chaque année, le nombre de fonctionnaires d'origine suisse diminue (- 2,0 %); leur part se fixe à 12,0 %.

Dans les **missions permanentes**, l'effectif du personnel est estimé à 3 443 en mars 1991, enregistrant une baisse de 4,1 % par rapport à l'année précédente, qui constitue le sommet de la série.

Les emplois des **10 principales organisations internationales non gouvernementales** (OING), lesquelles rassemblent environ 3/4 des effectifs occupés par ce type d'organisation, s'établissent à 2 826, soit 4,4 % de plus qu'en 1990.

Dans les OING, la part du personnel résidant dans le canton et la proportion d'employés suisses (respectivement : 65,2 % et 45,4 %) sont traditionnellement plus élevées que dans les OIG. En 1991, la dérive des lieux de résidence se poursuit; la France loge 14,0 % des employés et le canton de Vaud 20,8 %. Par contre, l'effectif des Suisses cesse de reculer (+ 0,6 %), après quatre années de baisse.

A titre de comparaison avec le reste de l'économie genevoise, rappelons quelques résultats du recensement fédéral des entreprises de 1985, dernière enquête exhaustive sur l'emploi (avant le mini-recensement 1991, qui est en cours en automne 1991). En 1985, le canton comprenait en tout 243 773 emplois, dont :

- 15 211 dans les OIG et les commissions internationales permanentes;
- 3 022 dans les missions permanentes;
- 339 dans les consulats;
- 3 634 dans les OING recensées, dont 2 749 dans les 10 principales, couvertes par l'enquête annuelle auprès des organisations internationales.

Au total, le secteur public international au sens large occupait 22 206 personnes, soit 9,1 % de l'emploi du canton. A titre de comparaison, le commerce de détail occupait 22 743 personnes, le bâtiment et génie civil 19 448, les banques et sociétés financières 17 371; quant aux administrations publiques suisses (communales, cantonales, fédérales), elles occupaient 37 541 personnes.

1990 Réunions internationales

Tous les records sont battus sur la plan de l'activité confédérale des **OIG** : 1 791 réunions (+ 23,6 %), 14 339 séances (+ 9,0 %) et 101 914 délégués et experts (+ 28,8 %). Et ce n'est pas trahir le secret statistique que de préciser que les OI spécialisées dans les échanges internationaux et les alliances commerciales (GATT, AELE) ont beaucoup contribué à ce boom des conférences.

Les **10 principales OING** ont aussi participé à cette fièvre de communication. Records pour les réunions (755; + 6,9 %), les séances tenues (3 667; + 19,5 %) et les délégués et experts y assistant (15 679; + 12,0 %).

1. Défini ici comme l'ensemble formé par les organisations internationales gouvernementales, les missions permanentes et les 10 principales organisations internationales non gouvernementales.

Tableau 16.1

Canton de Genève

Emplois dans le secteur international

Situation en mars

	Organisations gouvernementales ¹⁾			Missions permanentes	Organisations non gouvernementales ²⁾
	Fonctionnaires	Autres personnes	Total		
1986	11 996	3 430	15 426	3 044	2 952
1987	12 022	3 606	15 628	3 099 ^e	2 736
1988	11 979	4 033	16 012	3 243 ^e	2 673
1989	12 095	7 801	19 896	3 366 ^e	2 663
1990	12 094	8 926	21 020	3 592 ^e	2 707
1991	12 168	9 039	21 207	3 443 ^e	2 826

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1991 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

Tableau 16.2

Canton de Genève

Réunions internationales accueillies par les organisations internationales

	Organisations gouvernementales ¹⁾						Organisations non gouvernementales ²⁾		
	Total			dont organisations du système des Nations Unies			Réunions	Séances	Délégués et experts
	Réunions	Séances	Délégués et experts	Réunions	Séances	Délégués et experts			
1985	1 275	13 624	71 440	1 128	13 080	58 701	586	2 531	10 948
1986	1 238	11 431	72 677	1 066	10 658	54 231	546	2 487	14 070
1987	1 317	12 751	82 172	1 117	11 897	59 213	537	2 505	11 285
1988	1 392	11 564	77 415	1 195	10 682	56 403	580	2 425	10 355
1989	1 449	13 154	78 536	1 266	12 270	60 981	706	3 069	13 994
1990	1 791	14 339	101 914	1 559	12 941	71 634	755	3 667	15 679

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1990 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

16. Secteur international (suite)

1990 Dépenses

En 1990, le montant total des dépenses engagées par les **OI couvertes par l'enquête** se fixe à 2,712 milliards de francs, soit 5,0 % de plus que l'année précédente. Si l'on tient compte du renchérissement intervenu, l'augmentation est très ténue (+ 0,4 %).

Le montant total des dépenses engagées par les **OIG** établies à Genève enregistre une hausse nominale de 6,6 % (+ 1,9 % en termes réels) entre 1989 et 1990. Il augmente dans pratiquement toutes les organisations (diminution dans l'une, stabilité dans une autre).

Le coût salarial augmente de 6,2 %, comme les deux années précédentes (respectivement : + 6,3 % et + 6,3 %). Cette hausse est imputable principalement aux contributions sociales, surtout à la charge de l'employeur; les salaires nets progressent de 3,6 %, ce qui représente un repli en termes réels (- 1,0 %). Les dépenses courantes pour d'autres biens et services reculent de 0,5 % en valeur nominale. Notons que plusieurs grandes organisations établissent leur budget pour une période de deux ans et qu'il en résulte un mouvement de bascule non négligeable dans leurs dépenses annuelles, visible surtout pour les dépenses courantes hors salaires. Le creux de 1990 est donc la suite logique de la hausse de 1989 (+ 17,5 %).

En 1990, le coût salarial total des OIG s'établit à 1,506 milliard de francs et représente 63,3 % du total des dépenses. La part des autres dépenses courantes est de 21,8 %, celle des investissements de 14,9 %.

Parmi les 2,378 milliards de francs dépensés par les OIG, 1,315 revient à la Suisse sous forme de salaires versés à des personnes résidant en Suisse ou sous forme de montants versés à des entreprises établies dans le pays suite à l'achat de biens et services. Ce montant de 1,315 milliard est supérieur de 7,4 %, en valeur nominale, à la somme correspondante de 1989 (+ 2,7 % en termes réels).

Les dépenses des **10 principales OING** se fixent à 334 millions de francs en 1990, soit 5,0 % de moins que l'année précédente. Cette baisse n'est due qu'aux investissements, qui reprennent leur niveau habituel après l'installation de l'une des OING dans ses murs l'an passé. Les dépenses courantes augmentent de 6,4 % (coût salarial : + 11,4 %; autres dépenses courantes : - 6,3 %, après une forte progression en 1989).

En 1990, le coût salarial de ces OING se fixe à 239 millions et représente 71,5 % du total de leurs dépenses. La part des autres dépenses courantes est de 23,2 %, celle des investissements de 5,3 %.

En 1990, le **coût salarial total des OI couvertes par l'enquête** se fixe à 1,745 milliard, dont 1,279 en salaires nets, le reste en cotisations sociales. A titre de comparaison, la somme des salaires versés dans le canton (organisations internationales gouvernementales exclues) est estimée à 12,340 milliards en 1990 et le revenu cantonal genevois s'est élevé à 18,712 milliards en 1989 (le chiffre de 1990 n'est pas encore disponible). En raison des lieux de résidence des fonctionnaires internationaux, une grande part de leur masse salariale est dépensée à l'extérieur du canton; il n'en reste pas moins que le chiffre est loin d'être négligeable en rapport avec le revenu cantonal et la somme des salaires versés dans le canton.

Tableau 16.3

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales gouvernementales¹⁾ (milliers de F)

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1985	1 281 451	473 789	1 755 240	181 972	89 081	271 053	2 026 293
1986	1 280 109	439 317	1 719 426	221 531	60 707	282 238	2 001 664
1987	1 254 528	526 023	1 780 551	235 618	73 137	308 755	2 089 306
1988	1 334 081	443 372	1 777 453	228 404	56 568	284 972	2 062 425
1989	1 417 911	521 164	1 939 075	224 910	66 222	291 132	2 230 207
1990	1 506 201	518 560	2 024 761	271 812	81 490	353 302	2 378 063

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1990 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE, et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

Tableau 16.4

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales non gouvernementales¹⁾ (milliers de F)

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1985	201 077	90 986	292 063	37 857	2 800	40 657	332 720
1986	211 006	86 024	297 030	11 119	16 217	27 336	324 366
1987	211 497	69 785	281 282	14 055	19 452	33 507	314 789
1988	201 211 ²⁾	70 937	272 148	10 373	4 953	15 326	287 474
1989	214 602	82 850	297 452	27 384	26 900	54 284	351 736
1990	238 965	77 590	316 555	14 101	3 573	17 674	334 229

1) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

2) Pour l'une des organisations, le coût salarial indiqué en 1988, conforme aux conventions de l'enquête, ne correspond plus exactement à l'agrégat fourni auparavant. Il en résulte une légère rupture de série.

17. Commerce extérieur

1991 La baisse du commerce extérieur, déjà amorcée en 1990, s'est accentuée : les importations du canton ont baissé de près de 10 % (- 9,3 %) et les exportations de presque autant : - 8,4 %.

La valeur des **marchandises importées** atteint 6,461 milliards de francs. Tous les groupes de marchandises enregistrent des résultats inférieurs à ceux de l'an passé. Le secteur le plus touché est celui des biens de consommation durables. Ils ont atteint la somme de 2,191 milliards de francs, soit près de 300 millions (- 11,9 %) de moins qu'un an auparavant. C'est un reflet du marasme dans les achats d'objets d'art et antiquités. Les achats de matières premières et demi-produits (2,466 milliards de francs) se sont abaissés de 232 millions de francs (- 8,6 %). Comme l'an passé, les importations de biens d'équipement sont en recul : elles atteignent 677 millions de francs, soit 76 millions de moins (- 10,3 %); la baisse s'accroît, elle était de - 4,3 % en 1990. Ces chiffres ne donnent pas une vue optimiste de l'investissement dans le canton. Baisse également dans les achats de produits énergétiques (- 8,5 %).

En ce qui concerne les pays fournisseurs, on observe une augmentation des importations d'Extrême-Orient : Hong-Kong (+ 26,8 %), Japon (+ 5,7 %). Les achats provenant des autres continents sont en baisse : Europe (- 11,8 %), Afrique (- 4,2 %), Asie en général (- 5,1 %), Amérique (- 6,1 %).

On a enregistré pour 8,120 milliards de francs d'**exportations**. A l'exception des ventes de bijouterie : 1,489 milliard de francs, qui s'accroissent de 12 millions de francs (+ 0,8 %), et celles de produits chimiques qui, avec 1,097 milliard de francs dépassent d'un rien celles de 1990, aucune des branches économiques majeures du canton n'a augmenté ses ventes à l'étranger. L'horlogerie, locomotive traditionnelle des exportations, enregistre avec 2,440 milliards de francs, une baisse de 83 millions (- 3,3 %). Parallèlement à la baisse des importations, on constate un effondrement des exportations des "autres produits divers" - surtout des objets d'art et antiquités. Les ventes à l'étranger, de 816 millions de francs, enregistrent une différence de 470 millions (- 58 %) par rapport à l'an passé. Secteur particulier à Genève, les exportations de métaux précieux, pierres gemmes ont également passablement baissé. Elles atteignent tout de même 1,471 milliard de francs (- 124 millions ou - 7,8 %). Baisse également dans l'industrie des machines et appareils qui, avec 677 millions de francs, enregistre un résultat inférieur de 50 millions de francs (- 6,9 %).

D'un point de vue géographique, on note une amélioration des débouchés vers la Communauté Européenne (+ 5,1 %) mais une baisse pour le reste de l'Europe, malgré une reprise des ventes vers l'Est. Les autres continents absorbent moins nos produits : Afrique (- 12,8 %), Asie (- 8,9 %), Amérique (- 9,3 %). En revanche, les ventes à l'Océanie (petit marché d'une cinquantaine de millions de francs) se sont accrues de 10,8 %.

1992 *Pour 1992, les prévisions pour la Suisse émises par les divers instituts spécialisés donnent une fourchette assez large, mais toutes font état d'une poursuite de la reprise décelée à fin 1991. Pour les importations, les chiffres varient de + 0,8 % à + 4,1 %, la majeure partie des prévisions se situant entre + 2 % et + 3 %. Pour les exportations, les extrêmes se situent à + 1,2 % et + 6,0 %; là encore, les prévisions intermédiaires tournent autour de + 2 % à + 3 %.*

Graphique 17

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton, en milliards de francs

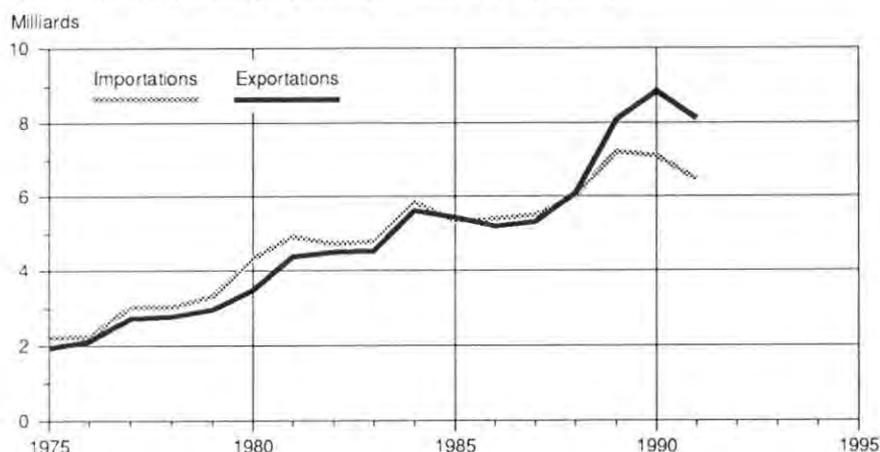


Tableau 17.1

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève¹⁾, en poids et en valeur

	Importations			Exportations			Balance commerciale	Taux de couverture
	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	F/Tonne	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	F/Tonne	Mio F ²⁾	%
1986	2 765	5 409	1 956	151	5 206	34 376	- 203	96
1987	2 584	5 506	2 130	139	5 328	38 281	- 178	97
1988	2 236	6 009	2 688	112	6 106	54 751	98	102
1989	2 451	7 226	2 948	110	8 100	73 586	874	112
1990	2 394	7 121	2 975	153	8 861	58 004	1 741	124
1991	2 087	6 461	3 096	228	8 120	35 614	1 659	126

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

Tableau 17.2

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève¹⁾, par région, en 1991

	Importations			Exportations		
	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	Variation en %	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	Variation en %
Europe	2 016	3 747	- 11,8	207	3 644	- 7,7
dont France	1 651	1 778	- 5,4	39	901	- 11,8
Italie	78	423	- 26,3	31	591	- 1,4
Grande-Bretagne	29	344	- 17,2	4	573	- 13,4
Allemagne ³⁾	70	409	- 13,7	92	627	2,3
Afrique	7	54	- 4,2	3	81	- 12,8
Asie	32	1 413	- 5,1	9	2 995	- 8,9
dont Japon	26	458	5,7	1	499	- 9,3
Hong-Kong	0	259	26,8	1	944	- 7,9
Amérique	32	1 241	- 6,1	9	1 347	- 9,3
dont Etats-Unis	18	1 006	- 6,1	5	1 068	- 15,0
Océanie	0	6	26,8	0	54	10,8
Total	2 087	6 461	- 9,3	228	8 120	- 8,4

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

3) Y compris l'ancienne RDA.

18. Masse salariale

1991 La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales gouvernementales non comprises) révélera vraisemblablement, en 1991, un taux de croissance nominale compris entre 3 % et 4 %; en 1990, la progression fut de 10,0 %. Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence. En effet, la nature des relevés laisse à penser qu'une partie des salaires déclarés en 1990 peut concerner en fait l'année précédente, ce qui expliquerait les écarts surprenants dans les variations enregistrées à partir de 1989. Etant dans l'impossibilité d'évaluer précisément l'impact de ces décalages, le SCS a décidé de publier des chiffres non corrigés. Cela dit, il reste que l'évolution 1990-1991 de la masse salariale traduit, à l'instar d'autres indicateurs, un tassement sensible de l'activité économique. Recul de croissance de la masse salariale en 1991 et diminution du pouvoir d'achat des Genevois vont de pair, même s'il ne faut pas oublier la compensation partielle offerte par des indemnités de chômage qui ne sont pas incluses dans le calcul de la masse salariale.

Pour les trois premiers trimestres de 1991, les résultats provisoires disponibles indiquent une hausse nominale de 3,4 % de la masse salariale. L'augmentation moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation ayant atteint 5,6 %¹, la masse salariale enregistre un recul de 2,1 % en termes réels contre une progression de 5,9 % pour la période correspondante précédente.

1992 *Selon les diverses prévisions macro-économiques disponibles pour la Suisse, la masse salariale pourrait augmenter, en termes nominaux, d'environ 5,5 %. Le canton de Genève, affecté par un taux de chômage relativement élevé, devrait toutefois voir sa masse salariale s'accroître plus faiblement.*

1. La hausse de l'indice de 5,6 % est calculée en divisant l'indice mensuel moyen de la période janvier à septembre 1991 (132,0) par celui de la période janvier à septembre 1990 (125,0). Le passage de l'accroissement de la masse salariale en termes nominaux (3,4 %) au repli en termes réels (- 2,1 %) est obtenu en divisant d'abord le coefficient d'accroissement de la masse salariale (1,0337) par celui de l'indice (1,0561). Le complément à un multiplié par cent de la précédente division donne la variation réelle de - 2,1 %.

Tableau 18

Canton de Genève

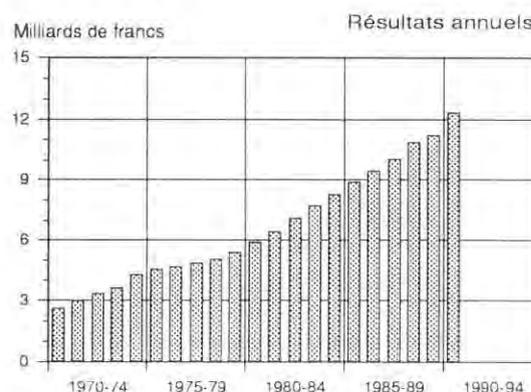
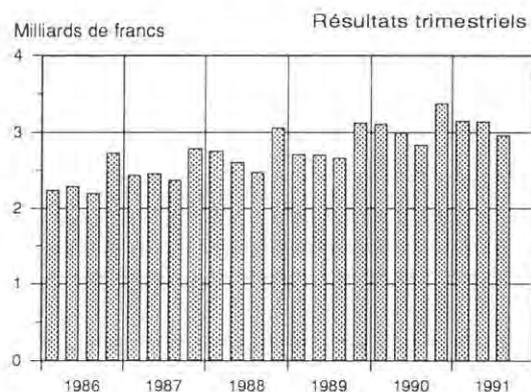
Salaires versés par les entreprises du canton¹⁾

Chiffres annuels			1er - 3e trimestre		
Année	1000 F	Variation en % par rapport à la période précédente	Année	1 000 F	Variation en % par rapport à la période précédente
1985	8 906 386	7,7	1986	6 725 099	5,4
1986	9 465 023	6,3	1987	7 269 310	8,1
1987	10 058 314	6,3	1988	7 840 975	7,9
1988	10 896 755	8,3	1989	8 096 309	3,3
1989	11 218 451	3,0	1990 ^f	8 952 657	10,6
1990	12 337 208	10,0	1991 ^p	9 255 212	3,4

1) Résultats de l'enquête trimestrielle auprès des administrations publiques, des grandes entreprises et des principales caisses de compensation du canton; organisations internationales gouvernementales non comprises.

Graphique 18

Salaires versés par les entreprises du canton



19. Prix à la consommation

1991 Dans l'ensemble des pays industrialisés¹, la hausse du niveau général des prix se fixe à 3,7 % en 1991 (taux annuel en novembre), soit en recul marqué par rapport à l'année précédente (+ 5,9 %). Dans l'ensemble de la Communauté européenne, la hausse s'établit à 4,8 %, en Suisse à 5,5 %. Le renchérissement a beaucoup perdu de sa vigueur aux Etats-Unis (+ 3,0 %) et au Royaume-Uni (+ 4,3 %), il a reculé dans la plupart des pays industrialisés, à l'exception notable de l'Allemagne (+ 4,2 %). Comme l'an passé, la Suisse figure parmi les "cancres" en la matière; seuls 7 pays sur les 24 que compte l'OCDE affichent un rythme de hausse supérieur.

A l'échelon national, le taux annuel de renchérissement, calculé de décembre à décembre, se fixe à 5,2 %, contre 5,3 % l'an passé à pareille époque. A **Genève**, ce taux s'établit à 5,5 % contre 4,7 % en 1990.

Pour 1991, comme d'ailleurs pour d'autres périodes, l'évolution des prix des **produits pétroliers** a perturbé l'analyse du renchérissement. D'un niveau historiquement bas en juillet 1990, la crise irako-koweïtienne les a dopés jusqu'à la fin de la guerre qui s'est ensuivie; en mars 1991, ils chutent pour reprendre une trajectoire doucement ascendante jusqu'en novembre. En raison de cette évolution, le taux de renchérissement annuel a reculé en automne 1991, car on comparait un prix du pétrole revenu à un niveau "normal" au prix une année plus tôt en pleine crise. Pétrole exclu², le rythme du renchérissement n'a en fait pas du tout fléchi en automne : il n'a même pas cessé d'augmenter jusqu'en novembre ! En fin d'année, cet effet de base exerce encore un effet modérateur sur le taux annuel : sans pétrole, il se fixerait à 6,0 %, contre 5,5 % pour l'indice complet.

En 1991, la palme par genre de biens revient aux **services publics** (+ 12,2 %). Les taxes de concession radio et TV (+ 25,3 %) devancent de peu les tarifs hospitaliers (+ 20,9 %); suivent les tarifs des TPG (+ 16,9 %), des CFF (+ 11,6 %) et des PTT (+ 9,4 %). Un coup d'oeil sur le tableau ci-contre montre que les services publics n'ont que très peu contribué au renchérissement à la fin des années quatre-vingt. Par nature, les adaptations de ces tarifs sont peu fréquentes - dans le meilleur des cas -, mais d'amplitude marquée. En période de hausse rapide des prix, il est vraisemblable que les ajustements interviennent tard, contiennent une part de rattrapage et anticipent de plus la poursuite du rythme observé alors (on se prémunirait ainsi contre le renchérissement de demain).

Les **services privés** augmentent, eux, de 7,4 % en un an. La hausse des **loyers** (+ 8,0 %) s'atténue très légèrement par rapport à 1990, l'impact des relèvements des taux d'intérêts hypothécaires s'affaiblissant petit à petit. Les loyers n'en restent pas moins l'un des moteurs du renchérissement. La progression est plus modérée pour les repas et boissons pris au restaurant (respectivement : + 4,0 et + 5,0 %) que pour les tarifs des garagistes (+ 13,6 %), les cours de formation (+ 12,2 %) et les services de réparation divers (retouches aux vêtements, réparations aux logements).

Les **merchandises non durables** augmentent de 2,7 % (sans le pétrole : + 3,9 %). Hausses modérées, en valeur relative, pour les boissons et l'habillement, plus marquées pour l'alimentation, les articles de toilette et les journaux.

Pour les **merchandises durables**, la progression est de 1,4 %. L'aménagement du logement augmente plus vite que les voitures neuves et le matériel de radio, TV et Hi-fi, dont les prix se replient légèrement.

Le renchérissement enregistré en 1991 reste largement **d'origine indigène** (+ 6,8 %); les **merchandises importées** augmentent de 1,7 % (sans le pétrole : + 3,4 %). L'évolution des prix de celles-ci est affectée par le mouvement du franc suisse, mais cet effet n'agit généralement que lentement. Malgré la revalorisation du franc en 1990, la hausse des marchandises importées reste plus élevée que prévu en 1991. Le franc a reperdu du terrain en cours d'année, il est vrai; ce repli a-t-il été anticipé par les importateurs et commerçants, qui auraient choisi de "lisser" le mouvement des prix ?

1. Total OCDE, à l'exclusion de la Turquie (+ 66,8 %).

2. En procédant à ce type d'analyse, qu'il juge éclairant, le SCS n'a aucunement l'intention de légitimer d'une façon ou d'une autre le retrait du pétrole du champ de l'indice. Le mazout et l'essence sont des produits consommés par les ménages en Suisse et ils appartiennent de fait au champ de l'indice, qui se doit d'être représentatif de la réalité économique.

Tableau 19

Canton de Genève

Indice genevois des prix à la consommation

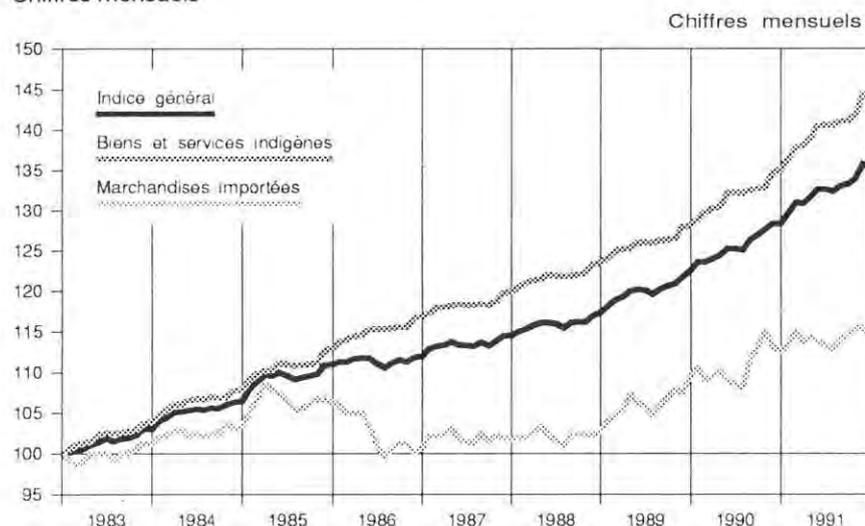
Variation annuelle, calculée de décembre à décembre, selon le groupe de dépenses, le genre de biens et l'origine des biens, en %

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Indice général	1,0	2,2	2,4	4,6	4,7	5,5
Groupe de dépenses						
Alimentation	1,9	1,5	1,8	3,4	3,5	4,2
Boissons et tabacs	2,3	1,1	0,8	4,3	5,7	3,6
Habillement	3,7	2,4	1,7	2,9	5,6	3,7
Loyer	5,0	4,4	4,9	5,3	8,2	8,0
Chauffage et éclairage	- 29,8	1,2	- 1,3	26,6	- 4,9	- 6,8
Aménagement et entretien du logement	2,6	1,3	1,4	3,0	4,4	4,8
Transports et communications	- 2,5	0,6	1,7	4,8	3,5	4,9
Santé et soins personnels	3,2	3,4	2,2	2,4	4,0	9,4
Instruction et loisirs	3,7	2,0	2,6	3,2	4,6	6,4
Genre de biens						
Marchandises	- 2,2	1,3	1,2	4,6	3,3	2,5
· Marchandises non durables	- 2,9	1,3	1,3	5,1	3,5	2,7
· Marchandises durables	1,6	1,4	0,9	2,2	2,4	1,4
Services	4,1	3,0	3,4	4,5	5,8	8,0
· Services privés	4,6	3,7	3,8	4,9	6,6	7,4
· Services publics	1,3	- 0,9	0,8	2,0	0,6	12,2
Origine des biens						
Marchandises et services indigènes	3,5	2,6	2,9	3,8	5,4	6,8
Marchandises importées	- 5,3	1,0	1,0	6,8	2,6	1,7
Variation des moyennes annuelles de l'indice général						
	1,7	1,9	2,2	3,6	4,6	5,6
<i>Pour information : indice suisse</i>						
Variation annuelle (déc.-déc.)	0,0	1,9	1,9	5,0	5,3	5,2
Variation des moyennes annuelles	0,8	1,4	1,9	3,2	5,4	5,9

Graphique 19.a

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) selon l'origine des biens

Chiffres mensuels



19. Prix à la consommation (suite)

Au bout du compte, force est de constater que le renchérissement est resté en 1991 beaucoup plus tenace que prévu en début d'année (du moins à la fin de la guerre du Golfe). Les analystes les plus fins de l'économie suisse évoquent notamment pour expliquer cela :

- la longueur des délais de l'action de la politique monétaire; après les problèmes bien connus de 1987-88 (politique monétaire extrêmement expansive dans les faits), le freinage prend du temps ...
- car de nombreux mécanismes d'indexation existent, pour des prix et tarifs aussi bien qu'en matière salariale (sans occulter le fait que l'absence de compensation du renchérissement pour les salaires causerait d'autres problèmes !);
- car d'autres rigidités engluent le libre jeu de la concurrence (les cartels sont montrés du doigt);
- car la politique monétaire anti-inflationniste fait monter les taux d'intérêts et que leur hausse se répercute sur l'indice des prix via les loyers de par le lien institutionnel entre taux hypothécaires et loyers; l'augmentation des coûts de financement agit aussi sur d'autres prix.

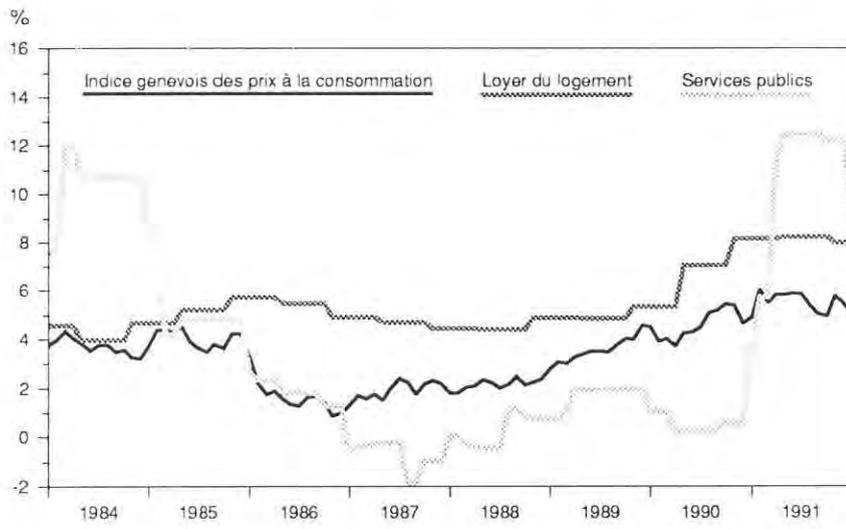
1992 *Selon les prévisions d'évolution des prix en Suisse émises par les principaux instituts universitaires et les grandes banques, le rythme du renchérissement devrait sensiblement ralentir, surtout au second semestre, après les adaptations de tarifs et prix administrés qui interviennent traditionnellement en début d'année. Les augmentations prévues se tiennent dans une fourchette de 4,0-4,5 % en moyenne annuelle.*

Les analystes s'attendent donc à ce que la politique monétaire de la BNS commence à déployer des effets visibles, compte tenu des délais de son action. En bonne logique économique, le ralentissement conjoncturel actuel devrait exercer un effet modérateur sur les prix, bien qu'une situation de stagflation ne puisse pas être complètement exclue. Les taux d'intérêts à l'échelon international devraient se tasser; pour peu que les taux allemands ne cassent pas le glissement, les taux en Suisse, en particulier les taux hypothécaires, ne subiraient pas de pression à la hausse. En conséquence, après épuisement du potentiel de hausses des loyers dû aux relèvements des taux hypothécaires, les loyers pourraient reprendre une trajectoire haussière plus modérée qu'en 1990-91. A Genève toutefois, le taux de référence en matière de loyers a augmenté en janvier 1992, après être resté légèrement inférieur durant une certaine période aux taux de référence de la plupart des autres cantons. On peut donc s'attendre à ce que ce relèvement - par ailleurs de faible amplitude : de 6,75 % à 7 % pour les anciennes hypothèques de premier rang - pousse encore d'un cran les loyers dans le canton en 1992. En raison de la durée moyenne des baux, plus longue dans le canton qu'à l'échelon national, cet impact ne se fera sentir que progressivement.

Sur le front pétrolier, les Etats-Unis tirent vraisemblablement les dividendes de la guerre du Golfe sous la forme d'un pétrole stable et bon marché ... en dollars US. En Suisse, les prix des produits pétroliers dépendront principalement de l'évolution dudit dollar. De plus, ces perspectives impliquent que l'augmentation des taxes sur l'essence envisagée par le Conseil fédéral soit reportée au-delà de 1992.

En adaptant aux conditions genevoises ces éléments d'information, peut être considéré comme probable un taux annuel de renchérissement (glissement décembre-décembre) compris entre 4,5 % et 5,5 %. A titre d'illustration : pour obtenir un taux annuel de 4,6 % à fin 1992, il faudrait par exemple que la hausse annuelle recule jusqu'à 7,0 % pour les loyers (+ 8,0 % en 1991), 5,0 % pour les autres biens et services indigènes (+ 6,3 % en 1991), 2,0 % pour les marchandises importées, pétrole exclu (+ 3,4 % en 1991) et que les prix des produits pétroliers restent stables (ils sont déjà relativement bas à fin 1991) !

Variation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation entre 1984 et 1991



Collection «Aspects statistiques» : liste des cahiers parus

Économie genevoise, rétrospective annuelle

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	«	1987
N° 64	Février	1989	«	1988
N° 73	Février	1990	«	1989
N° 82	Mars	1991	«	1990
N° 86	Mars	1992	«	1991

Recensements fédéraux de la population et des logements (RFE)

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. « « « (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. « « « (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidante active

Recensements fédéraux des entreprises (RFE)

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Évolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Établissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 74	Mars	1990	RFE 1985	7. Le commerce de détail à Genève
N° 77	Octobre	1990	RFE 1985	8. Valeur de la production dans le canton de Genève; estimations par branche économique
N° 78	Septembre	1990	RFE 1985	9. Le secteur de la santé à Genève
N° 83	Mai	1991	RFE 1985	10. La dépendance économique à Genève

Population (état, mouvement, perspectives)

N° 11	Février	1979		Perspectives d'évolution de la population du canton
N° 28	Février	1982		Évolution récente de la natalité à Genève
N° 31	Novembre	1982		Note sur l'évolution des divorces à Genève
N° 49	Janvier	1986		Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984
N° 58	Décembre	1987		Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986
N° 71	Novembre	1989		Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse
N° 76	Septembre	1990		Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010
N° 80	Octobre	1990		L'émigration des Suisses hors du canton de Genève
N° 84	Mai	1991		L'acquisition de la nationalité suisse dans le canton de Genève

Emploi et vie active

N° 5	Juin	1977		Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973
N° 15	Mai	1980		Évolution de l'emploi à Genève
N° 24	Novembre	1981		Population active à Genève, 1980
N° 36	Juin	1983		Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982
N° 50	Février	1986		Évolution de l'emploi à Genève
N° 63	Février	1989		La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève

Enseignement, formation, recherche

N° 25	Décembre	1981		Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980
-------	----------	------	--	---

Entreprises et établissements

N° 81	Décembre	1990		Mouvement des entreprises dans le canton de Genève 1986-1989
-------	----------	------	--	--

Agriculture

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

Énergie

N° 53 Novembre 1986 Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève

Industrie

N° 40 Avril 1984 Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982

Construction et logement

Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève

N° 1 Février 1977 Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève
N° 4 Mai 1977 Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977
N° 7 Avril 1978 « « « en 1977 et 1978
N° 13 Mai 1979 « « « en 1978 et 1979

Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants

N° 2 Mars 1977 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976
N° 6 Février 1978 « « « 1977
N° 12 Février 1979 « « « 1978
N° 14 Mars 1980 « « « 1979
N° 19 Mars 1981 « « « 1980
N° 27 Février 1982 « « « 1981
N° 34 Mars 1983 « « « 1982
N° 43 Mars 1985 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984
N° 48 Octobre 1985 « « « 1985
N° 54 Décembre 1986 « « « 1986
N° 65 Février 1989 « « « 1987 et 1988

Banques et assurances

N° 70 Août 1989 Les banques à Genève

Secteur international

N° 9 Décembre 1978 Les Organisations internationales à Genève 1977-1978
N° 18 Mars 1981 « « 1979-1980
N° 72 Janvier 1990 Le secteur international à Genève, bilan 1989

Commerce extérieur du canton avec l'étranger

N° 20 Avril 1981 Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980
N° 33 Février 1983 Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981
N° 51 Avril 1986 Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)

Salaires, revenus et prestations sociales

N° 39 Décembre 1983 Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse

Prix, loyers

N° 17 Février 1981 Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981
N° 21 Juin 1981 Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981
N° 26 Février 1982 Évolution semestrielle des loyers; rétrospective et résultats de novembre 1981
N° 29 Avril 1982 Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
N° 37 Juin 1983 Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983
N° 41 Juillet 1984 « « évolution 1983-1984
N° 56 Juillet 1987 « « évolution 1984-1986
N° 60 Septembre 1988 Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse
N° 67 Avril 1989 Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire
N° 75 Juin 1990 Évolution des prix à la consommation (bilan 1989)
N° 85 Juin 1991 Évolution et niveau des loyers à Genève; situation à fin 1990

Conjoncture

N° 47 Septembre 1985 Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984

Mélanges

N° 10 Janvier 1979 Franc suisse et économie genevoise
Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse
Tourisme et hôtellerie

N° 87 Janvier 1992 Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève
Évolution des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle

Méthodes et organisation statistique

N° 79 Octobre 1990 Représentation cartographique de données statistiques

Dernier numéro paru : n° 87 (Janvier 1992)

Publications du Service cantonal de statistique (SCS)

Données générales, chiffres

Annuaire statistique

Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.

Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).

C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.

Bulletin statistique

Bulletin trimestriel de 44 pages, couverture verte.

Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) présentant une mise à jour des principales données sur le canton.

Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

Aspects statistiques

Couverture bleue, 5 à 8 numéros par an.

Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une **rétrospective sur l'économie genevoise**.

Données statistiques

Couverture jaune, 8 à 10 numéros par an.

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

Principaux sujets présentés annuellement :

- Le niveau des loyers à Genève
- Les organisations internationales
- Bilan démographique du canton.

Études et documents

Couverture rouge, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel).

Publications périodiques sur des domaines spécifiques

Marche des affaires

Feuilles de couleur orange.

Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel.

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle.

Construction : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle.

Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur bleu-vert, paraissant en mai (indice calculé chaque année au 1er avril).

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisses et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

Mercuriale de Genève

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.